



ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

Contrat de ville

Vienne Condrieu Agglomération

2024-2030



Table des matières

▪ Contexte législatif	4
▪ Présentation du territoire	4
▪ Méthodologie partenariale d'élaboration du contrat de ville	4
I - LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	5
<i>I a - Les critères prévus par la Loi Lamy et ajustements prévus par la circulaire du 31 août 2023</i>	5
<i>I b - La méthodologie d'ajustement mise en place</i>	5
<i>I c - Le décret du 28 décembre 2023</i>	6
<i>I d - Une poche de pauvreté : le quartier de l'Isle</i>	6
II - DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET BILAN EVALUATIF DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022	7
<i>II a - Evaluation 2022 du contrat de ville</i>	7
<i>II b - Analyse des données quantitatives à l'échelle de l'EPCI, comparaison entre QPV (Source agence d'urbanisme de Lyon juin 2023)</i>	8
<i>II c - Analyse des données qualitatives à l'échelle du territoire (retour des entretiens avec les acteurs et des documents)</i>	10
III - LES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION	11
<i>III a - Développer l'accès à l'emploi et la création d'activité économique pour les habitants des QPV</i>	11
<i>III b - Favoriser la réussite éducative</i>	12
<i>III c - Renforcer l'adhésion aux valeurs de la République</i>	12
<i>III d - Agir contre la délinquance et contribuer à la tranquillité publique</i>	12
<i>III e - Etre acteur des défis environnementaux et des enjeux climatiques</i>	12
IV - LES PROJETS DE QUARTIER	13
<i>IV a - Méthodologie pour établir ces projets de quartier</i>	13
<i>IV b - Barbières Château (Chasse-sur-Rhône)</i>	14
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	14
▪ <i>Les objectifs</i>	16
<i>IV c - Le Plan des Aures (Pont-Evêque)</i>	17
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	17
▪ <i>Les objectifs</i>	18
<i>IV d - Genets-Cancanne Hauts de Gère (Pont-Evêque et Vienne)</i>	20
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	20

▪ <i>Les objectifs</i>	21
IV e - Estressin (Vienne)	22
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	22
▪ <i>Les objectifs</i>	24
IV f - Malissol (Vienne)	25
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	26
▪ <i>Les objectifs</i>	27
IV g - Vallée de Gère (Vienne)	29
▪ <i>Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique</i>	29
▪ <i>Les objectifs</i>	31
V - LA GOUVERNANCE	32
V a- Les instances de pilotage	32
V b - L’animation territoriale	33
▪ <i>Engagement de Vienne Condrieu Agglomération</i>	34
▪ <i>Engagement de la Commune</i>	34
V c - La participation des habitants	35
VI - LES DISPOSITIFS ASSOCIES AU CONTRAT DE VILLE	35
VI a - Le Programme de Réussite Educative (PRE)	35
VI b - L’Atelier Santé Ville (ASV)	35
VI c - Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)	36
VI d - L’Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU)	36
VI e - La Convention intercommunale des attributions	36
VI f - La Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) et l’abattement sur la TFPB	37
VI g - Les adultes relais	37
VI h - La programmation annuelle	37
VII - LE DROIT COMMUN ET L’ARTICULATION AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS	37
VIII - LES CRITERES DE SUIVI ET D’EVALUATION	38
SIGNATAIRES	39
LISTE DES ANNEXES	40
ANNEXE I – Fiches agence d’urbanisme de Lyon	41
ANNEXE II – Cartes SIG	116
ANNEXE III – Compte-rendu des groupes de travail par QPV	123
ANNEXE IV – Tableau de suivi des indicateurs	194

PRÉAMBULE

▪ Contexte législatif

Portée par l'Etat, la Communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, et les Villes de Chasse-sur-Rhône, Pont-Evêque et Vienne, la politique de la Ville, politique publique partenariale, participative et territorialisée se poursuit pour les 6 ans à venir par la signature d'un nouveau contrat de ville. Elle propose de déployer dans les quartiers prioritaires une nouvelle contractualisation, dénommée « Engagements Quartiers 2030 », pour la période 2024-2030. La loi Lamy du 21 février 2014 qui a délimité la géographie prioritaire de la politique de la ville sur un critère unique de pauvreté en a donné la définition suivante dans son article 1 : « *La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.* » Le Comité Interministériel des Villes d'Octobre 2023 en a précisé les intentions pour la nouvelle contractualisation : transition écologique, plein emploi, services publics et renouvellement de la politique de la ville.

▪ Présentation du territoire

Cette politique publique se déploie sur l'agglomération de Vienne Condrieu sur six quartiers prioritaires. Née le 1er janvier 2018, de la fusion entre ViennAgglo et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez, Vienne Condrieu Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compte plus de 90 000 habitants répartis sur 30 communes : 18 se trouvent en Isère et 12 dans le Rhône. L'agglomération s'étend sur 407 km². Le territoire forme une agglomération située à 30 km au sud de Lyon et compte des communes urbaines, péri-urbaines et rurales. Le territoire comporte six quartiers politique de la ville situés sur trois communes de l'Isère : Vienne, Pont-Evêque et Chasse-sur-Rhône. 10 325 habitants sont concernés.

▪ Méthodologie partenariale d'élaboration du contrat de ville

La politique de la ville étant par essence partenariale, le présent document a été construit avec l'ensemble des partenaires à partir de différentes étapes :

- Des rencontres avec les habitants des quartiers politique de la ville sur chacune des communes de Vienne, Chasse sur Rhône et Pont-Evêque à l'été 2023. Ces rencontres faisaient suite aux réunions de travail déjà organisées en 2022 dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville
- La rencontre d'une douzaine d'acteurs clefs du territoire a été menée de manière individuelle ou collective en septembre-Octobre 2023. (3 rencontres collectives avec les services de l'agglomération, délégué du préfet, les deux bailleurs, la CAF, le département, l'Education Nationale, les trois animateurs territoriaux et 3 centres sociaux)

- La mobilisation des données quantitatives produites par l'agence d'urbanisme de Lyon
- Une présentation de la démarche en comité de pilotage le 23 octobre 2023
- La mobilisation des acteurs de terrain en novembre 2023 par des rencontres sur chacun des quartiers pour partager les principaux constats et construire collectivement les enjeux de quartier pour les 6 ans à venir
- La validation en comité de pilotage des enjeux des quartiers le 19 décembre 2023
- 6 rencontres (une par quartier) pour transformer les enjeux en objectifs de travail futur par l'élaboration de projets de territoire en janvier 2024
- La mobilisation du comité technique pour l'élaboration du présent contrat en janvier et février 2024
- Des rencontres complémentaires sur chaque commune en présence du Maire pour affiner les projets de territoire en mars 2024
- La présentation du document écrit en comité de pilotage du contrat de ville le 26 mars 2024

Ce nouveau contrat de ville rendu plus lisible et accessible par l'écriture de projets de territoire doit permettre de participer d'un principe d'additionnalité aux autres politiques de droit commun mobilisées par chacun des partenaires institutionnels concernés.

I - LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

I a - Les critères prévus par la Loi Lamy et ajustements prévus par la circulaire du 31 août 2023

Dans la suite de la loi Lamy, les quartiers de la Politique de la Ville ont été définis sur un nombre minimal d'habitants (1 000) et sur la concentration de populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian de l'agglomération, par la méthode du carroyage (dessin de carreaux de 200 mètres x 200 mètres) par l'INSEE. Par ailleurs, dans la contractualisation 2015-2020, prolongée jusqu'en 2023, des quartiers où les indicateurs économiques et sociaux montraient la nécessité d'une intervention ont été inscrits avec une moindre priorité en tant que Quartiers de Veille Active (QVA). La circulaire du 31 août 2023 ne reprend pas la possibilité d'inscrire des QVA au contrat de ville. Cependant, les quartiers respectant le critère de revenu mais dont la taille est inférieure au seuil des 1 000 habitants peuvent être inscrits au titre de poche de pauvreté, une allocation de crédits ne dépassant pas 2,5% de l'enveloppe globale pourra leur être allouée.

I b - La méthodologie d'ajustement mise en place

Pour ajuster la cartographie des quartiers du territoire des rencontres réunissant Etat, Communes, bailleurs et agglomération se sont tenues en septembre 2023 pour chaque quartier, en tenant compte de remontées des concertations habitantes de juin 2023. Le réexamen des anciennes cartographies a été fait à la parcelle près pour tenir compte des évolutions passées et à venir des quartiers et en cherchant à respecter le revenu médian et le seuil de 1 000 habitants par quartier. La modification la plus importante a concerné le quartier Genets –Cancanne-Hauts de Gère où une partie ne relevant plus de la politique de la ville a été enlevée (sur Charlemagne) et une partie cumulant de nombreuses difficultés (Hauts de

Gère) a été ajoutée. Ainsi, des propositions recevant l'adhésion de chaque acteur ont pu être adressées à l'ANCT.

I c - Le décret du 28 décembre 2023

La nouvelle géographie prioritaire définie par le décret du 28 décembre 2023 a, pour Vienne Condrieu Agglomération, validé l'ensemble des propositions envoyées. Ainsi 6 QPV sont définis :

	Commune	Revenu Médian (en €)	Nombre d'habitants
Barbières Château	Chasse sur Rhône	13110	1206
Plan des Aures	Pont-Evêque	10160	1114
Genets Cancanne hauts de Gère	Pont-Evêque/Vienne	11230	1597
Estressin	Vienne	10730	2025
Malissol	Vienne	11720	1714
Vallée de Gère	Vienne	9820	2669

I d - Une poche de pauvreté : le quartier de l'Isle

Du fait de son nombre d'habitants qui n'atteint pas le seuil des 1 000 habitants, le quartier de l'Isle ne peut prétendre être un quartier politique de la ville. Cependant, le revenu médian sur ce quartier ainsi que les difficultés constatées (délinquance, incivilités, difficultés d'accès à l'emploi...) amènent les partenaires du contrat de ville à inscrire ce quartier dans le contrat de ville au titre de poche de pauvreté. Une attention particulière sera donc portée au quartier de l'Isle à Vienne, ancien quartier en veille active, qui fait partie des poches de pauvreté sur lesquelles veiller dans le cadre de la nouvelle contractualisation.



II - DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET BILAN EVALUATIF DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022

II a - Evaluation 2022 du contrat de ville

L'évaluation du contrat de ville a été réalisée de manière partenariale en 2022 avec l'ensemble des parties prenantes du contrat. Les habitants ont également été les associés à cette évaluation lors de rencontres dans chaque quartier. Elle montrait que, globalement, les revenus médians des 6 QPV avaient peu évolué traduisant le besoin de renouveler leur inscription dans la géographie prioritaire.

La reconstitution des résultats au brevet des 3 collèges menées par les services de l'agglomération, en regardant non pas le résultat global de chacun mais le résultat des élèves habitant les quartiers de la politique de la ville, montrait une faible réussite au brevet pour ces derniers, quel que soit le collège. Des variations de 15 à 40 points, selon les années et les collèges concernés, ont ainsi été constatées avec les résultats des élèves habitant hors QPV, alors même que les Indices de Positionnement Social (IPS) des 3 collèges sont dans les moyennes nationales et traduisent une relative mixité dans la composition sociale de ces établissements. Sur les IPS, il faut souligner que l'école Lafayette située sur le quartier de Vallée de Gère présente un taux particulièrement bas (le plus bas de l'agglomération et parmi les plus bas du département). Enfin, la sortie de la géographie prioritaire Education Nationale du collège Brassens à Pont-Evêque alors qu'il accueille les jeunes de deux QPV pose question et reste en attente des évolutions de la future géographie prioritaire de l'Education Nationale prévue pour la rentrée 2025. Sur l'emploi, la part de demandeurs d'emploi de longue durée est légèrement supérieure à la moyenne de l'agglomération avec un taux supérieur pour les habitants de Pont-Evêque.

Sur la programmation, les crédits spécifiques politique de la ville produisent un effet levier conséquent. En effet, sur la période 2015-2022, 1 € de crédit spécifique dépensé entraîne la mise en œuvre de 2,8€ de crédits autres. Par ailleurs, une moyenne de 30% d'actions nouvelles sur chaque programmation est à souligner traduisant la volonté de la politique de la ville de poursuivre sa mission d'expérimentation et d'innovation. Dans les éléments de conclusion du travail d'évaluation, les questions scolaires, d'orientation et de choix de formation revenaient comme un enjeu fort de la future contractualisation de même que la nécessité de réinterroger l'absence de Centre de formation des apprentis (CFA) sur le territoire, obligeant les élèves à un éloignement préjudiciable à leur insertion professionnelle.

II b - Analyse des données quantitatives à l'échelle de l'EPCI, comparaison entre QPV
(Source agence d'urbanisme de Lyon juin 2023)

Le tableau de synthèse suivant présente en lecture globale les chiffres clefs des 6 quartiers sur leur ancien périmètre, les chiffres à l'échelle des nouveaux périmètres n'étant pas encore disponibles.

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 €	6,1 €	5,2 €	4,9 €	4,9 €	4,4 €		5,3 €
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

Ces données montrent une situation contrastée des quartiers. En effet, les revenus sont en moyenne plus de deux fois inférieurs à ceux de l'agglomération, traduisant la précarité des populations y résidant. Il est à noter des écarts importants entre le quartier de Barbières (où le revenu médian est le plus élevé) ce qui pose la question de son inscription dans la géographie prioritaire de la politique de la ville au-delà de 2030, et Vallée de Gère (où il est le plus bas). Ce dernier quartier continue à remplir sa fonction historique d'accueil des populations précaires dans la ville au regard du prix des loyers et surtout de sa composition mixte entre logements privés, avec des loyers plutôt bas et à la moindre qualité, et logements publics. Il présente par ailleurs le taux de rotation le plus important des 6 QPV.

Mais surtout, les bénéficiaires des minimas sociaux, personnes percevant le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation adulte handicapé (AAH) restent élevés avec des variations en surpondération de 6 à 7 points par rapport aux moyennes de l'agglomération, avec une exception pour le quartier des Barbières qui présente, par exemple, le même taux d'AAH que la moyenne de l'agglomération.

La composition par tranche d'âge des quartiers reste elle aussi contrastée : avec d'un côté le quartier d'Estressin, premier quartier sur l'agglomération construit sur le modèle des grands ensembles, où le taux des + de 60 ans est légèrement plus élevé que la moyenne de l'agglomération (26% contre 25%), et de l'autre le quartier de la Vallée de Gère, où cette part est plus de deux fois moindre que celle de l'agglomération (12% contre 25%). Concernant les moins de 15 ans, Malissol se distingue par sa jeunesse, qui s'explique notamment par la typologie des logements avec de nombreux T4 sur le quartier. Les pourcentages de sans diplômes suivent la démographie : c'est sur Estressin, quartier vieillissant, qu'ils sont le plus élevés et sur Malissol qu'ils sont le plus bas.

La part des familles monoparentales, si elle reste toujours supérieure à la moyenne de l'agglomération (15%), présente des disparités avec une moindre part sur le Plan des Aures et une part plus importante sur les Barbières et Malissol.

Le taux de possession de voiture reste inégal et correspond aussi aux spécificités des quartiers dans leur rapport à la ville. Élevé à Malissol (80%) en lien avec le caractère excentré du quartier, il est le plus bas à Estressin, expliqué aussi par le vieillissement du quartier. Mais il reste quoi qu'il en soit en-dessous du niveau de l'agglomération (88%).

Le montant des loyers dans le parc social présente des différences conséquentes entre Estressin à 4 € du mètre carré et Barbières à 6,1 € pour une moyenne d'agglomération de 5,1 €. Cet écart de 50% traduit aussi la différence de composition sociale de chacun des quartiers considérés.

Enfin le taux d'immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) fluctue lui aussi de façon conséquente entre les Barbières à 12% et le Plan des Aures à 36%.

II c– Analyse des données qualitatives à l'échelle du territoire (retour des entretiens avec les acteurs et des documents)

Les entretiens réalisés pour préparer la rédaction du contrat de ville montrent un certain nombre de constats posés à l'échelle de l'agglomération.

Le premier d'entre eux renvoie au sujet de l'animation territoriale. En effet, celle-ci présente trois formes différentes suivant les communes avec une subvention de l'agglomération aux communes pour l'exercer (55 000 € au total). Sur Chasse-sur-Rhône, le poste est occupé par la directrice du CCAS (centre communal d'action sociale). Elle a démarré un travail de rencontres partenariales. Sur Vienne, la mission est exercée par une personne cumulant ce poste avec celui de gestion des centres sociaux et d'animation de la concertation dans le cadre du projet ANRU (agence nationale de rénovation urbaine). Sur Pont-Evêque, il est exercé par l'actuel Directeur Général des Services en l'absence de direction du centre social normalement affecté. La question se pose d'un nouveau fonctionnement à trouver entre l'équipe de l'agglomération, les animateurs territoriaux et les centres sociaux. Qui joue le rôle d'agent de développement, d'animation des futurs projets de territoire, d'aide aux porteurs de projets et de participation des habitants ? Si les centres sociaux, présents sur chacun des quartiers sous des formes différentes (associatives ou municipales, sous le modèle de la subvention de la ville ou du marché public), les futurs projets de territoire posent la question des liens entre l'animateur territorial et les centres sociaux dans la mesure où le projet social du centre social ne peut servir à lui seul de futur projet de territoire. Un travail d'ajustement de la convention liant l'agglomération et les communes a été réalisé en ce sens. Par ailleurs, les centres sociaux et leur place dans la démarche du contrat de ville s'inscrivent aussi dans le cadre de la convention territoriale globale passée avec la CAF. Si celle-ci prévoit des chargés de coopération sur les territoires, la question de l'articulation d'ensemble des chargés de coopération et animateurs territoriaux reste posée.

Un deuxième constat important renvoie à la question de l'amélioration de la vie quotidienne sur les quartiers. De nombreux interlocuteurs font part des difficultés de propreté sur les quartiers. Cela pose la nécessité non pas forcément de formalisation systématique de convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité mais à minima de mise en place, demandée par certains, de démarches de diagnostic en marchant afin de mieux repérer les problèmes, le qui fait quoi dans l'entretien et les modes de suivi et de résolution des dysfonctionnements repérés.

Un troisième élément pose les difficultés de la participation des habitants. Les conseils citoyens peinent à se pérenniser et seul celui de Vallée de Gère poursuit son fonctionnement. Cela n'empêche pas sur chacun des quartiers d'engager des concertations auprès des habitants, comme les rencontres de 2022 pour l'évaluation du contrat de ville et celles de 2023 pour sa préparation le montrent.

On peut enfin repérer au moins trois signaux faibles. La question des discriminations, de l'égalité Femmes/Hommes et de la place du genre dans les politiques publiques est posée. En particulier, la place des femmes dans l'espace public, leur appropriation des espaces dans les quartiers, les évitements de certains espaces posent problème dans les différents QPV.

Le sujet de la jeunesse, et des problématiques connexes (fonctionnement des cellules de veille en lien avec l'Education Nationale, résultats au brevet, trafics gérés sur les différents quartiers, jeu de concurrence entre les activités illicites rentables et celles licites qui le seraient moins...) interpellent les professionnels. Cela pose la question d'une stratégie jeunesse sur le territoire (pour les 16-25 ans) même si sur les territoires, en plus des professionnels de la jeunesse (animateurs et éducateurs de prévention spécialisée) sont présents des médiateurs de proximité, sauf sur Chasse-sur-Rhône.

Les questions de santé mentale dans la gestion de la vie des résidences des bailleurs sociaux, dans la mesure où ils créent des troubles à l'ordre public ou des troubles de voisinage sont soulignées par les bailleurs pour construire des solutions locales de meilleure prise en charge.

III - LES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, les 5 entrées mises en avant dans les différents textes officiels se déclinent de la façon suivante :

III a - Développer l'accès à l'emploi et la création d'activité économique pour les habitants des QPV

Considérer le travail comme élément essentiel pour sortir de la précarité financière et comme épanouissement personnel :

- **Favoriser l'emploi au sein des QPV :**
 - Organiser un premier accueil de proximité des personnes sur les questions relatives à l'emploi et favoriser leur lien avec les structures d'accompagnement de droit commun (France Travail, Mission locale, Plan local pour l'insertion et l'emploi - PLIE, ...)
 - Développer des actions collectives afin de susciter et favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi
 - Permettre une meilleure articulation entre les actions de premier accueil des demandeurs d'emploi avec le Service Public de l'Emploi et les dispositifs territoriaux (PLIE).
- **Favoriser la création d'activité économique :**
 - Repérer et accompagner les personnes des QPV ayant des projets de création d'entreprise ; faciliter l'orientation de ces personnes vers les structures d'accompagnement et de financement (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Initiative Isère Vallée du Rhône, ADIE ...) ou vers les structures d'accompagnement pour retravailler le projet d'emploi salarié en s'appuyant notamment sur le développement du dispositif du CitésLab dans les Quartiers Politique de la Ville,
 - Favoriser l'implantation des entreprises au sein des QPV

- Permettre une meilleure articulation et synergie entre les acteurs de la création d'entreprise pour une prise en compte spécifique de la réalité socio-économique des QPV

III b – Favoriser la réussite éducative

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes :
 - Les ouvrir au monde, à la culture, au sport
 - Leur permettre de devenir des citoyens
- Favoriser la réussite scolaire :
 - Mieux repérer les enfants présentant des signes de fragilités
 - Renforcer les coopérations entre le contrat de ville, les PEDT (projet éducatif territorial) et la CTG (convention territoriale globale)
 - Développer le lien entreprises-établissements scolaires-habitants notamment lors de la recherche de stage de 3ème ou de seconde

III c - Renforcer l'adhésion aux valeurs de la République

- Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité
- Valoriser les réussites
- Favoriser l'émancipation : promouvoir l'ouverture culturelle, valoriser la diversité culturelle, ouvrir les possibles

III d - Agir contre la délinquance et contribuer à la tranquillité publique

- Développer une démarche de prévention et de lutte contre la délinquance :
 - Développer des actions de prévention primaire pour augmenter la prise de responsabilité et améliorer les facteurs de sociabilité et de régulation ainsi que des actions de prévention secondaire auprès des personnes exposées au risque d'une destinée délinquante
 - Lutter contre les trafics et les conduites addictives
 - Améliorer la tranquillité publique
 - Promouvoir les actions en direction des victimes les plus vulnérables
- Coordonner les acteurs :
 - Dans le cadre du CISPd et en respectant la déontologie mise en place, organiser des temps d'échanges réguliers entre les partenaires afin de permettre l'identification des difficultés et l'élaboration de réponses adaptées

III e - Etre acteur des défis environnementaux et des enjeux climatiques

- Sensibiliser aux gestes éco-citoyens (tri, gestion des déchets et des encombrants, développement du compostage, modération des dépenses énergétiques,...)

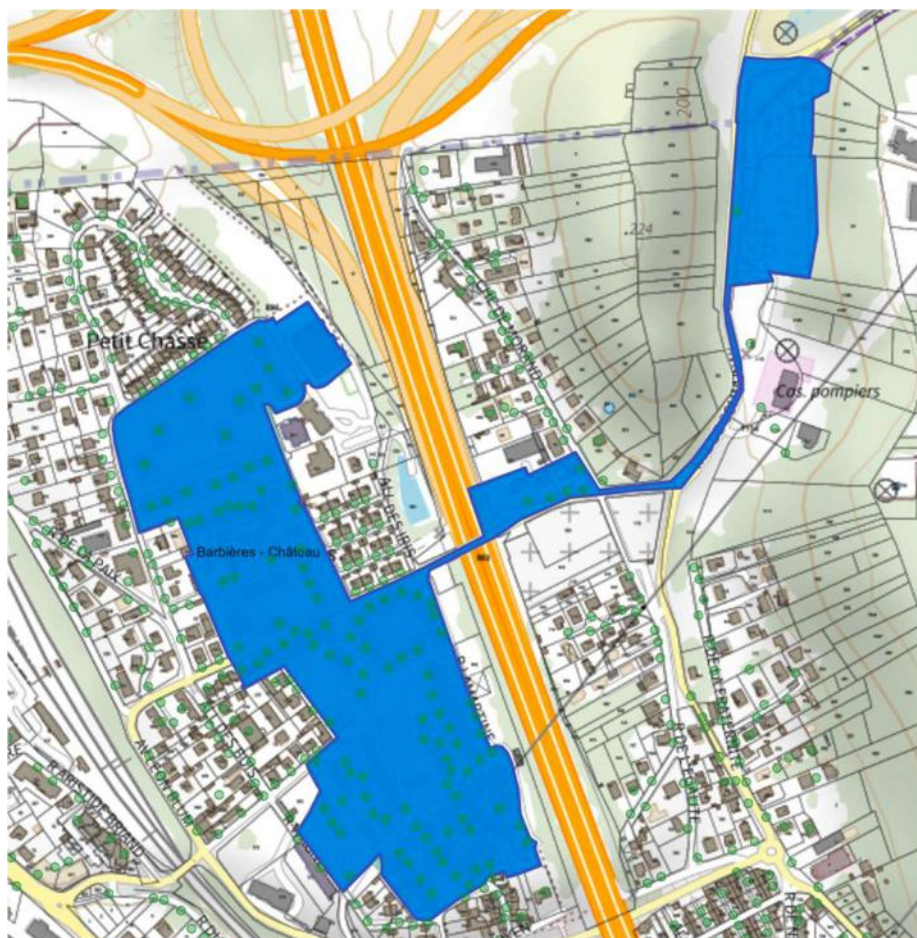
- Adapter les pratiques de gestion et les aménagements (végétalisation,...)

IV - LES PROJETS DE QUARTIER

IV a - Méthodologie pour établir ces projets de quartier

Pour établir les projets de quartier, différents moments méthodologiques ont été organisés afin de proposer une méthode participative et d'association du plus grand nombre. Pour commencer, un travail de synthèse des données produites par l'agence d'urbanisme de Lyon avec qui une convention a été passée par l'agglomération a été effectué. Par ailleurs, la lecture de différents documents de la littérature grise a été opérée (ancien contrat de ville et son évaluation, protocole du PLIE, Contrat local de Santé, Conseil intercommunal de sécurité, prévention de la délinquance et de la radicalisation, Plan climat-air-énergie territorial, Programme local de l'habitat, Convention intercommunale des attributions, ...) pour alimenter la réflexion et produire des premiers constats par quartier sous formes de matrice SWOT (Faiblesses, Forces, Menaces, Opportunité). Enfin, les éléments de la concertation habitante de l'été 2023 et les comptes-rendus afférents ont alimenté ces premiers constats qui ont été présentés lors du premier comité pilotage d'octobre 2023. Ces éléments à l'échelle des six territoires tant quantitatifs que qualitatifs ont servi de présentation à la première rencontre organisée par quartiers au mois de novembre 2023. Celles-ci ont mobilisé environ 150 personnes au total. Chacune des rencontres a permis, en sous-groupes au regard du nombre de participants, de partager les principaux constats d'une part, et de synthétiser les principaux enjeux des futurs projets de territoire. Puis, les enjeux par quartier ont été validés lors du comité de pilotage de décembre 2023. Une deuxième série de rencontres par quartier s'est déroulée en janvier 2024. Elle a mobilisé là encore plus de 150 personnes. Les groupes ont travaillé en sous-groupe sur la priorisation des enjeux et leur déclinaison en objectifs de travail futur assortis d'indicateurs d'évaluation dans la mesure du possible. Ces différents éléments conjugués ont permis d'alimenter la rédaction du présent contrat validé lors du comité de pilotage de mars 2024 et préparé par le comité technique en janvier et février 2024.

IV b - Barbières Château (Chasse-sur-Rhône)



▪ Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique

Le quartier est composé de 1206 habitants, ce qui représente 20% du total de la population de Chasse-sur-Rhône. Il est en légère diminution de population depuis le précédent contrat de ville (-4%). Cela résulte notamment de la destruction de 80 logements qui seront reconstruits d'ici la fin du nouveau contrat. Il est composé de 476 logements sociaux, ce qui représente les 2/3 des logements sociaux de la commune. Les demandeurs d'emploi représentent le tiers des demandeurs d'emplois de la commune. Le revenu médian y est de 13110 euros pour 21170 pour la commune.

Le quartier des Barbières se caractérise par une faible occupation du parc social par les personnes nées étrangères à l'étranger (12%), des revenus plus élevés que les autres quartiers, un plus faible taux de personnes aux minimas sociaux (RSA+AAH) : 7% d'AAH et 16% de personnes au RSA pour respectivement 7% et 10 % à l'échelle de l'agglomération. La part de personnes âgées y est faible, celle des moins de 15 ans est de 6 points supérieur à la moyenne de l'agglomération.

Un nombre élevé de familles monoparentales, supérieur à l'agglomération (21% pour 15%). Les loyers dans le parc social y sont plus élevés que la moyenne, le taux de rotation est bas à 7,4%.

Les échanges des groupes de travail ont fait ressortir les constats suivants. Le quartier des Barbières est un quartier relativement mixte qui bénéficie d'un environnement agréable, d'une diversité de populations cohabitant plutôt bien entre elles. La présence d'équipements (centre social, écoles maternelles, pôle petite enfance, bureau de poste, épicerie sociale, école de musique, MJC...) et la richesse de la vie associative contribuent au dynamisme du quartier. Des dynamiques habitantes sont à noter autour de l'école et du centre social. La faible présence de commerces de proximité implique la nécessité de veiller à maintenir des services de proximité au plus près des habitants. Le quartier est partagé en trois sous-quartier et plutôt fermé sur lui-même en proximité des axes de circulation avec la gare de Chasse-sur-Rhône, la voie ferrée et de l'autoroute A7. Il est en proximité d'une zone d'activité économique représentant plus de 4 000 emplois et pouvant innover l'insertion des habitants du quartier.

Les espaces verts présents et les jardins partagés permettent de favoriser les liens intergénérationnels.

Sur le plan de la sécurité, il est souligné l'importance de la consommation du protoxyde d'azote chez les jeunes et les déchets laissés dans l'espace public, des problèmes de circulation et de rodéos urbains et enfin le trafic de stupéfiants localisé dans certains espaces.

Du point de vue de l'environnement urbain, la gestion des encombrants, des poubelles et des déchets sur le quartier (avec la propreté des espaces verts et des parkings) est pointée. Les problèmes de solidarité entre habitants au regard des problèmes de propreté du quartier se posent, tout comme la présence des nombreux chats qui créent des tensions entre habitants. Par ailleurs, un manque de stationnement pour les voitures est relevé. Il incombe notamment à la présence de voitures ventouses.

La jeunesse reste une préoccupation importante par le faible nombre de jeunes du quartier inscrits à la mission locale, les difficultés à repérer les jeunes décrocheurs et à travailler collectivement la question de la prévention du décrochage scolaire. Par ailleurs, le manque de lieu d'accueil pour les jeunes et plus généralement de propositions d'activités en leur direction est souligné. Cela est encore renforcé par l'éloignement du quartier des structures sportives (stade et gymnase), témoignant aussi d'une difficulté de mobilité de ces mêmes jeunes. Par ailleurs, les transformations liées au fonctionnement des lignes de bus sont évoquées dans la mesure où il faut prendre le train pour se rendre à Vienne et le bus pour se rendre à Givors.

Enfin, sur le champ de l'insertion, les liens à renforcer avec la zone d'activité sont sollicités même si des actions existent aujourd'hui (forum emploi...). C'est surtout l'insertion des femmes du quartier (avec la question des modes de garde et de place en crèche) qui se pose. Une double question de la conciliation se pose tant dans les modes de garde que dans la manière dont les personnes aux horaires atypiques ont parfois du mal à concilier leur vie familiale avec le fonctionnement des institutions, en particulier scolaires.

▪ **Les objectifs**

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur le quartier Barbières-Château l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

PARENTALITE

- Accompagner les parents dans leur organisation quotidienne
- Impliquer les parents dans les enjeux de la réussite socio-éducative de leurs enfants dès le plus jeune âge notamment en relançant une association de parents d'élèves
- Travailler l'accès au numérique (réduction de la place des écrans chez les enfants, aide aux parents à la lecture de Pronote...)

DECROCHAGE SCOLAIRE

- Mieux prévenir le décrochage scolaire en commençant par la définition de critères communs de repérage des enfants en difficultés
- Agir dès les premières difficultés des enfants

Les enjeux relatifs aux **DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX** et à **LA TRANQUILLITE PUBLIQUE** seront particulièrement travaillés dans le cadre du :

VIVRE ENSEMBLE

- Développer la gestion urbaine de proximité
- Diminuer le volume des déchets et d'encombrants
- Développer chez les habitants la possibilité d'être acteur de la propreté du quartier et du traitement des bio-déchets
- Gérer la problématique de la prolifération d'animaux qui nuit au bien vivre ensemble.

L'enjeu relatif à **L'ACCÈS À L'EMPLOI** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

MOBILITE INSERTION ET EMPLOI

- Favoriser l'accès des femmes à l'emploi pour lutter contre la précarité
- Travailler à lever les freins à l'emploi dans la vie quotidienne des personnes précaires
- Adapter les horaires des services publics aux populations
- Répondre aux besoins des habitants à la fois en proposant des services de proximité et en favorisant leur mobilité.

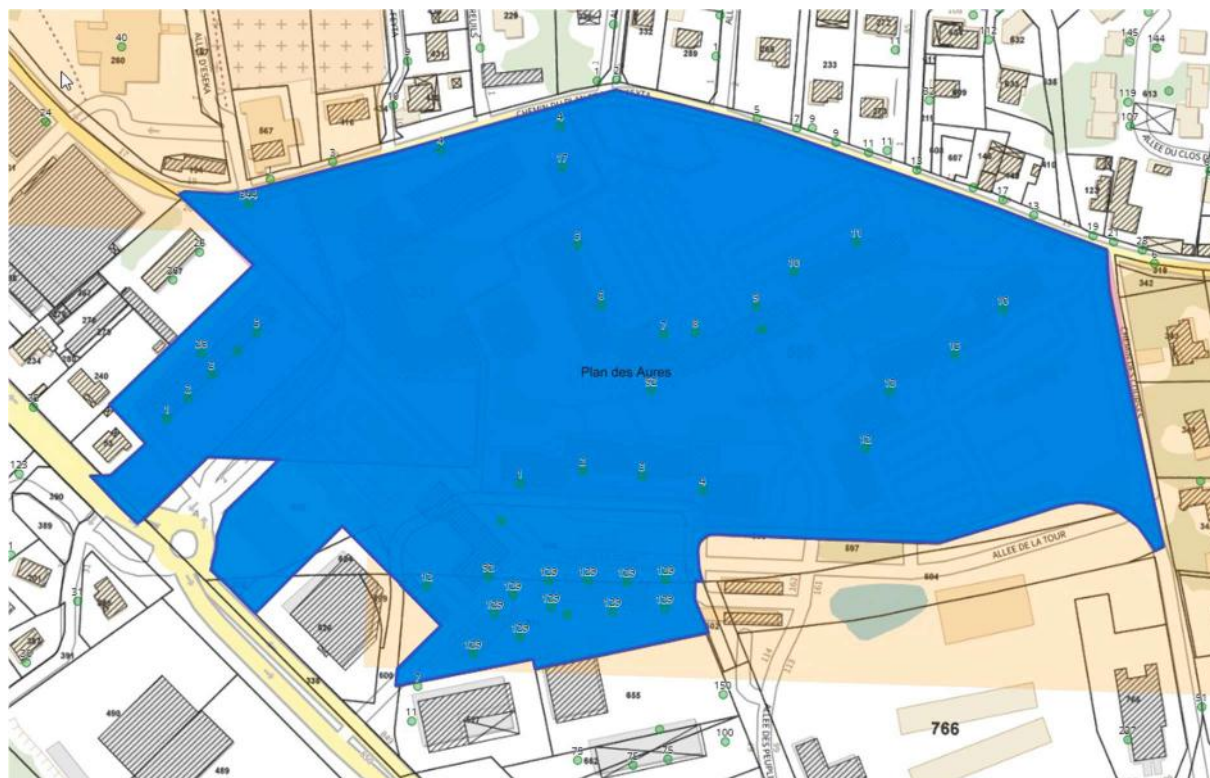
En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

LA COORDINATION DES ACTEURS

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- Coordonner les acteurs de façon généraliste et sur des axes thématiques

- Développer des projets futurs qui engagent différents partenaires
- Mieux identifier collectivement les fragilités des publics

IV c - Le Plan des Aures (Pont-Evêque)



▪ **Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique**

Pont-Evêque est la commune de l'Isère qui compte la plus grande partie de son territoire en QPV.

Le quartier est composé de 1 114 habitants, ce qui représente 21% du total de la population de Pont-Evêque. Il est en légère diminution de population depuis le précédent contrat de ville (-6%). Il est composé de 464 logements sociaux, ce qui représente 49% de l'ensemble des logements sociaux de la commune. Les demandeurs d'emploi représentent eux 28% des demandeurs d'emplois de la commune. Le revenu médian y est de 10 160 euros pour 17 270 euros pour la commune, ce qui en fait la commune la plus pauvre des 3 communes en QPV. La part des moins de 15 ans est plus basse que la moyenne des QPV, celle des plus de 60 ans légèrement supérieure.

Le quartier du Plan des Aures se caractérise comme étant un petit quartier, avec une occupation importante du parc social par les immigrés (36%), le plus élevé de l'agglomération. La part de familles monoparentales est plutôt faible en comparaison des autres QPV mais on constate une part plus importante d'AAH, de sans diplômes et une faible part de scolarisation des 15-24 ans, Il présente l'écart le plus important des QPV entre le taux de réussite au brevet

des jeunes habitants en QPV (45%) et le taux de réussite de l'ensemble des élèves du collèges (69%).

Les loyers dans le parc social y sont plutôt faibles (4,9 euros le mètre carré), le taux de rotation bas à 7,8 %.

Les échanges des groupes de travail ont fait ressortir les constats suivants. Le quartier se caractérise par un nombre important de petits logements. Le projet de renouvellement urbain achevé en 2022 est une réhabilitation réussie. Les aménagements de proximité sont appréciés des habitants avec les aires de jeux et les bancs proposés. La proximité du centre-ville lui permet d'accéder à une offre de service conséquente (commerces et équipements publics). Les interventions dans la proximité (passerelle emploi, médiateurs, prévention spécialisée) sont appréciées.

Sur le plan de l'environnement urbain, il est souligné des problèmes de propreté du quartier et de manque de places de stationnement.

Sur la question scolaire, l'école Cousteau présente une mixité sociale mais les résultats scolaires sont faibles. La rénovation récente du collège Brassens améliore les conditions d'accueil des collégiens et devrait permettre d'augmenter la mixité des collégiens inscrits dans l'établissement. La question de l'inscription en REP du collège suite à sa sortie dans la dernière géographie prioritaire de l'Education Nationale est un sujet récurrent au regard des difficultés scolaires des enfants des QPV. Le projet "orchestre à l'école » avec les écoles publiques Cousteau et Dolto rencontre une satisfaction et montre l'intérêt de ce type de collaboration.

La précarisation de certaines familles est pointée, de même que les difficultés d'insertion des jeunes avec un faible nombre inscrits à la Mission locale. La proximité de zones d'emploi dynamique pourrait être un levier pour l'insertion des personnes. Mais il est souligné aussi qu'un certain nombre de personnes se trouvent en situation de grande précarité, parfois peu visibles et parfois aussi dans le refus de l'accompagnement social.

Sur l'axe santé, deux sujets émergent plus fortement. Un manque se fait ressentir sur l'accès aux soins car l'ouverture de la maison médicale ne peut répondre à toutes les demandes. Par ailleurs, la prise en charge des habitants présentant des difficultés psychiques reste difficile et nuit aux relations de voisinage par l'entretien de conflits, de tapages nocturnes, etc...La question des hospitalisations sans consentement est un sujet prioritaire.

Enfin, un renforcement de la dynamique partenariale est attendu par des rencontres plus régulières entre partenaires.

- **Les objectifs**

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur le quartier du Plan des Aures l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

EDUCATION JEUNESSE

- Prévenir le décrochage scolaire et la déscolarisation
- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif en leur proposant des accompagnements individuels et collectifs
- Elargir le champ des possibles en matière d'éducation
- Etayer la demande de classement du collège en REP
- Développer l'esprit critique chez les enfants et leurs respects des règles de vivre ensemble
- Assurer une cohérence éducative de la petite enfance à la fin des études
- Favoriser les liens entre les entreprises, les jeunes et leurs parents, les établissements scolaires.

L'enjeu relatif à **L'ADHÉSION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE** s'attachera en plus à développer:

L'ACCES AUX DROITS ET LE RESPECT DES DEVOIRS

La question de l'accès aux droits sera abordée en permanence avec celle des devoirs à respecter pour permettre aux habitants de prendre leur place en tant que citoyen

- Réduire la fracture numérique en accompagnant les publics dans leur accès aux services publics
- Mieux prendre en compte les difficultés de santé et de santé mentale
- Mieux repérer les personnes en situations de fragilité
- Améliorer le cadre de vie par la mise en place de la gestion urbaine de proximité

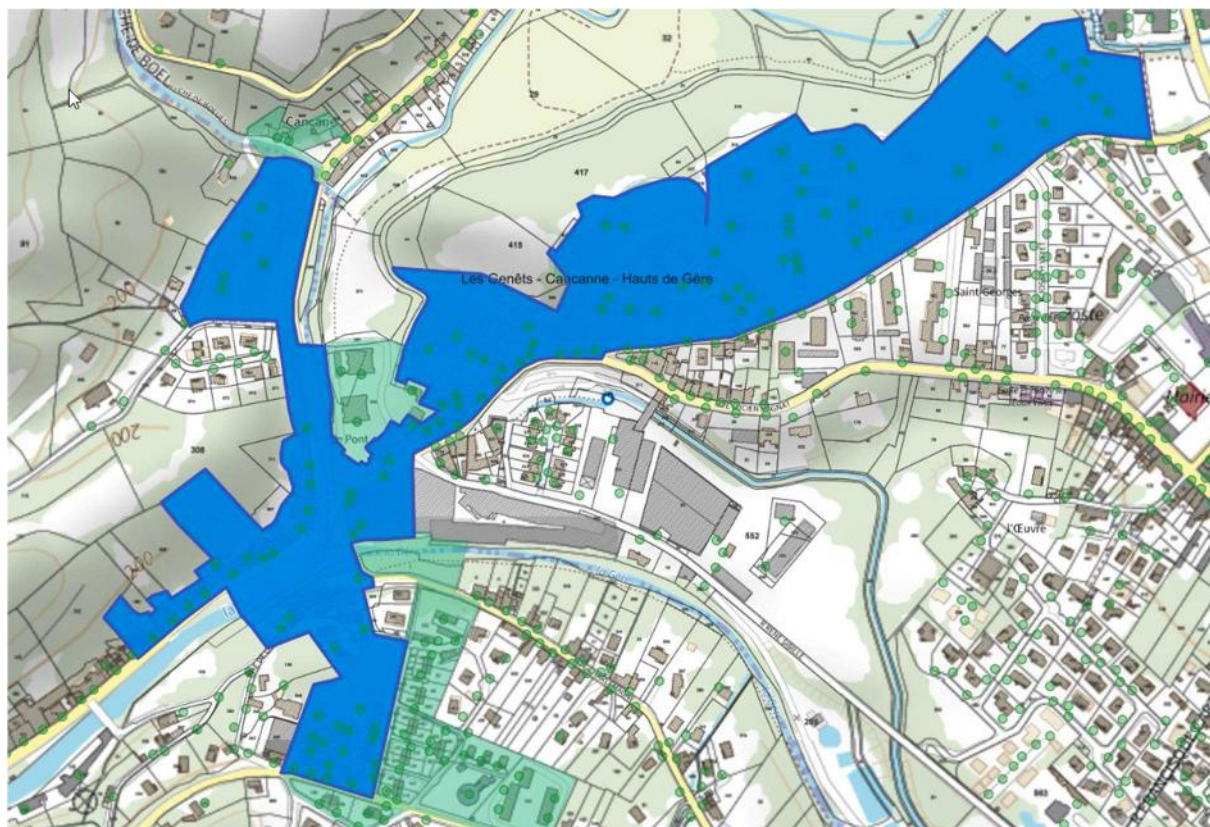
Les enjeux relatifs à **L'ACCES A L'EMPLOI et A LA CREATION D'ACTIVITE ECONOMIQUE, LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE, LA TRANSITION ENERGETIQUE** seront pleinement développés tels que formulés dans les enjeux d'agglomération.

En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

L'ANIMATION PARTENARIALE

- Assurer une animation territoriale à l'échelle du quartier
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de manière transversale
- Définir des sous-groupes de travail en fonction des thématiques (éducation, emploi, cadre de vie, santé...)

IV d - Genets-Cancanne Hauts de Gère (Pont-Evêque et Vienne)



▪ Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique

Ce quartier composé de trois sous-quartiers est à cheval sur deux communes, ce qui rend l'exploitation des données chiffrées plus complexe. Le quartier est composé de 1 597 habitants. Il est en légère augmentation de population depuis le précédent contrat de ville (+2%). Il est composé de 590 logements sociaux. Sur ce nombre, 355 logements sur 12 bâtiments en constituent la partie pour les Genêts. Le revenu médian y est de 11 230 euros alors qu'il est de 19 630 euros pour Vienne et de 17 720 euros pour Pont-Evêque. La part des moins de 15 ans est plus basse que la moyenne des QPV, et celle des plus de 60 ans légèrement supérieure.

Les échanges des groupes de travail ont fait ressortir les constats suivants. La configuration particulière du quartier intercommunal et le manque d'instance de coordination entre les deux communes en font un quartier atypique qui pose la question de son animation territoriale pour la suite : doit-on le constituer comme une entité en soi ou considérer ses sous-quartiers avec le rattachement à leur commune ?

Si chacun des trois sous-quartiers présente un caractère excentré, aujourd'hui, il n'y pas vraiment d'interventions spécifiques sur ces territoires, hors les animations de proximité lors de la démarche quartiers d'été. La proximité de la nature, de la Gère est un atout pour ces trois sous-quartiers. Ils présentent des problèmes récurrents de gestion des encombrants et

des déchets. Le sujet des troubles psychiques et des troubles de voisinage qui peuvent y être liés est pointé par le bailleur. L'isolement des personnes dans les quartiers, et leur accès aux droits dans un contexte de faible présence des services publics est relevée.

Sur Cancane où n'interviennent pas les institutions en proximité, le sentiment d'enclavement domine.

Sur Charlemagne, l'offre de transports publics est plutôt faible et des problèmes de stationnement sont pointés. L'école Lafayette présente un taux d'IPS parmi les plus bas de l'Isère. Le souhait de créer une association de parents est exprimé.

Sur les Genets, le quartier est plus en proximité des zones d'activités de Pont-Evêque mais la vie de quartier est plus tournée vers les logements que sur son animation, laissant une place aux jeunes dans les espaces publics. On constate des phénomènes de décrochage d'un certain nombre de collégiens et des pratiques de caillasse des bus ainsi que des pratiques de consommation de protoxyde d'azote chez les jeunes tout comme au Plan des Aures.

▪ Les objectifs

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur ce quartier l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

EDUCATION JEUNESSE

- Rechercher les ententes entre les institutions et les parents
- Assurer une cohérence éducative pour le parcours de l'enfant
- Favoriser les liens avec les entreprises

L'enjeu relatif à **L'ADHÉSION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE** s'attachera en plus à développer:

L'ACCES AUX DROITS ET LE RESPECT DES DEVOIRS

La question de l'accès aux droits sera abordée en permanence avec celle des devoirs à respecter pour permettre aux habitants de prendre leur place en tant que citoyen

- Renforcer la présence des acteurs socio-éducatifs et les liens existants entre habitants pour faciliter l'accès aux droits
- Faciliter l'accès aux services publics via l'accès aux numérique
- Améliorer l'accès aux soins et les prises en charge en santé mentale

Les enjeux relatifs à **L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA CREATION D'ACTIVITE ECONOMIQUE, LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE, LA TRANSITION**

ENERGETIQUE seront pleinement développés tels que formulés dans les enjeux d'agglomération.

En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

LE PARTENARIAT

- Renforcer la dynamique partenariale par la rencontre des acteurs des sous-quartiers en lien avec Vallée de Gère pour la partie Cancanne et Hauts de Gère et le Plan des Aures pour la partie Genets
- Soutenir les dynamiques collectives émergentes des habitants
- Mieux informer les habitants sur l'existant et l'offre de service sur le territoire
- Favoriser la mobilité des habitants vers les institutions
- Aller vers les publics et les familles en situation d'isolement

IV e - Estressin (Vienne)



▪ Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique

Le quartier d'Estressin est situé au Nord de la ville de Vienne et constitue une des entrées de ville. Son territoire longe le Rhône sur près de 3 kms et se trouve séparé du nord au sud par la voie de chemin de fer qui joue un rôle de frontière artificielle. Cette configuration tend à cloisonner les espaces et participe à marquer culturellement chaque zone d'habitat. De fait, Estressin peut se décrire comme un ensemble comprenant 7 sous-quartiers auxquels les populations qui y résident se disent très attachées.

L'évaluation du dernier contrat de ville faisait état de nombreux aménagements réalisés (City stade, aire de jeux intergénérationnelle, voie verte permettant de relier le quartier au sud de la ville en passant par le centre-ville, végétalisation et rénovation des écoles). Par ailleurs, le chauffage des habitants du quartier se fait par la création par le bailleur ADVIVO d'un réseau de chaleur alimenté par la récupération de l'énergie de l'usine Yoplait à proximité.

Le quartier est composé de 2 025 habitants, ce qui représente 7% de la commune. Il est en légère diminution de population depuis le précédent contrat de ville (-4%). Il est composé de 950 logements sociaux, ce qui fait un ratio de ménages par logement social plutôt bas, expliqué aussi par la présence de personnes âgées. Cela représente 21% des logements sociaux de la commune. Le revenu médian y est de 10 730 euros alors qu'il est de 19 630 euros pour Vienne. La part des demandeurs d'emploi y est de 10% légèrement supérieure à la part de la population du quartier sur le total communal.

La part des moins de 15 ans est plus basse que la moyenne des QPV, et celle des plus de 60 ans la plus élevée des QPV, légèrement supérieur même à la moyenne de l'agglomération et supérieur de 8 points à la moyenne des QPV.

La part de familles monoparentales est juste dans la moyenne des QPV. Le taux de personnes au RSA et à l'AAH est plus élevé que la moyenne des QPV. La scolarisation des 15-24 ans y est faible, la part de sans diplômes est très élevée expliquée par le vieillissement de la population avec 10 points d'écart sur la moyenne des QPV.

Les loyers dans le parc social y sont les plus faibles des QPV (4 euros le mètre carré) expliquant pour partie le taux de rotation le plus bas des QPV, à 6,2%.

Les échanges des groupes de travail ont fait ressortir les constats suivants. Sur l'environnement urbain, le problème de gestion des déchets et des encombrants, de dégradation du cadre de vie est relevé. Malgré les moyens déployés par les collectivités et le bailleur, il apparaît qu'une meilleure coordination des acteurs pourrait favoriser les améliorations. Si le vieillissement de la population est un sujet, par les animations spécifiques de la population que cela induit, la précarité de certaines personnes est aussi relevée car elle est moins visible. Le quartier est aussi peuplé de nombreuses familles implantées depuis de nombreuses années (troisième génération) qui ont développé une solidarité de voisinage en lien avec la proximité familiale et la place des grands-parents.

La question des stages pour les jeunes et leur faible nombre accueilli à la mission locale pose la question d'une stratégie pour la jeunesse même si celle-ci reste impliquée dans la dynamique du quartier en lien avec le centre social. La prise en compte du décrochage scolaire, l'insertion des jeunes au regard des difficultés de mobilité restent une préoccupation forte dans ce quartier vieillissant.

La place des femmes dans le quartier, leur occupation des espaces publics, et les évitements que cela engendre, interrogent de nombreux acteurs de terrain. De la même manière, la

question de l'apprentissage de la langue pour les familles issues de l'immigration même avec les ateliers socio-linguistiques existants reste un enjeu.

Sur la santé, si le quartier est bien doté avec de nombreux professionnels et une pharmacie, la question de l'accès aux droits pour l'ensemble des publics se pose, de même que la gestion des troubles de voisinage liée à la précarisation de la santé psychique.

▪ **Les objectifs**

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur le quartier d'Estressin l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

- Renforcer la cohérence de l'accompagnement socio-éducatif sur le territoire
- Améliorer les transitions des étapes de la vie de l'enfant de la petite enfance à sa majorité (passerelle petite enfance-maternelle ; maternelle-primaire ; primaire-collège, la liaison post troisième)
- Développer le travail sur l'orientation dès le début du collège
- Faciliter l'implication des parents dans le processus éducatif de leurs enfants notamment en facilitant le lien entre l'école et les parents

Les enjeux relatifs aux **DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET A LA TRANQUILLITE PUBLIQUE** seront particulièrement travaillés dans le cadre de :

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC ET LE RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

- Renforcer la sensibilisation des habitants au respect du cadre de vie par des animations de proximité
 - Pour améliorer la propreté,
 - Pour renforcer le respect des infrastructures (city stade, aires de jeu...)
- Réduire le nombre d'encombrants et de déchets déposés
- Impliquer les habitants dans l'attractivité du quartier notamment par des actions de verdissement, jardinage, embellissement du quartier
- Inciter par le biais du sport et de la culture à sortir du quartier et plus largement, accompagner les habitants à s'ouvrir vers l'extérieur

L'enjeu de **L'ADHESION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE** sur le quartier d'Estressin s'attachera à :

- Développer l'apprentissage et la maîtrise du français
- Développer des animations sur les espaces extérieurs favorisant la mixité des populations (femmes/hommes)

Les thématiques relatives à **L'ACCES A L'EMPLOI ET LA CREATION D'ACTIVITE ECONOMIQUE, ET LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE** seront pleinement développées, telles que formulées dans les enjeux d'agglomération.

En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

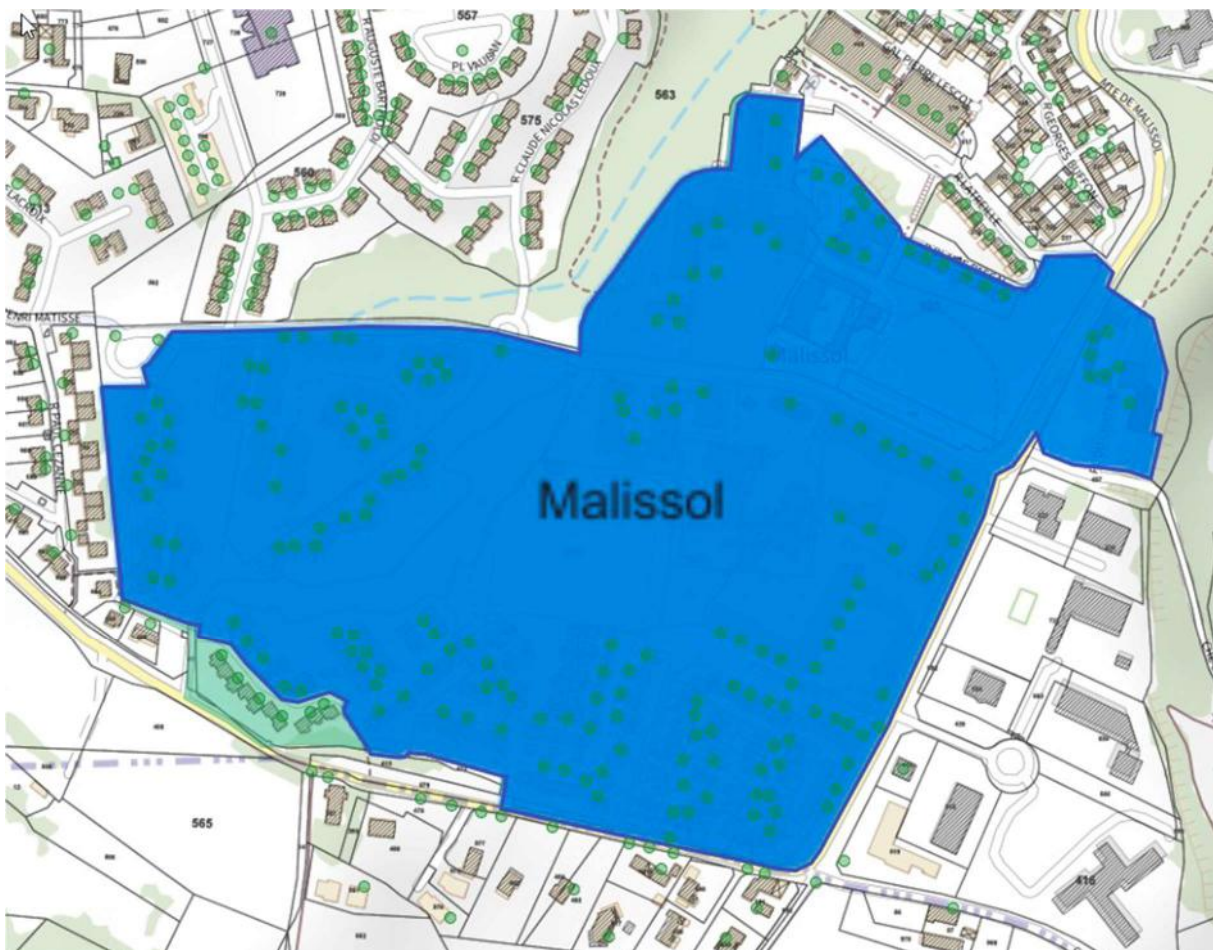
LE PARTENARIAT

- Renforcer le travail à l'échelle du quartier entre tous les partenaires

Au regard de la spécificité du vieillissement du quartier, une attention particulière sera portée à :

- Mieux prendre en compte le vieillissement de la population et lutter contre l'isolement notamment en améliorant le repérage des personnes isolées pour les orienter vers les accompagnements individuels et collectifs

IV f - Malissol (Vienne)



▪ **Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique**

Le quartier situé à 4 kms du centre-ville de Vienne est composé d'ensembles d'habitats collectifs, semi-collectifs et individuels, installés dans un secteur « très vert » de la ville. Entre 2011 et 2017, 14 millions d'euros ont été investis sur ce quartier pour mener une opération de renouvellement urbain visant à requalifier des logements, des espaces publics et des équipements publics tels que des écoles. En complément, ce quartier a pu bénéficier de diverses améliorations depuis 2015, en matière d'aménagement des espaces publics, dans le cadre du plan école, du logement ou des équipements publics :

- Amélioration thermique et mise en accessibilité extérieure du groupe scolaire J. Rostand (2016-2017).
- Mise en accessibilité intérieure (2019-2020).
- Amélioration et réaménagement des 20 parcelles de jardins familiaux (2017)
- Installation d'un city stade pour la pratique du football (2019).
- Installation d'une aire de jeux petite enfance sur la place Auguste Perret (2021)

Le quartier est composé de 1 714 habitants soit 6% de la part communale, en légère augmentation (3%) depuis le dernier contrat de ville. Il est constitué de 467 logements sociaux, ce qui fait un ratio par ménages élevé expliqué par la typologie des logements avec 55% de T4 en parc public. Les demandeurs d'emploi représentent 7% de la part communale. Le revenu médian déclaré est de 11 720 euros par rapport à 19 630 pour la commune, le plus élevé des trois QPV de Vienne.

La part des moins de 15 ans (31%) est la plus élevée des QPV, reflet d'un quartier comprenant des familles nombreuses. Les plus de 60 ans sont justes au-dessus de la moyenne des 6 QPV (19% contre 18%). La scolarisation des 15-24 ans est élevée (même moyenne que l'agglomération) et le niveau de sans diplômes bien en-dessous de la moyenne des QPV avec 12 points de moins. Les familles monoparentales sont à 21% des ménages, le taux de bénéficiaires du RSA en dessous de la moyenne des QPV alors que le taux de bénéficiaires de l'AAH est juste au-dessus. Le taux de possession de voitures est le plus élevé des 6 QPV traduisant le caractère excentré du quartier. Le coût des loyers au mètre carré est de 4,9 euros et le taux de rotation de 7,5.

Les rencontres partenariales ont partagé les constats suivants. Le caractère excentré du quartier fait qu'il est plus tourné vers Pont-Evêque pour les pratiques quotidiennes alimentaires, en particulier du fait de manque de commerces sur le quartier. Cette situation pose aussi problème pour les pratiques sportives pas forcément accessibles pour les publics jeunes en particulier. Par contre, son caractère excentré fait qu'il se trouve en grande proximité de la nature et que les usages de celle-ci par les populations pourraient être renforcés (pique-nique, balades, jardins...). Sur la question de la jeunesse, le décrochage scolaire reste une préoccupation de même que les nombreuses incivilités que les jeunes peuvent développer avec en particulier des caillassages de bus ou des rodéos urbains que les événements de l'été 2023 ont exemplifiés. Cela pose la question des offres proposées aux jeunes sur le quartier en l'absence temporaire d'un animateur au centre social. Le décrochage pose la difficulté de la coordination de l'ensemble des acteurs de terrain. Ceux-ci souhaiteraient d'ailleurs être mieux informés les uns les autres des activités de chacun pour

mieux diffuser l'information en direction des publics. Enfin, il faut souligner que le quartier a vécu ces dernières années une difficulté à stabiliser les équipes de terrain que ce soit au centre social ou au niveau du périscolaire par exemple.

Les acteurs de terrain ont le sentiment d'une précarisation du quartier ces dernières années liée aux crises successives (sanitaire, énergétique et inflation). Celle-ci se ressent dans les remontées du bailleur ADVIVO qui s'inquiète de la virulence de certains locataires et plus largement par l'agressivité des publics. Si de nombreux intervenants professionnels existent sur le quartier, le milieu associatif est moins présent.

Des problèmes de mode de garde se posent sur la petite enfance (au niveau des places en crèche et avec les assistantes familiales). Mais des volontés de coopération sur tout le champ de la petite enfance à la jeunesse sont présentes en lien entre les différentes structures concernées.

▪ **Les objectifs**

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur le quartier de Malissol l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** se déclinera plus particulièrement sous la forme de :

MAINTENIR ET RENFORCER LES DYNAMIQUES EDUCATIVES LOCALES

- Valoriser les réussites des habitants issus du quartier pour créer des repères positifs pour la jeunesse du quartier
- Prévenir le décrochage scolaire notamment en :
 - Repérant mieux les enfants en situation de fragilité dès la petite enfance
 - Veillant à la complémentarité des acteurs socio-éducatifs et des dispositifs existants
- Créer des leviers de soutien à la parentalité
- Inciter par le biais du sport et de la culture à sortir du quartier et plus largement, accompagner les habitants à s'ouvrir vers l'extérieur

L'enjeu relatif à **L'ADHESION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE** s'attachera en plus à développer:

L'ACCES AUX DROITS ET LE RESPECT DES DEVOIRS

La question de l'accès aux droits sera abordée en permanence avec celle des devoirs à respecter pour permettre aux habitants de prendre leur place en tant que citoyen

- Favoriser l'accès aux services publics notamment en s'appuyant sur les permanences de proximité, et en maintenant un espace et un accompagnement numérique sur le quartier
- Mener un état des lieux de l'offre existante et diffuser l'information

Les deux enjeux relatifs aux **DEFIS ENVIRONNEMENTAUX ET A LA TRANQUILLITE PUBLIQUE** se verront renforcés par une attention sur :

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC ET LA MOBILITE

- Valoriser les espaces publics et les équipements du quartier par des animations et l'appropriation de la nature environnante
- Objectiver les besoins et identifier les ressources en déplacement sur lesquels les habitants peuvent s'appuyer et les diffuser au plus grand nombre
- Responsabiliser les habitants aux questions de tranquillité publique du quartier
- Prévenir les incivilités générées par certains groupes d'enfants et de jeunes dans le quartier

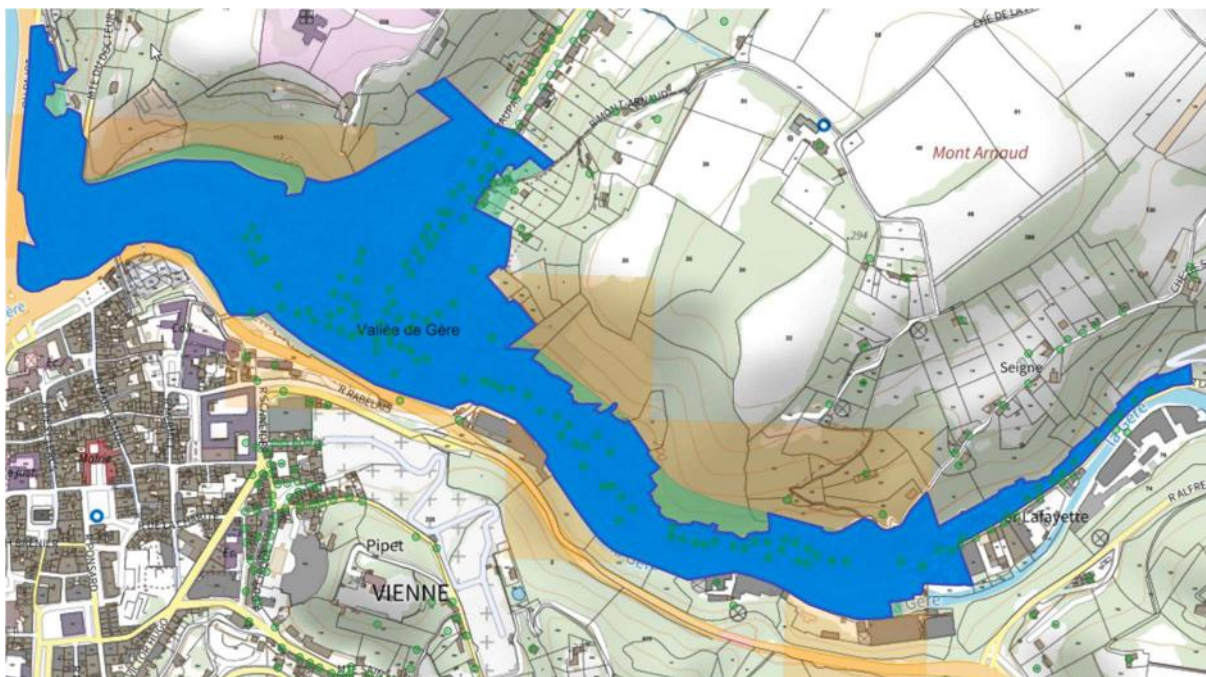
La thématique relative à **L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA CREATION D'ACTIVITE ECONOMIQUE** sera pleinement développée telle que formulée dans les enjeux d'agglomération.

En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

LA COORDINATION DES ACTEURS

- Créer des rencontres partenariales généralistes et thématiques (GUSP, continuité éducative...) pour :
 - Faciliter la circulation des informations entre tous, rendre plus lisible l'offre des structures existantes en direction des habitants
 - Monter des projets en commun notamment dans le cadre de l'appel à projets
- Mieux soutenir les initiatives habitantes

IV q - Vallée de Gère (Vienne)



▪ Analyse des chiffres clés et diagnostic qualitatif synthétique

Le quartier présente un fort potentiel de développement grâce à son patrimoine bâti et ses richesses naturelles. Il est un maillon urbain stratégique du fait de sa proximité du centre-ville de Vienne et le lien avec la ville de Pont-Evêque et est depuis l'origine lié au développement économique et urbain de l'agglomération. La Vallée de Gère est inscrite en tant que quartier prioritaire de la Politique de la Ville depuis plus de 20 ans et a toujours eu une vocation sociale et d'accueil, depuis l'installation des premières familles ouvrières oeuvrant dans les usines, jusqu'aux dernières vagues d'immigration. Le quartier est constitué de logements publics et de logements privés avec des loyers bas liés aux conditions de logement dégradé et la présence de marchands de sommeil.

Ce quartier a pu bénéficier de diverses améliorations depuis 2015, en matière d'aménagement des espaces publics, dans le cadre du plan école, du logement ou des équipements publics :

- Création de l'aire de jeux square Saint Martin (2017)
- Réhabilitation de l'EAJE (établissement d'accueil des jeunes enfants) Petit Martin (2017)
- Installation d'un city stade pour la pratique du football et du basket en 2019.
- Reconversion de l'ancienne usine Proplan en Musée de l'Industrie Textile (2019).
- Création par ADVIVO d'un cabinet médical place Drapière (2019)
- Réhabilitation de 106 logements par le bailleur social ADVIVO (NPNRU – 2021)
- Réaménagement de la place de la Fûterie (NPNRU – 2022).
- Réhabilitation en cours du bâtiment Locagère hébergeant le centre social, le théâtre Saint

Martin et à terme les archives municipales (NPNRU)

Ce quartier en pleine mutation fait l'objet d'un Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) permettant de requalifier des équipements et espaces publics sur la période 2019-2024.

Le quartier est composé de 2 669 habitants, représentant 9% de la population communale en légère augmentation depuis la signature du dernier contrat de ville (+1%). Il est composé de 676 logements sociaux, ce qui représente 15% de la part communale. Les demandeurs d'emploi y sont légèrement surreprésentés par rapport à la part communale mais cela s'explique aussi par le nombre important de personnes âgées. Le revenu médian y est le plus bas des 6 QPV à hauteur de 9 820 euros pour 19630 sur la ville de Vienne. Si la part des plus de 60 ans est la plus faible des 6 QPV, les plus de 15 ans se situe juste au-dessus de la moyenne des QPV (27% contre 26%). La part des familles monoparentale est dans la moyenne des QPV. Tout comme le taux de scolarisation des 15-24 ans et la part des sans diplômes. Le nombre d'adultes handicapés est bas et le nombre de personnes au RSA légèrement supérieur à la moyenne des QPV.

Le taux de rotation dans les logements est le plus élevé des 6 QPV traduisant à la fois l'importance de l'accueil des nouveaux arrivants dans le quartier et la poursuite de la fonction historique du peuplement sur l'agglomération. Le nombre de personnes immigrées même s'il n'est pas le plus élevé des 6 QPV reste de ce fait élevé (30%). Alors même que le quartier est précarisé au regard du revenu médian, le coût des logements sociaux au mètre carré est à 5,2 euros, quasi identique à la moyenne de l'agglomération.

Les rencontres partenaires ont fait remonter les constats qualitatifs suivants. Sur la sécurité, deux questions sont posées : à la fois de délinquance et de trafics de stupéfiants mais aussi les enjeux de sécurité routière liée à la circulation des voitures sur l'axe principal du quartier en long de la Gère.

Sur l'environnement urbain, si le quartier est en pleine mutation du fait du renouvellement urbain, avec en particulier la réhabilitation du bâtiment Locagère qui va permettre d'héberger le centre social, il constitue néanmoins pour de nombreux publics une entrée de gamme par l'accès au parc privé à bas coût et par les pratiques locales de marchands de sommeil. La présence de la Gère constitue une véritable opportunité pour des modes doux.

Sur la santé, le manque de présence de médecins généralistes est pointé même si un cabinet médical a été créé récemment.

Les équipements publics et culturels (théâtre, musée, médiathèque...), l'offre de services est particulièrement importante sur le quartier même si l'accès des populations aux équipements culturels se pose et incite à développer des liens entre ces équipements et les populations du quartier. Des structures d'insertion par l'activité économique sont présentes de même qu'une permanence emploi et une permanence d'accès aux droits des étrangers. Cependant les besoins en apprentissage de la langue française restent conséquents, du fait de l'arrivée de nombreux primo-arrivants.

Cela impacte la question scolaire. Ainsi, l'école Lafayette a l'indice de positionnement social le plus bas de l'agglomération et même si le projet de végétalisation de la cour de l'école est acté, même si des liens forts la lie au centre social, les difficultés scolaires restent importantes. L'école souhaite renforcer ses liens avec son environnement extérieur et en particulier trouver les moyens de créer une association de parents d'élèves.

Dans le rapport à l'appropriation des espaces publics, deux sujets demeurent : la question des déchets, des encombrants et de la propreté du quartier d'une part, rendu encore plus sensible par la présence de nombreux commerces et la question de la place des femmes dans les espaces du quartier, d'autre part. En effet, de nombreux bars (en particulier associatifs) jalonnent le parcours le long de la vallée de la Gère, sont souvent occupés par des hommes et grèvent de fait l'occupation des espaces publics par les femmes.

▪ Les objectifs

Les partenaires s'attacheront à mettre en oeuvre sur le quartier de Vallée de Gère l'ensemble des enjeux définis à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu relatif à la **REUSSITE EDUCATIVE** sera notamment décliné sur le quartier de Vallée de Gère sous la forme de :

EDUCATION, PETITE ENFANCE, PARENTALITE

- Renforcer le soutien aux parents et aux enfants de l'école Lafayette (accès à la culture, apprentissage de la langue, ...)
- Développer des actions de prévention du décrochage en partenariat, de la petite enfance à l'entrée dans l'emploi (travail sur les passerelles...)
- Valoriser les jeunes en réussite et développer les actions de tutorat-mentorat et de « pair-aidance »
- Renforcer les actions de socialisation des enfants de moins de trois ans
- Renforcer la place des pères dans l'éducation des enfants

L'enjeu à l'échelle de l'agglomération relatif à **L'ADHESION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE** se déclinera plus spécifiquement sur Vallée de Gère par :

LA PLACE DES FEMMES ET L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

- Favoriser la cohabitation de tous et la présence des femmes sur l'espace public
- S'appuyer sur la stratégie d'activité commerciale du NPNRU pour favoriser la mixité sur l'espace public
- Développer les actions de GUSP

L'enjeu relatif à **LA TRANQUILLITE PUBLIQUE** se déclinera en objectifs suivants :

- Renforcer les actions de prévention de la délinquance sur le quartier
- Renforcer l'articulation entre les acteurs de la prévention

Cet enjeu de tranquillité publique sera complété par :

L'ACCES AUX DROITS ET LE RESPECT DES DEVOIRS:

La question de l'accès aux droits sera abordée en permanence avec celle des devoirs à respecter pour permettre aux habitants de prendre leur place en tant que citoyen

- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants
- Développer l'apprentissage du français pour les habitants allophones
- Accompagner les personnes à l'autonomie dans leurs démarches administratives
- Renforcer les actions de prévention en santé en partenariat
- Favoriser l'accès aux équipements culturels viennois
- Développer les initiatives culturelles qui favorisent l'ouverture et la mixité dans le quartier

Les thématiques relatives à [L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA CREATION D'ACTIVITE ECONOMIQUE, AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ENJEUX CLIMATIQUES](#) seront pleinement développées telles que formulées dans les enjeux d'agglomération.

En plus des enjeux d'agglomération, l'atteinte des objectifs du projet de territoire sera favorisée par :

LE PARTENARIAT ET LA COORDINATION DES ACTEURS:

- Développer l'inter-connaissance entre acteurs et établir et mieux coordonner le plan d'actions du quartier
- Mieux associer les habitants du quartier

V - LA GOUVERNANCE

L'organisation de la gouvernance passe par la clarification des instances de pilotage du contrat, l'animation tant locale qu'intercommunale de la politique de la ville et l'exercice de la fonction d'agent de développement, l'élaboration des règles de la programmation future, le rappel des dispositifs inhérents à la politique de la ville et son rôle d'ensemblier sur le territoire, l'articulation avec le droit commun et enfin les modalités d'évaluation du contrat de ville.

V a- Les instances de pilotage

Trois instances président à la mise en œuvre du contrat de ville. Chaque signataire s'engage à désigner un représentant à ces instances :

- **Le Comité de pilotage** est l'instance politique qui rassemble 2 fois par an les différents partenaires institutionnels (Agglomération, Communes, Etat, Département, Education Nationale, CAF, Bailleurs...) du contrat de ville

- **Le Comité technique** rassemblant les principaux représentants techniques des partenaires institutionnels suit la mise en œuvre du contrat de ville, en assure le suivi de la programmation et l'évaluation annuelle qui en est faite.
- **Le Comité des financeurs** analyse les projets et harmonise les propositions d'engagements financiers de la programmation annuelle du contrat de ville. Elle veille au principe d'additionnalité du contrat de ville qui ne se substitue pas au droit commun.

V b - L'animation territoriale

La circulaire du 31 août 2023 précise que « *conformément aux orientations fixées par le courrier du ministre en charge de la ville du 3 avril 2023, les nouveaux contrats de ville comporteront un socle consacré à des thématiques transversales et une partie dédiée aux projets spécifiques à chaque quartier, construite avec l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus, associations, bailleurs, acteurs publics et privés). Les futurs contrats de ville ne seront par conséquent plus organisés en piliers, mais recentrés sur les enjeux locaux les plus prégnants identifiés en lien étroit avec les habitants.* » Ainsi, le travail à l'échelle de chaque quartier politique de la ville est privilégié pour répondre aux besoins des habitants.

Lors de l'élaboration de la contractualisation 2024-2030, les acteurs locaux de chaque territoire ont souligné le besoin d'une animation du partenariat à l'échelle du quartier pour renforcer l'interconnaissance entre acteurs, partager les informations nécessaires, renforcer la coordination des actions et élaborer des actions partenariales répondant aux besoins des habitants.

Meilleur échelon de la mise en œuvre de la politique de la ville sur leur territoire, les communes sont considérées à ce titre comme le niveau pertinent pour la mise en place d'une animation territoriale efficace.

Dans cette logique, les communes de Vienne, Pont-Evêque et Chasse-sur-Rhône disposent d'un animateur territorial, qui sera chargé d'animer la politique de la ville à l'échelle de chaque QPV, en lien avec l'équipe des chefs de projets thématiques de l'Agglomération.

Dans ce cadre, Vienne Condrieu Agglomération a décidé de poursuivre le soutien engagé depuis 2010 au titre de sa compétence Politique de la Ville, pour l'action des communes de Vienne, Pont-Evêque et Chasse-sur-Rhône dans l'animation locale de la Politique de la Ville, l'accompagnement des acteurs locaux et dans sa fonction de maître d'œuvre du projet global des quartiers.

Ce soutien devait permettre :

- Aux communes de définir et de piloter les projets de territoire de chaque QPV
- A Vienne Condrieu Agglomération d'assurer le pilotage stratégique et la coordination des différentes maîtrises d'ouvrages et des différents volets du Contrat de Ville à l'échelle de l'agglomération

▪ **Engagement de Vienne Condrieu Agglomération**

Vienne Condrieu Agglomération s'engage selon les conditions fixées par la présente convention, à :

- Piloter, suivre et animer l'élaboration et l'évaluation des programmations annuelles du Contrat de Ville de l'Agglomération :
 - Préparer et diffuser l'appel à projets en lien avec les animateurs territoriaux,
 - Organiser les comités techniques, les comités de financeurs, et les comités de pilotage,
 - Diffuser les notifications des subventions allouées aux porteurs de projets,
 - Développer les liens avec les associations intervenant à l'échelle de l'Agglomération,
 - Développer le partenariat avec les acteurs institutionnels de la politique de la ville,
 - Instruire l'ensemble des demandes de subventions et donner un avis technique thématique sur les projets déposés et les bilans
- Participer aux rencontres territoriales, aux réunions avec les différents acteurs locaux à la demande des animateurs territoriaux pour apporter une expertise technique et thématique
- Animer et coordonner les dispositifs thématiques de la Politique de la Ville (ASV, CISPD, PRE, ...)
- Animer un comité technique Gestion Urbaine et Sociale de Proximité à l'échelle de l'Agglo, participer aux rencontres GUSP à l'échelle des quartiers en appui de l'animateur territorial, assurer le suivi des actions prévues au niveau de l'Agglomération
- Organiser et animer des rencontres entre les trois animateurs territoriaux

▪ **Engagement de la Commune**

La Commune, premier échelon du dialogue avec la société civile et les porteurs de projets, définit les projets de quartiers et occupe le rôle central de l'animation à l'échelle des QPV et du repérage des projets :

La Commune s'engage à contribuer activement, par la mobilisation de ses propres moyens humains et financiers, à la mise en œuvre opérationnelle de la Politique de la Ville sur son territoire. Elle s'engage à fournir les données, informations et bilans qui lui seront demandés par l'équipe projet de l'agglomération dans le respect du cadre général et pour la mise en œuvre des conditions particulières détaillées ci-dessous.

La Commune s'engage à désigner un référent territorial qui aura pour mission de :

- Suivre les projets de territoire par QPV
- Animer des rencontres par QPV avec l'ensemble des acteurs de terrain du territoire concerné pour renforcer l'interconnaissance entre acteurs, partager les informations

nécessaires, renforcer la coordination des actions et élaborer des actions partenariales répondant aux besoins des habitants

- Créer et développer le lien entre la politique de la ville et les associations locales, les inciter à bénéficier des financements possibles dans le cadre de la politique de la ville, les accompagner dans leurs démarches (demande de subvention et bilan)
- Avoir le souci de la participation des habitants au contrat de ville
- Faire remonter les besoins spécifiques et les problématiques des quartiers
- Déclencher les demandes en terme de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, animer et organiser les rencontres à l'échelle du quartier, assurer le suivi des actions prévues au niveau communal
- Donner un avis sur la pertinence des projets déposés dans la programmation en lien avec les autres actions et les besoins du territoire concerné

V c - La participation des habitants

Aujourd'hui, seul le conseil citoyen de la Vallée de Gère continue à se réunir. Néanmoins, les communes, en lien avec leurs services, les bailleurs sociaux et les centres sociaux mettent en place des dynamiques participatives dans le cadre de concertations sur les projets d'aménagement urbain, l'évaluation du contrat de ville ou encore lors de phases de diagnostic liés à de nouveaux projets.

VI - LES DISPOSITIFS ASSOCIES AU CONTRAT DE VILLE

Dans le contrat de ville, chacun des signataires s'engage à participer aux différents dispositifs de la politique de la ville, selon son domaine de compétences avec ses moyens de droit commun et éventuellement avec des crédits spécifiques de la politique de la ville.

VI a - Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative vise à « donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il vise à accompagner, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement » (Délégation Interministérielle à la Ville - note de cadrage - février 2005)

Ainsi, la spécificité du dispositif est bien de prendre en compte les enfants dans leur globalité et leur environnement, notamment familial en travaillant les questions sociales, culturelles, éducatives, sanitaires, sportives au service d'un parcours individualisé de l'enfant. Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée de manière à proposer aux enfants et à leurs parents un parcours « sur-mesure ».

VI b - L'Atelier Santé Ville (ASV)

L'objectif général est de favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité de l'agglomération avec une attention spécifique pour les habitants des quartiers politique de la ville.

Les missions de l'ASV sont :

- D'identifier au niveau local les besoins spécifiques des publics en difficulté et les déterminants de l'état de santé liés aux conditions de vie ;
- De faciliter la mobilisation et la coordination des différents intervenants par la création et le soutien à des réseaux médico-sociaux ;
- De diversifier les moyens d'intervention en fonction de l'analyse des besoins par site ;
- De rendre effectif l'accès aux services publics sanitaires et sociaux de droit commun ;
- De développer la démarche de santé communautaire.

VI c - Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance a été créé le 3 novembre 2003, avec pour objectif d'être l'instance d'analyse et de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance et d'assurer la coordination avec les institutions et organismes privés ou publics impliqués dans les dispositifs.

Le C.I.S.P.D. a pour mission de :

- Définir des priorités stratégiques locales en lien avec les orientations nationales
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie territoriale
- Evaluer l'action globale par priorités définies

VI d - L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU)

Les programmes nationaux de rénovation urbaine, successivement conduits à Malissol et Plan des Aures (PNRU) puis en Vallée de Gère (NPNRU) consistent en la conduite de projets globaux visant à améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité des quartiers prioritaires. Les projets de rénovation urbaine concernent ainsi à la fois la requalification des espaces publics, de l'habitat et des équipements.

Portés par l'Agglomération en lien étroit avec les communes, ces projets partenariaux réunissent les maîtres d'ouvrage des opérations et les financeurs (Agence nationale de rénovation urbaine, Région, Caisse des dépôts et consignations...) et font l'objet d'une concertation auprès des habitants.

VI e - La Convention intercommunale des attributions

La Conférence intercommunale du logement a pour objectif de définir et suivre la mise en œuvre d'objectifs partagés en matière d'attribution de logements sociaux, de manière à favoriser la mixité à l'échelle de l'agglomération.

Ainsi des indicateurs réglementaires sont suivis :

- Objectif d'atteindre 25% des attributions des logements sociaux situés hors QPV aux ménages ayant des ressources inférieures au 1er quartile de revenus (soit le ¼ des demandeurs les plus pauvres)

- Objectif d'atteindre 50% des attributions des logements sociaux situés en QPV aux ménages ayant des ressources supérieures au 1er quartile de revenus

VI f - La Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) et l'abattement sur la TFPB

La Gestion urbaine et sociale de proximité a pour objectif de favoriser la coordination des services gestionnaires et la participation des habitants en vue d'améliorer la qualité du cadre de vie dans les quartiers. Elle recouvre les enjeux de propreté, d'enlèvement des encombrants, de stationnement, de tranquillité publique...

Dans ce cadre, un abattement à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) s'applique sur le patrimoine des bailleurs sociaux au sein des QPV, en contrepartie de la mise en œuvre d'actions favorisant le cadre de vie. La convention d'utilisation de l'abattement TFPB, définie en partenariat entre les bailleurs sociaux, l'Etat, les communes et l'Agglo, est annexée au contrat de ville, dont les organismes concernés doivent être signataires pour bénéficier de l'abattement.

Une convention spécifique sera précisée pour élaborer les méthodes de travail futures.

VI g - Les adultes relais

Destinés à des personnes de plus de 26 ans en recherche d'emploi et habitant un quartier inscrit en politique de la ville, les contrats d'adultes-relais permettent de développer des missions de médiation sociale et culturelle entre les habitants des quartiers et les institutions concernées.

VI h - La programmation annuelle

Dans le cadre de l'appel à projets annuel, les demandes de subvention pourront porter sur des dépenses de fonctionnement et non d'investissement sauf dérogation, pas de subventionnement des frais de structure.

L'instruction des demandes de subventions prendra en compte :

- Les actions spécifiques en direction des habitants des QPV
- La participation des porteurs à l'animation territoriale
- Les partenariats mis en œuvre
- L'aspect innovant des actions

VII - LE DROIT COMMUN ET L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS

Les crédits spécifiques de la ville ont vocation de venir en complément des crédits de droit commun. Par ailleurs sur la période 2024-2030, une attention sera particulièrement portée sur l'articulation entre les dispositifs de la politique de la ville et ceux de droit commun notamment : CTG (convention territoriale globale), PEDT (projet éducatif de territoire), CTJ (contrat territorial jeunesse), CLS (contrat local de santé), pacte des solidarités, CRTE (contrat de relance et transition écologique),...

VIII - LES CRITERES DE SUIVI ET D’EVALUATION

Pour suivre la mise en œuvre du contrat de ville, les indicateurs suivants seront suivis :

Indicateurs d’ordre général :

- Le revenu médian dans chaque QPV
- Le taux de rotation du parc social dans les 6 QPV (bailleurs sociaux)

Indicateurs liés à l’enjeu d’accès à l’emploi et à la création d’activité économique :

- Le taux de chômage sur les QPV (France Travail)
- Le nombre d’entreprises créées (CCI et CMA)
- Le nombre d’entreprise présentes dans chaque QPV

Indicateurs liés à l’enjeu de favoriser la réussite éducative :

- Le taux de réussite au diplôme national du brevet en QPV
- Nombre de jeunes suivis par la Mission Locale par QPV

Indicateurs liés à l’enjeu d’adhésion aux valeurs de la République

- Le nombre d’habitants des QPV fréquentant les structures culturelles (médiathèque, conservatoire, musées) et sportives (service des sports) pour la ville de Vienne
- Le nombre d’enfants habitant en QPV se saisissant de l’action « un enfant, une activité » à Chasse sur Rhône
- Le nombre d’enfants habitant en QPV qui utilisent le dispositif Pontepasseport à Pont-Evêque

Indicateurs liés à l’enjeu d’agir contre la délinquance et contribuer à la tranquillité publique

- Les faits constatés de la délinquance et les incivilités (bailleurs sociaux)
- Les dépenses engagées par les bailleurs et les collectivités pour réparer les dégradations.

Indicateurs liés à l’enjeu d’être acteur des défis environnementaux :

- Le volume d’encombrant

Dans chaque quartier, le nombre d’actions co-construites suite aux rencontres partenariales

D’autres indicateurs pourront être ajoutés en fonction de leur pertinence sur la durée de la contractualisation 2024-2030.

Par ailleurs, l’évaluation du contrat de ville se fera selon différentes modalités. Tous les ans, il sera procédé à un bilan des actions programmées à l’échelle de l’agglomération, d’une part et aux effets de l’animation territoriale, d’autre part. Dans la mesure du possible, un temps d’échange collectif par quartier et tous les ans permettra de rendre compte de l’évaluation et de l’évolution du projet de territoire.

SIGNATAIRES

Pour Vienne Condrieu Agglomération
La 1^{ère} Vice-Présidente,
Claudine PERROT-BERTON



Pour la Préfecture de l'Isère
Le Préfet,
Louis LAUGIER



Pour le Département de l'Isère
Le 4^{ème} vice-président,
Patrick CURTAUD



Pour la Ville de Chasse-sur-Rhône
Le Maire,
Christophe BOUVIER



Pour la Ville de Pont-Evêque
Le Maire,
Martine FAITA



Pour la Ville de Vienne
Le Maire,
Thierry KOVACS



Pour la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère
La Directrice,
Florence DEVYNCK



Pour ADVIVO
Le Directeur Général,
Nicolas BERTHON



Pour Alpes Isère Habitat
La Directrice Générale,
Isabelle RUEFF



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I – Fiches agence d’urbanisme de Lyon

ANNEXE II – Cartes SIG

ANNEXE III – Compte-rendu des groupes de travail par QPV

ANNEXE IV – Tableau de suivi des indicateurs

ANNEXE I – Fiches agence d'urbanisme de Lyon

Fiche Quartier Politique de la Ville Barbières Chasse-sur-Rhône

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Chiffres clefs

Population	Barbières		
Population municipale (RP 2018)	1 206		
% du quartier dans la commune	20%		
Evolution de la population 2013-2018	-4%		
Logements sociaux			
Logements sociaux (RPLS 2021)	476		
% du quartier dans la commune	66%		
Taux de mobilité dans le parc social	7,4%		
Demandeurs d'emploi			
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)	131		
% du quartier dans la commune	33%		
Revenu déclaré	Barbières	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	13 110	21 170	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+6%	+3%	+4%
Rappel - Revenu médian (Filosofi 2015)	11 864	19 682	21 426

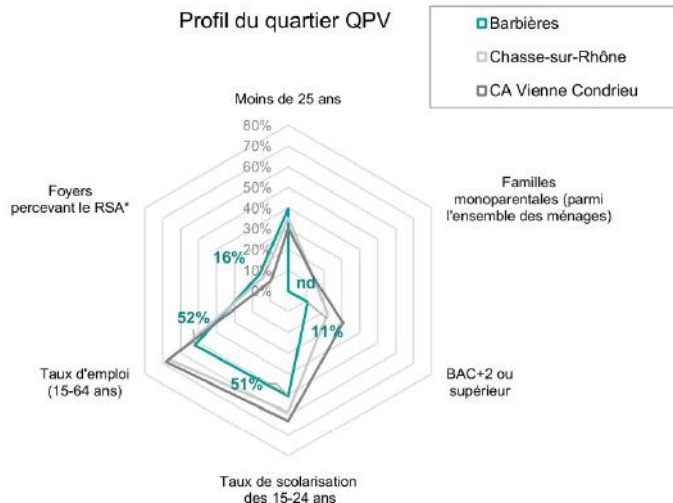
Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (foyers) ; Insee-Pôle emploi T3 2022 Insee-Filosofi 2020 ; Insee-Filosofi 2015

Périmètre du quartier QPV



IGN - CGET, septembre 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2016 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosofi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

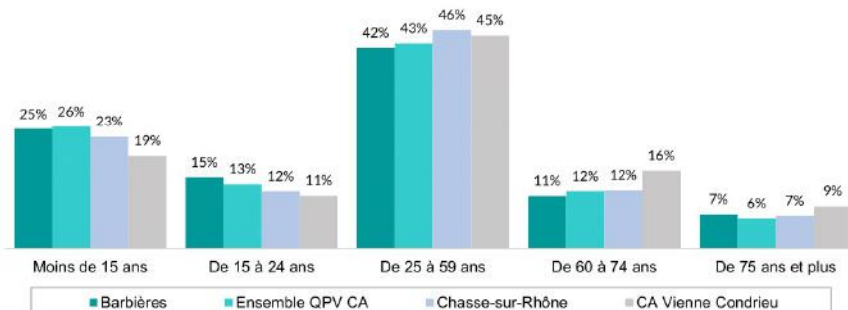
Population et ménages



Insee - Estimations démographiques RP 2018

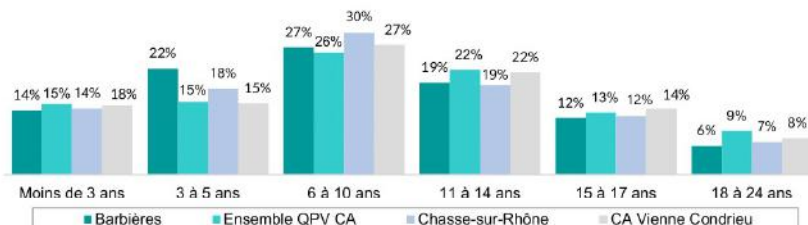
Population	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Femmes	53%	51%	51%	51%
Etrangers	15%	22%	10%	nd
Immigrés	22%	29%	18%	nd
Indice de jeunesse	1,8	1,8	1,6	1,0

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



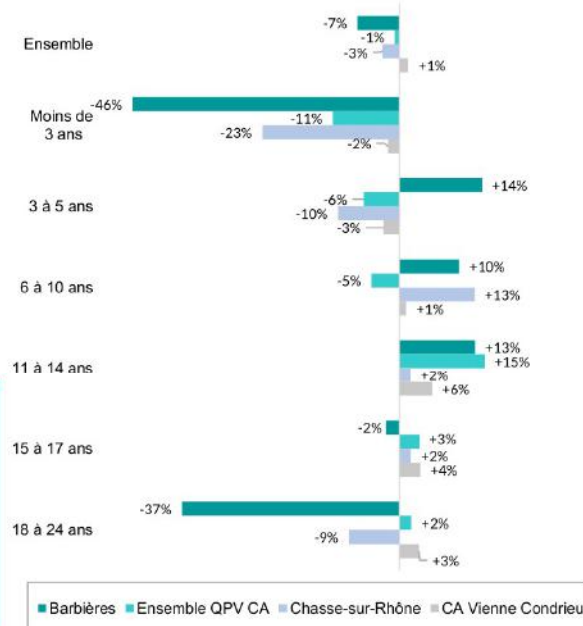
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

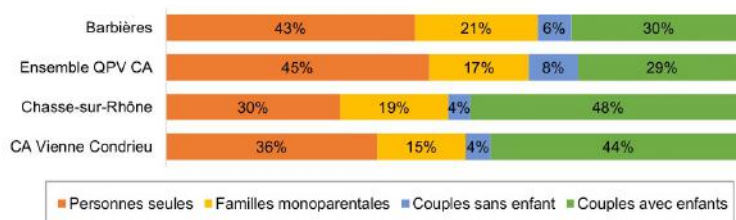
Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Ménages (RP 2018)	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,4	2,4	2,6	2,3
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	nd	25%	14%	14%

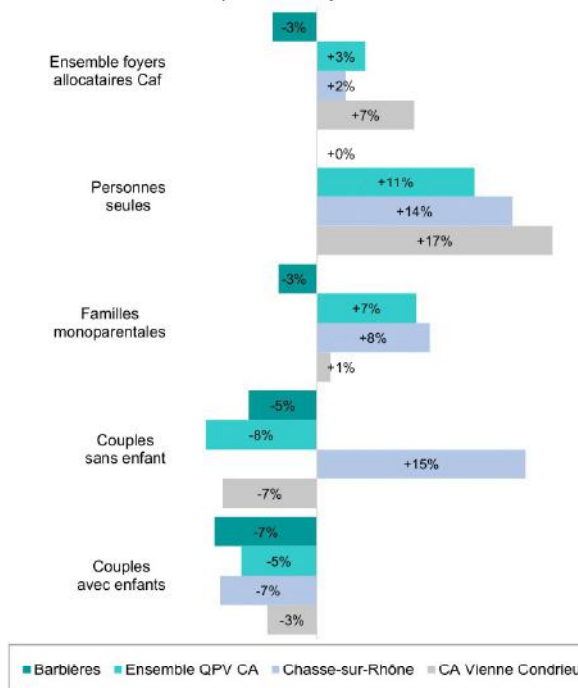
*Estimation du profil des ménages résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des familles monoparentales calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Logement	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	12%	19%	8%	nd
Logements de 5 pièces ou plus	16%	14%	36%	39%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	nd	11%	8%	8%

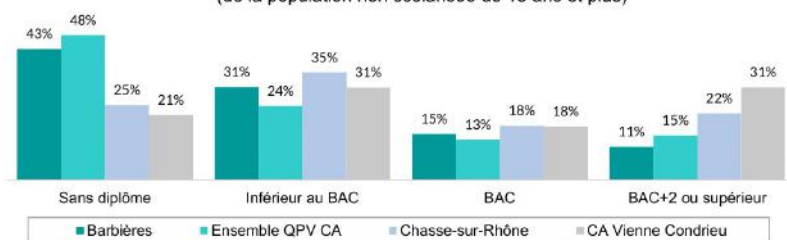
Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	51%	54%	58%	63%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	51%	55%	61%	64%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	43%	48%	25%	21%
Sans diplôme, femmes	49%	49%	26%	23%
Inférieur au BAC	31%	24%	35%	31%
Inférieur au BAC, femmes	25%	22%	31%	27%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	11%	15%	22%	31%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	10%	15%	24%	32%

Niveau de formation* en 2018
(de la population non scolarisée de 15 ans et plus)



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et précarité	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	52%	51%	66%	68%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	44%	42%	61%	65%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	54%	45%	43%	nd
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	25%	23%	13%	nd
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	27%	25%	15%	13%
Population occupant un emploi à temps partiel	18%	22%	15%	17%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	85%	77%	86%	82%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	7%	13%	6%	8%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	80%	72%	90%	88%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	27%	24%	13%	10%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	25%	24%	nd	nd

Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)

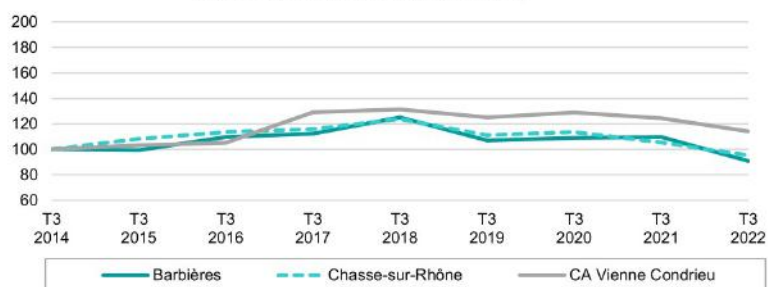


Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	131	1 176	401	5 974
dont cat. A	62%	61%	60%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	17%	18%	19%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-17%	-10%	-10%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	-8%	-9%	-1%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-29%	-13%	-20%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	-12%	-8%	16%	-10%

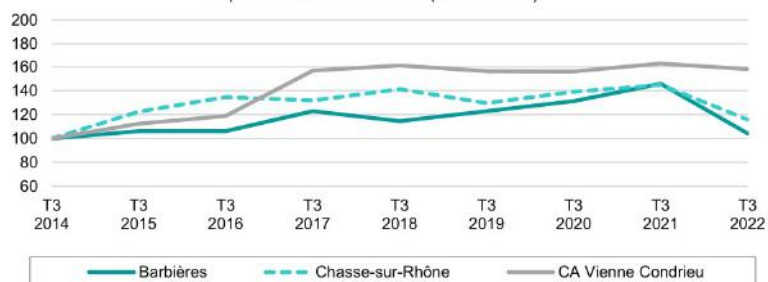
Evolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de catégories B et C
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Insee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

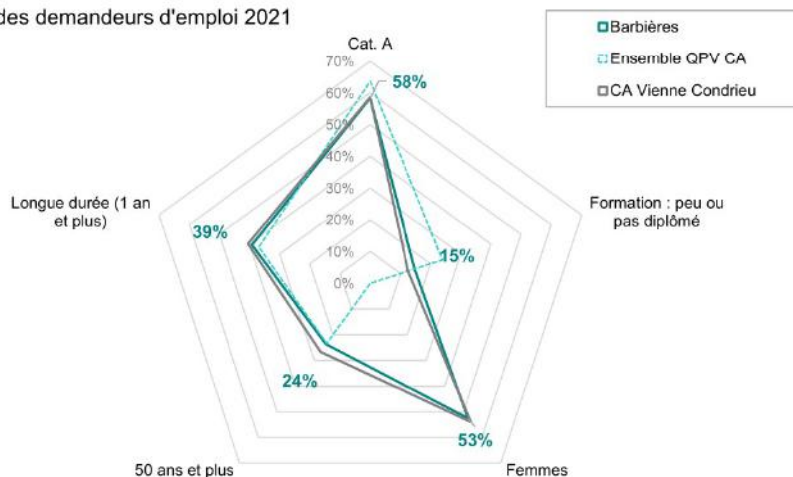
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021,

Données annuelles fin 2021	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	156	1 264	411	6 186
Evolution 2016-2021	-3%	-9%	-14%	+12%
Femmes	53%	ss	54%	54%
Evolution 2016-2021	+8%	ss	-9%	+20%
50 ans et plus	24%	23%	23%	27%
Evolution 2016-2021	+32%	+6%	+15%	+32%
Etrangers	24%	29%	15%	13%
Evolution 2016-2021	+12%	-1%	-3%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	39%	37%	39%	40%
Evolution 2016-2021	-3%	-12%	-9%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	21%	19%	21%	22%
Evolution 2016-2021	+3%	-15%	-4%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	15%	24%	13%	13%
Evolution 2016-2021	-34%	-26%	-26%	-19%
Formation : CAP/BEP	40%	40%	39%	33%
Evolution 2016-2021	-15%	-11%	-20%	-1%
Formation : Bac et +	46%	36%	48%	54%
Evolution 2016-2021	+34%	+13%	-3%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

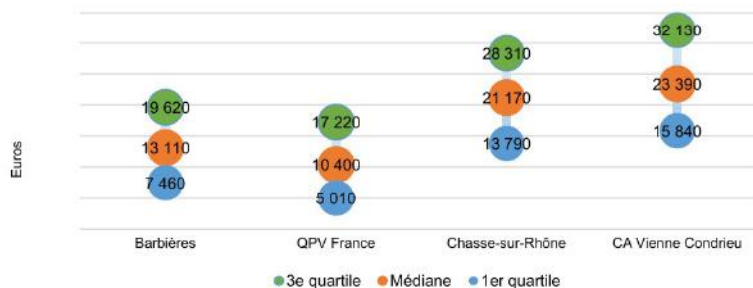
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

Revenu déclaré par UC	Barbières	QPV France	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	13 110	10 400	21 170	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+6%	nd	+3%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	7 460	5 010	1 149	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+7%	nd	+1%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	19 620	17 220	2 359	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+5%	nd	+3%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



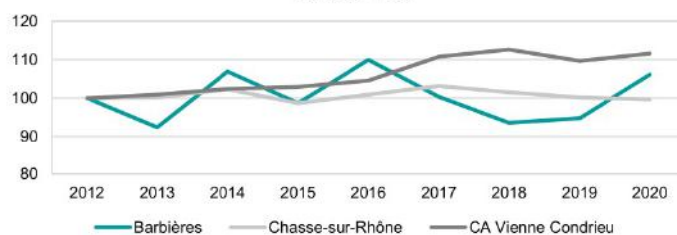
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

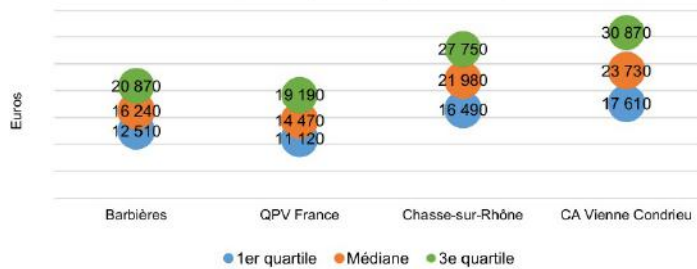
Niveau de vie 2020



Insee - Filosofi 2020

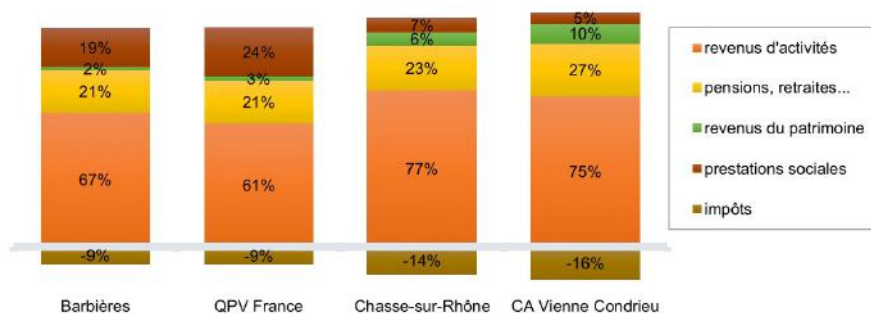
Revenu disponible par UC	Barbières	QPV France	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	16 240	14 470	21 980	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	12 510	11 120	16 490	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	20 870	19 190	27 750	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	nd	42%	14%	12%

Revenu **disponible** par UC en 2020



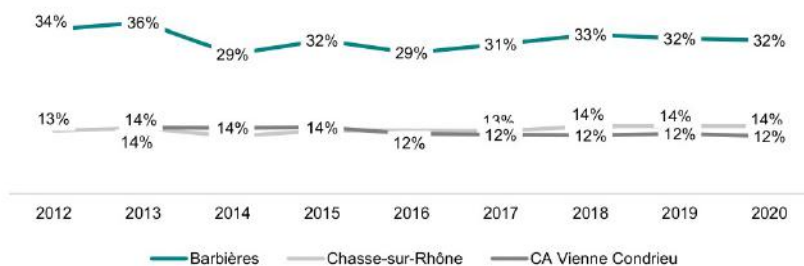
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

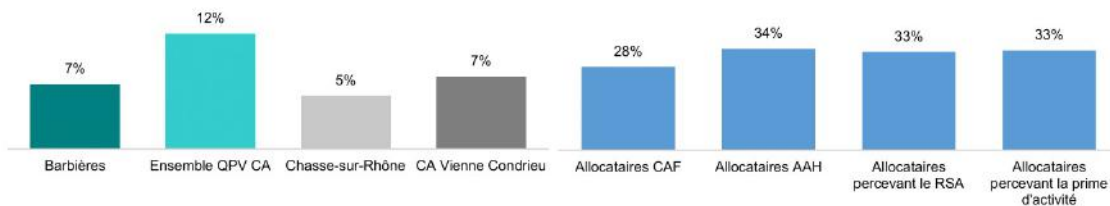
Insee - CNAF 2021



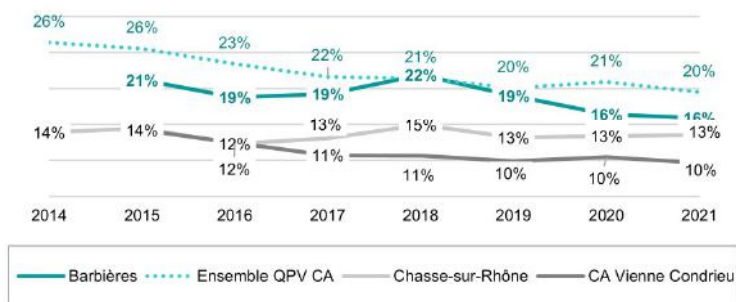
	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	345	3 214	1 245	17 640
Evolution 2018-2021	-3%	3%	2%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	7%	12%	5%	7%
Evolution 2018-2021	-21%	9%	-3%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	16%	20%	13%	10%
Evolution 2018-2021	-29%	-6%	-8%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	39%	36%	33%	32%
Evolution 2018-2021	30%	36%	49%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021
(en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf)

au 31/12/2021

Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

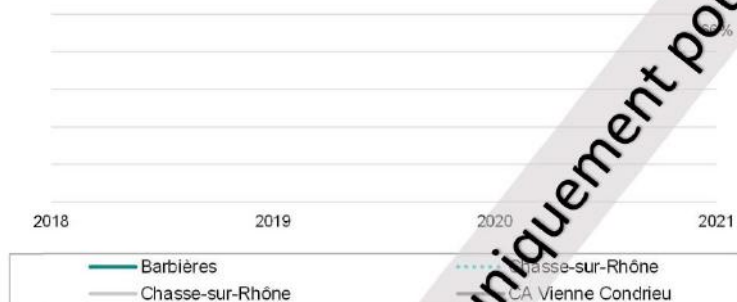
Insee - Caf du Rhône 2021



	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur- Rhône	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur- Rhône	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Familles à bas revenus et enfants concernés	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur- Rhône	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

* en % des allocataires à bas revenus

** en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social

au 01/01/2021

Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Parc locatif social 2021	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Logements sociaux	476	3 623	725	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	66%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	6,1	0,0	6,4	5,3

Financement	Barbières	% dans la commune
PLAI	0	0%
PLI	0	0%
PLS	0	0%
PLUS ap.77	0	0%
PLUS av. 77	325	68%

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Mobilité 2020	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	7,4%	nd	7,8%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Chasse-sur-Rhône : nd

Taux de mobilité depuis 2013



Insee - RPLS 2021

Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Barbières	Ensemble QPV CA	Chasse-sur-Rhône	CA Vienne Condrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	3,1%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%

Insee - RPLS 2021

Ancienneté	Barbières
Avant 1949	0
1949 – 1975	210
1976 – 1988	227
1989 – 2000	nd
2001 – 2013	nd
Après 2013	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



Classement énergétique DPE

Insee - RPLS 2021

Classement énergétique DPE	Barbières
A	nd
B	nd
C	nd
D	nd
E	nd
F	nd
G	nd
Non renseigné	nd

Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.
- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

Définitions

Ss = secret statistique ; pour respecter les règles du secret statistique, certains indicateurs sont blanchis quand ils donnent une information de manière directe ou indirecte sur une population inférieure à un certain seuil (selon la source).

Nd = non disponible.

Population et ménages

Population municipale :

- personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté ;
- personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- les sans-abri recensés sur le territoire de la commune ;
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Indice de jeunesse - population de 0 à 19 / population de 60 ans et plus.

Enfants couverts par au moins une prestation de la caf (enfants à charge au sens de la caf) - La Caf considère qu'un enfant est à charge au sens des prestations familiales si la famille lui assure financièrement son entretien matériel, et en a la responsabilité affective et éducative de manière permanente, qu'il y ait ou non un lien de parenté avec l'enfant. Des conditions spécifiques sont demandées en fonction de l'âge :

- jusqu'à 6 ans, sans aucune autre condition ;
 - de 6 à 16 ans, obligation d'assiduité scolaire ;
 - de 16 à 20 ans, il doit être sans activité professionnelle ou si travaillant, sa rémunération mensuelle ne doit pas dépasser 55% du SMIC ;
 - de 20 à 21 ans, s'il remplit les précédentes conditions, le droit au CF et aux aides au logement sera maintenu.
- L'enfant cesse d'être à charge s'il devient lui-même allocataire, quelle que soit la prestation concernée. Ainsi, à partir de 16 ans le taux de couverture diminue, et après 20 ans il est très mauvais. Les étudiants qui bénéficient d'une aide au logement ne sont plus comptés comme enfants mais comme allocataires.

Formation

Taux de scolarisation des 15-24 ans - nombre de personnes inscrites dans un établissement d'enseignement pour les 15-24 ans / nombre de personnes de 15 à 24 ans.

Emploi et chômage

Actifs (population active) - Regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Actifs occupés en emploi précaire - Personnes de 15 ans et plus en emploi précaire : contrat d'apprentissage, Placés par une agence d'intérim, Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise, autres emplois à durée limitée. Part des actifs occupés en emploi précaire : Nombre d'actifs occupés en emploi précaire / nombre de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi.

Demandeurs d'emploi : Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quantité de temps de travail souhaité.

Les différentes catégories des demandeurs d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an et plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée - Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis deux ans et plus.

Taux d'emploi - Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi : nombre de personnes de 15 à 64 ans actives ayant un emploi / nombre de personnes de 15 à 64 ans.

Revenu déclaré et niveau de vie

Revenu déclaré - Revenu déclaré sur la fiche d'imposition (sans prise en compte des prestations sociales perçues et des impôts payés). Il comprend les revenus d'activités salariées, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), les revenus d'activités non salariées, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA et autres prestations sociales).

Revenu disponible - revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner (après prélèvement des impôts et versement des prestations sociales). Il comprend le revenu déclaré, les prestations sociales reçues et la prime pour l'emploi. Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs.

Médiane, 1er et 3e quartile - Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le **premier quartile** est le salaire au-dessous duquel se situent 25% des salaires ;
- le **deuxième quartile** est le salaire au-dessous duquel se situent 50% des salaires ; c'est la **médiane** ;
- le **troisième quartile** est le salaire au-dessous duquel se situent 75% des salaires.

Unité de Consommation (UC) - coefficient de pondération attribué à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Taux de bas revenus déclarés au seuil de 60% du revenu médian métropolitain - part de la population sous le seuil de 60% du revenu déclaré par UC médian calculé sur la France métropolitaine. En 2020, ce seuil était de 13 170 €.

Taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain - part de la population sous le seuil de 60% du niveau de vie médian de la France métropolitaine. En 2020, ce seuil était de 13 440 €.



Composition du revenu disponible

Revenus d'activité - Pourcentage que représente les revenus des activités salariées, non salariées et les indemnités de chômage dans le total des revenus disponibles de la zone.

Pensions, retraites et rentes - Pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus disponibles de la zone. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faite des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

Revenus du patrimoine et autres revenus - Pourcentage que représentent, dans le total des revenus disponibles de la zone, les revenus fonciers nets (loyers, fermages, parts de SCI, affichage), les revenus accessoires (Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) non professionnels, des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) non professionnels, et recettes brutes de locations meublées non professionnelles), et les revenus de valeurs et de capitaux mobiliers, hors plus values.

Prestations sociales - Pourcentage que représentent les prestations familiales, prestations de logement, et minima sociaux dans le total des revenus disponibles de la zone.

Précarité et minima sociaux

Allocataires, ayants-droit et population couverte - Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation en regard de leur situation monétaire et/ou familiale. La notion d'allocataire est une notion de foyer. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles).

Minima sociaux - Il s'agit de prestations qui visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations.

Le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et minimum vieillesse sont des minima sociaux.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) - aide financière qui permet d'assurer un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources.

Revenu de solidarité active (RSA) - allocation qui assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer.

Bas revenus - Une personne est « à bas revenus » si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian calculé par l'INSEE d'après l'Enquête Revenus Fiscaux (ERF).

Au 31/12/2021, le seuil des bas revenus était de 1 135€.

Parc locatif social

Plafonds de loyers dans le parc social - Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes, lors de la construction de l'immeuble.

- Le **PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques. Les loyers sont inférieurs à 5,13 €/m² pour la Métropole de Lyon (zone II).

- Le **PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social) correspond aux HLM traditionnelles. Les loyers sont compris entre 5,13 et 5,78 €/m² pour la Métropole de Lyon.

- Le **PLS** (Prêt Locatif Social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu. Les loyers sont compris entre 5,78 €/m² et 9,05 €/m² pour la Métropole de Lyon (zone B1).

Pour aller plus loin : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/les_aides_financieres_au_logement_juillet_2021.pdf

Taux de mobilité dans le parc locatif social - nombre d'emménagements au cours de l'année d'enquête / nombre total de logements loués ou proposés à la location.

Vacance totale dans le parc locatif social - nombre de logements vacants parmi les logements locatifs proposés à la location / nombre de logements locatifs loués ou proposés à la location.

Fiche Quartier Politique de la Ville Plan Des Aures Pont-Évêque

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Périmètre du quartier QPV



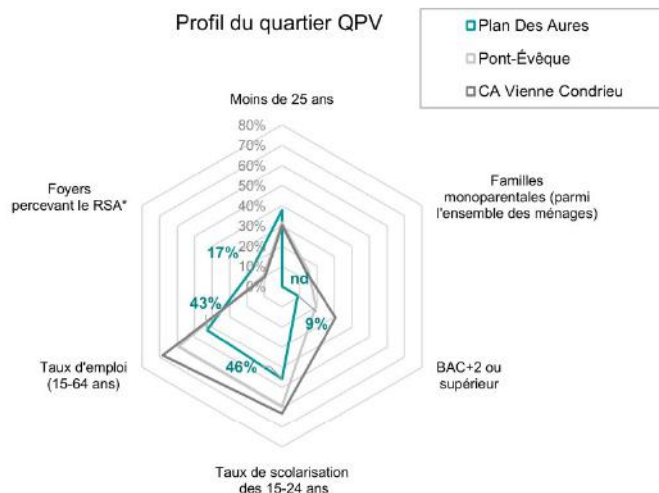
IGN - CGET, septembre 2015

Chiffres clefs

Population		Plan Des Aures
Population municipale (RP 2018)		1 114
% du quartier dans la commune		21%
Evolution de la population 2013-2018		-6%
Logements sociaux		
Logements sociaux (RPLS 2021)		464
% du quartier dans la commune		49%
Taux de mobilité dans le parc social		7,8%
Demandeurs d'emploi		
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)		139
% du quartier dans la commune		28%
Revenu déclaré		Plan Des Aures
Revenu médian déclaré par UC (Filosophi 2020)		10 160
Evolution 2015-2020 (en euros constants)		-3%
Rappel - Revenu médian (Filosophi 2015)		9 964

Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (logers) ; Insee-Pôle-emploi T3 2022 Insee-Filosophi 2020 ; Insee-Filosophi 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2016 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosophi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

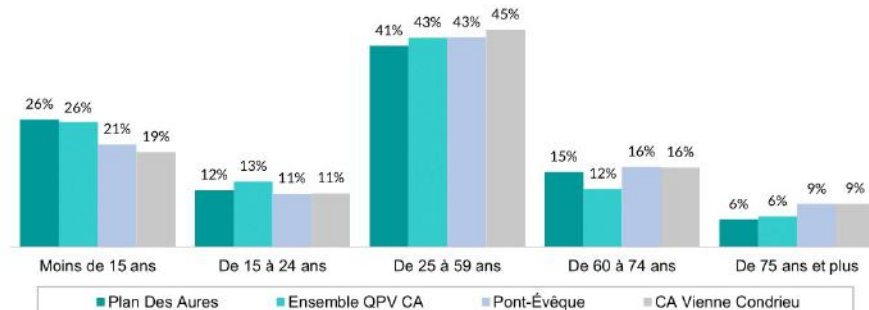
Population et ménages



Insee - Estimations démographiques RP 2018

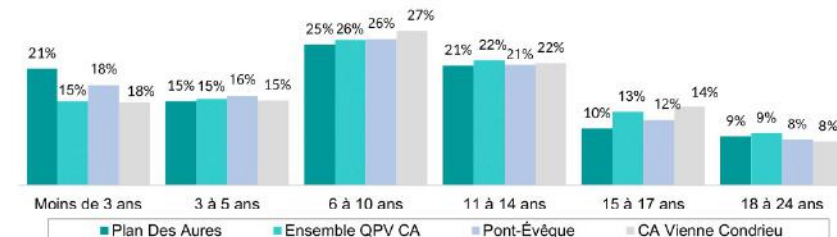
Population	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Èvêque	CA Vienne Condrieu
Femmes	51%	51%	52%	51%
Etrangers	29%	22%	14%	nd
Immigrés	36%	29%	24%	nd
Indice de jeunesse	1,5	1,8	1,1	1,0

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



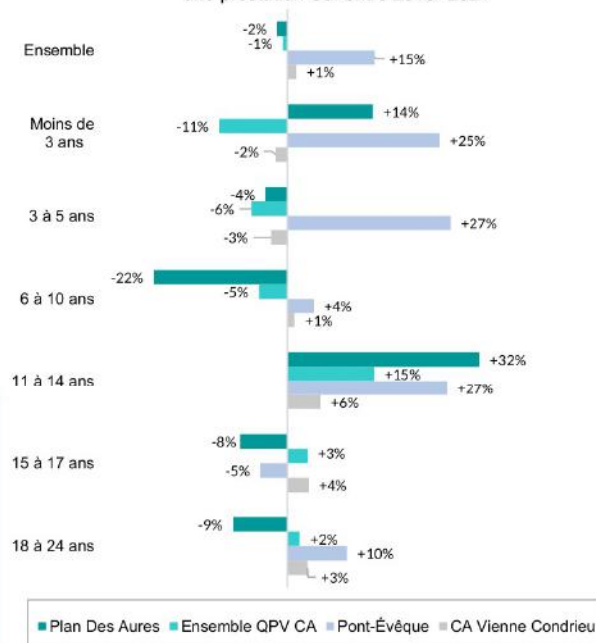
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

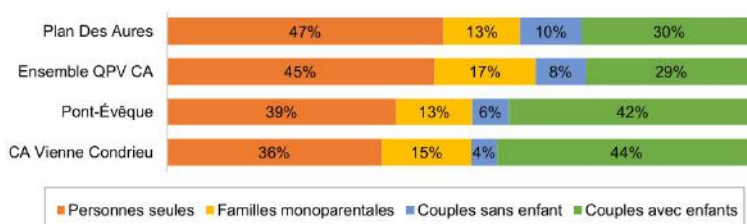
Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Ménages (RP 2018)	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,5	2,4	2,4	2,3
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	nd	25%	15%	14%

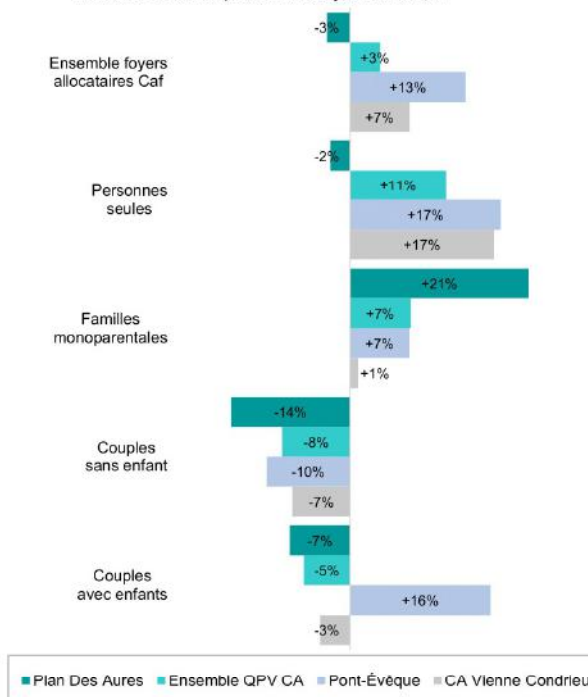
*Estimation du profil des ménages résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des **familles monoparentales** calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Logement	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	22%	19%	14%	nd
Logements de 5 pièces ou plus	16%	14%	30%	39%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	nd	11%	9%	8%

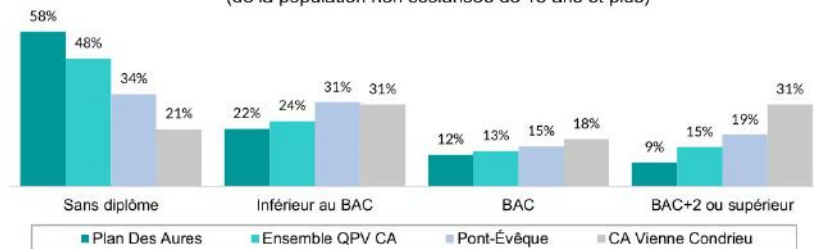
Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	46%	54%	59%	63%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	45%	55%	60%	64%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	58%	48%	34%	21%
Sans diplôme, femmes	62%	49%	36%	23%
Inférieur au BAC	22%	24%	31%	31%
Inférieur au BAC, femmes	18%	22%	28%	27%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	9%	15%	19%	31%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	9%	15%	21%	32%

Niveau de formation* en 2018
(de la population non scolarisée de 15 ans et plus)



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Emploi et précarité	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	43%	51%	59%	68%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	30%	42%	50%	65%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	35%	45%	50%	nd
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	28%	23%	16%	nd
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	27%	25%	16%	13%
Population occupant un emploi à temps partiel	25%	22%	18%	17%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	68%	77%	83%	82%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	12%	13%	8%	8%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	70%	72%	83%	88%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	30%	24%	16%	10%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	31%	24%	nd	nd

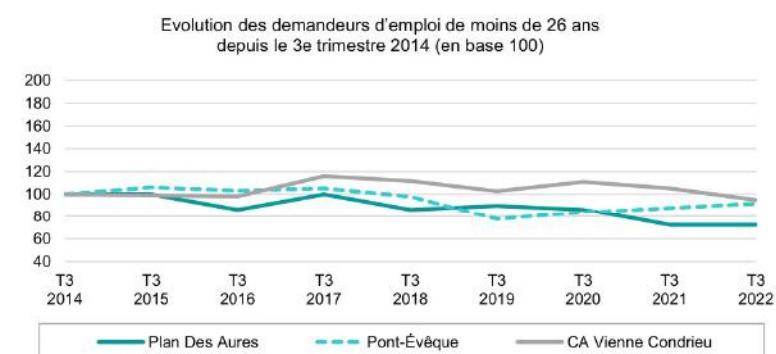
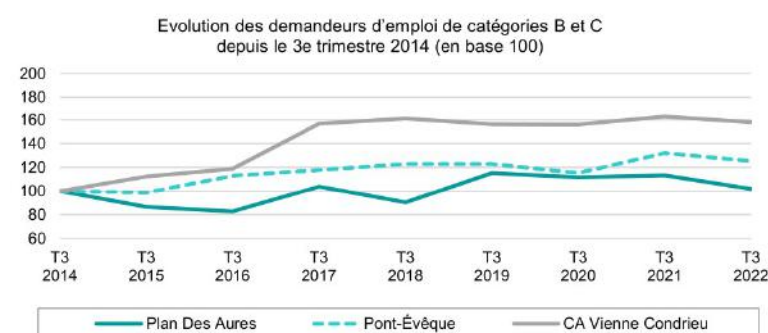
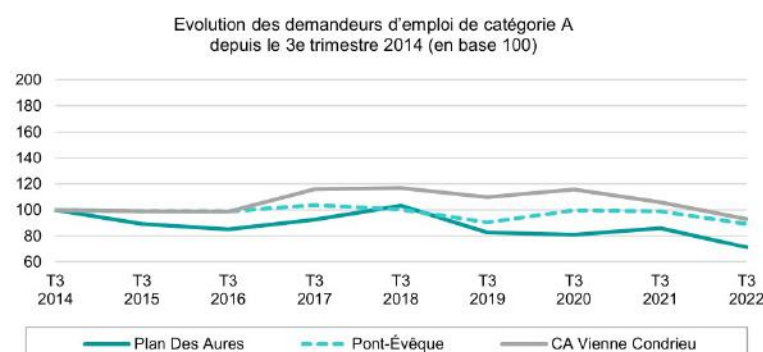
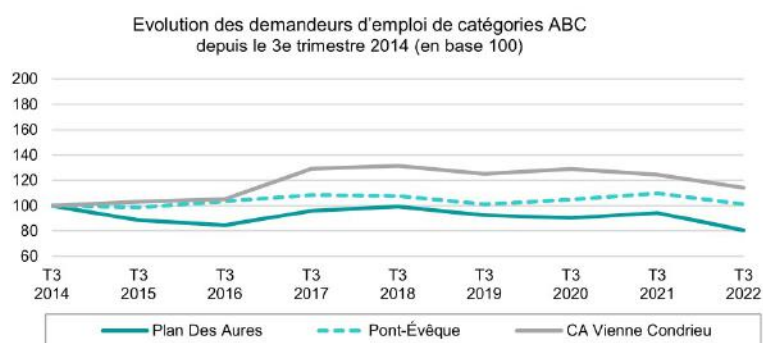
Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	139	1 176	494	5 974
dont cat. A	62%	61%	59%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	15%	18%	18%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-15%	-10%	-8%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	-17%	-9%	-10%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-10%	-13%	-5%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	0%	-6%	5%	-10%



Insee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

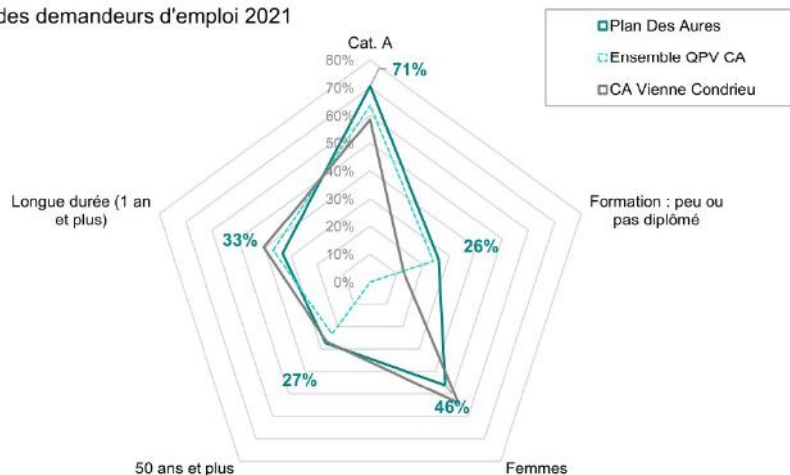
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021.

Données annuelles fin 2021	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Evêque	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	150	1 264	532	6 186
Evolution 2016-2021	-7%	-9%	+3%	+12%
Femmes	46%	ss	53%	54%
Evolution 2016-2021	+0%	ss	+13%	+20%
50 ans et plus	27%	23%	23%	27%
Evolution 2016-2021	+64%	+6%	+27%	+32%
Etrangers	31%	29%	20%	13%
Evolution 2016-2021	-4%	-1%	+25%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	33%	37%	36%	40%
Evolution 2016-2021	-23%	-12%	-6%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	19%	19%	18%	22%
Evolution 2016-2021	-24%	-15%	-9%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	26%	24%	19%	13%
Evolution 2016-2021	-13%	-26%	-7%	-19%
Formation : CAP/BEP	43%	40%	36%	33%
Evolution 2016-2021	-7%	-11%	-11%	-1%
Formation : Bac et +	31%	36%	45%	54%
Evolution 2016-2021	-2%	+13%	+26%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

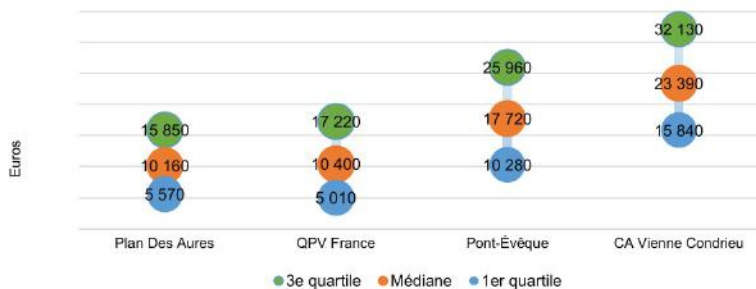
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

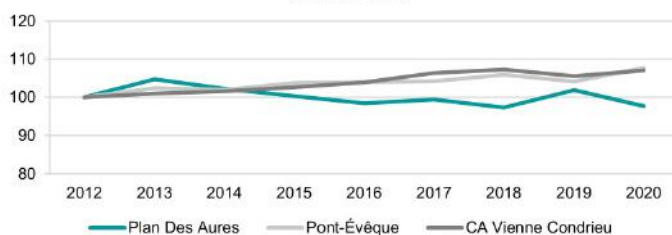
Revenu déclaré par UC	Plan Des Aures	QPV France	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	10 160	10 400	17 720	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-3%	nd	+4%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	5 570	5 010	857	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-3%	nd	+5%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	15 850	17 220	2 163	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+1%	nd	+3%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



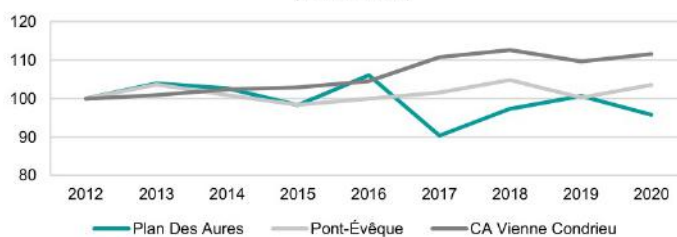
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

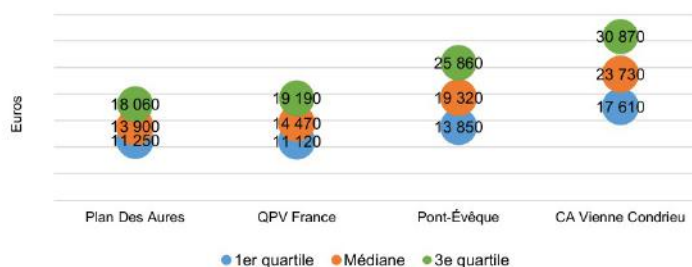
Niveau de vie 2020



Insee - Filosofi 2020

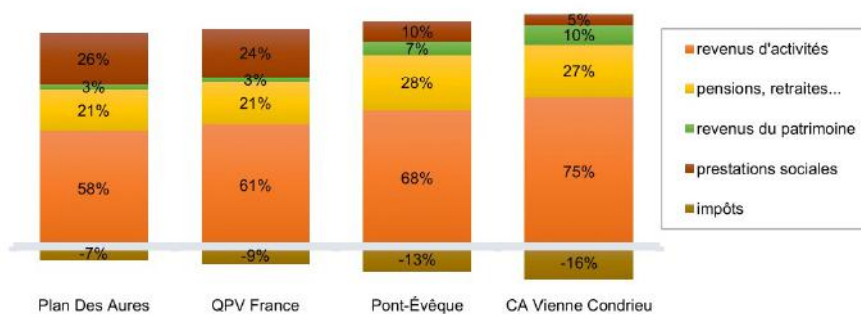
Revenu disponible par UC	Plan Des Aures	QPV France	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	13 900	14 470	19 320	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	11 250	11 120	13 850	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	18 060	19 190	25 860	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	nd	42%	23%	12%

Revenu disponible par UC en 2020



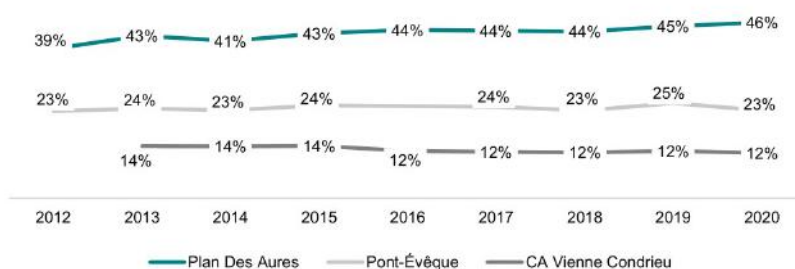
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

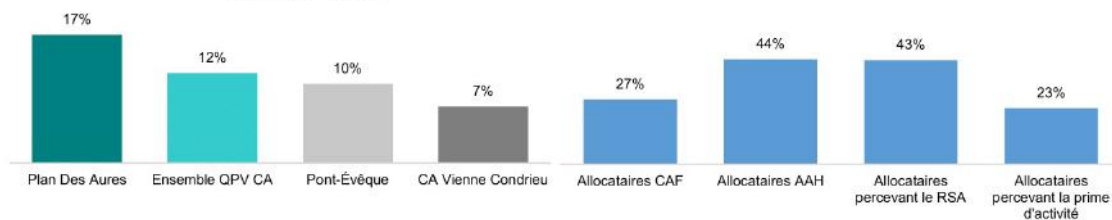
Insee - CNAF 2021



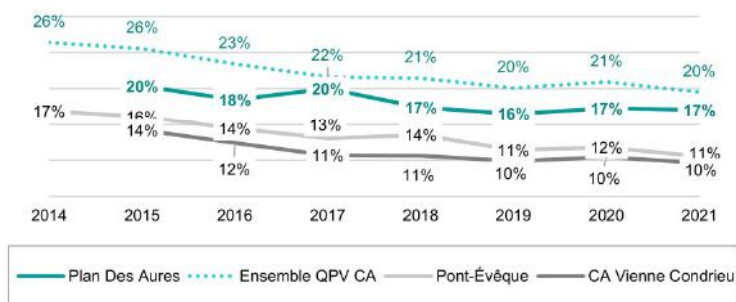
	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	364	3 214	1 355	17 640
Evolution 2018-2021	-3%	3%	13%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	17%	12%	10%	7%
Evolution 2018-2021	9%	9%	23%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	17%	20%	11%	10%
Evolution 2018-2021	-5%	-6%	-12%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	32%	36%	37%	32%
Evolution 2018-2021	17%	36%	48%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021
(en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA
depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf)

au 31/12/2021

Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

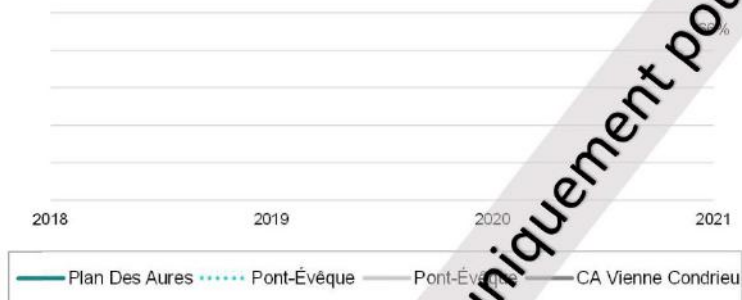
Insee - Caf du Rhône 2021



	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Familles à bas revenus et enfants concernés	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

* en % des allocataires à bas revenus

** en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social

au 01/01/2021

Insee - RPLS 2021

Parc locatif social 2021	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Logements sociaux	464	3 623	945	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	49%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	4,6	0,0	0,0	5,3

Insee - RPLS 2021

Financement	Plan Des Aures	% dans la commune
PLAI	0	0%
PLI	0	0%
PLS	0	0%
PLUS ap.77	0	0%
PLUS av. 77	0	0%

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Mobilité 2020	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	7,8%	nd	0,0%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Pont-Évêque : nd

Taux de mobilité depuis 2013



Insee - RPLS 2021

Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Plan Des Aures	Ensemble QPV CA	Pont-Évêque	CA Vienne Condrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	0,0%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%

Insee - RPLS 2021

Ancienneté	Plan Des Aures
Avant 1949	0
1949 – 1975	0
1976 – 1988	0
1989 – 2000	nd
2001 – 2013	nd
Après 2013	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



Classement énergétique DPE

Insee - RPLS 2021

< 50 A	A	nd
51 à 90 B	B	nd
91 à 150 C	C	nd
151 à 230 D	D	nd
231 à 330 E	E	nd
331 à 450 F	F	nd
> 450 G	G	nd
	Non renseigné	nd

Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.

- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

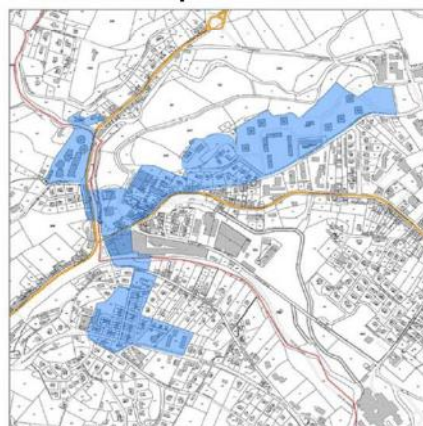
Fiche Quartier Politique de la Ville Les Genêts Cancane Charlemagne

Vienne/Pont-Evêque*

Les données ci-après sont comparées à la commune de
Vienne uniquement.

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Périmètre du quartier QPV



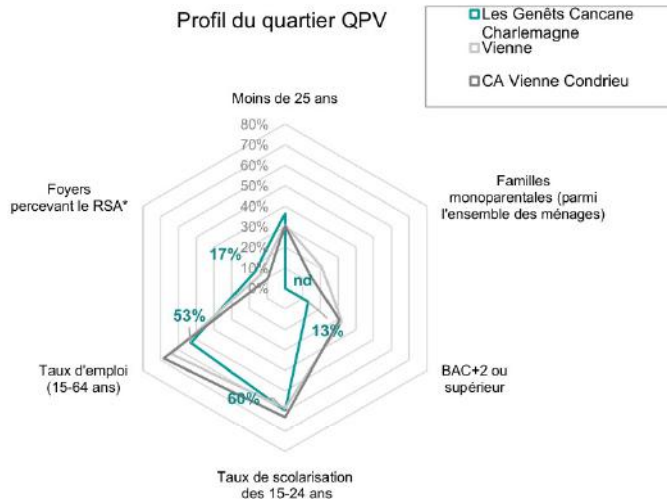
IGN - CGET, septembre 2015

Chiffres clefs

Population	Les Genêts Cancane		
Population municipale (RP 2018)	1 597		
% du quartier dans la commune	5%		
Evolution de la population 2013-2018	2%		
Logements sociaux			
Logements sociaux (RPLS 2021)	590		
% du quartier dans la commune	13%		
Taux de mobilité dans le parc social	7,4%		
Demandeurs d'emploi			
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pôle emploi T3 2022)	185		
% du quartier dans la commune	7%		
Revenu déclaré	Les Genêts Cancane	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC (Filosophi 2020)	11 230	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-1%	+0%	+4%
Rappel - Revenu médian (Filosophi 2015)	10 846	18 673	21 426

Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (foyers) ; Insee-Pôle-emploi T3 2022 Insee-Filosophi 2020 ; Insee-Filosophi 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2018 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosophi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

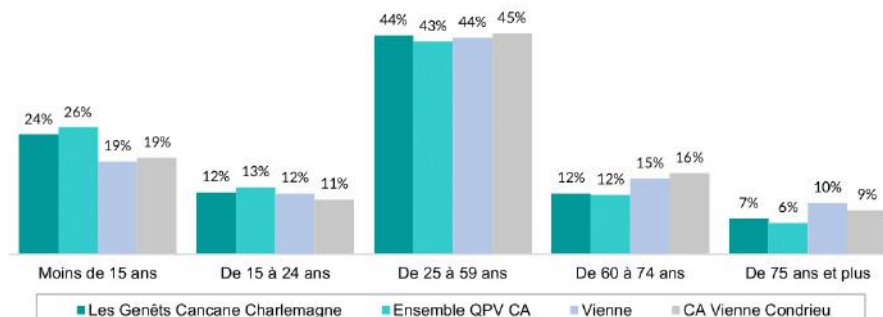
Population et ménages

Insee - Estimations démographiques RP 2018



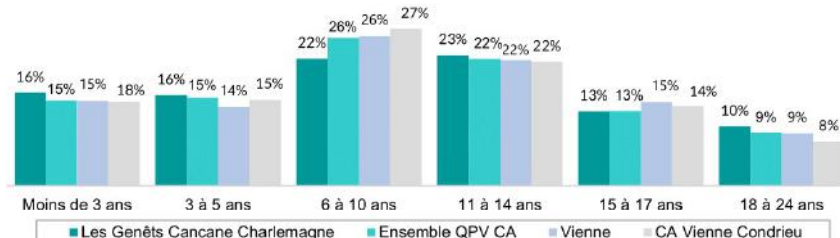
Population	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Femmes	51%	51%	52%	51%
Etrangers	18%	22%	10%	nd
Immigrés	25%	29%	16%	nd
Indice de jeunesse	1,6	1,8	1,0	1,0

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



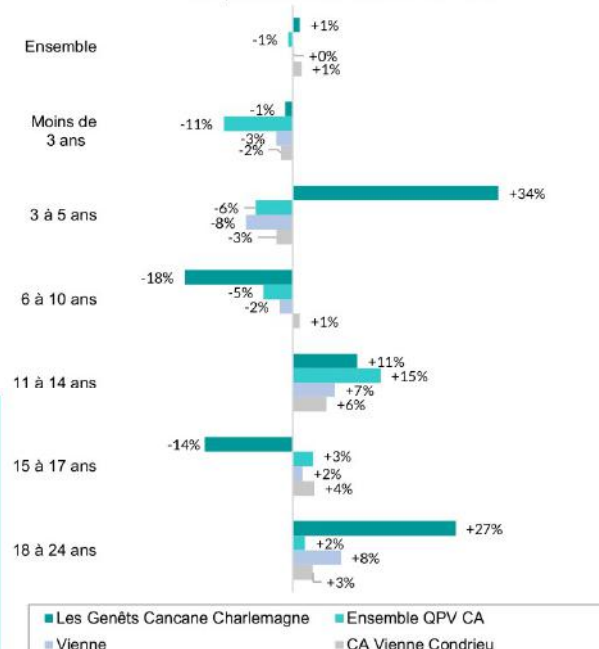
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



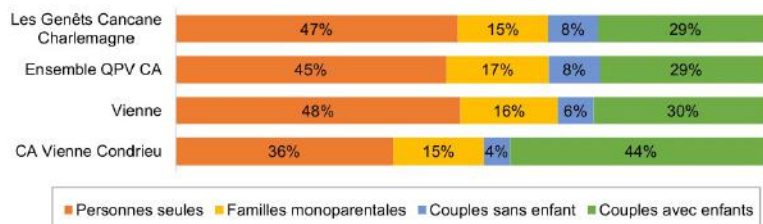
Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

Insee-CNAF 2018 et 2021

Ménages (RP 2018)	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,3	2,4	2,1	2,3
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	nd	25%	21%	14%

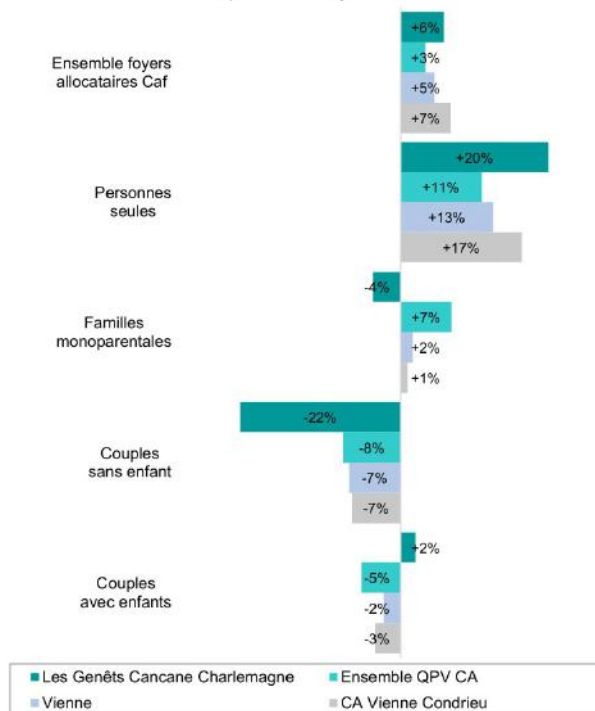
*Estimation du profil des ménages résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des **familles monoparentales** calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Logement	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	14%	19%	20%	nd
Logements de 5 pièces ou plus	14%	14%	22%	39%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	nd	11%	11%	8%

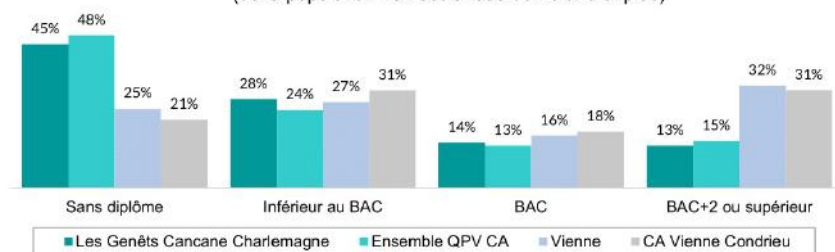
Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Les Genêts Carcane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	60%	54%	58%	63%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	55%	55%	58%	64%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	45%	48%	25%	21%
Sans diplôme, femmes	48%	49%	26%	23%
Inférieur au BAC	28%	24%	27%	31%
Inférieur au BAC, femmes	24%	22%	25%	27%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	13%	15%	32%	31%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	14%	15%	32%	32%

Niveau de formation* en 2018
(de la population non scolarisée de 15 ans et plus)



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et précarité	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	53%	51%	64%	68%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	44%	42%	60%	65%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	52%	45%	nd	nd
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	22%	23%	15%	nd
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	20%	25%	16%	13%
Population occupant un emploi à temps partiel	24%	22%	17%	17%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	86%	77%	71%	82%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	9%	13%	15%	8%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	78%	72%	79%	88%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

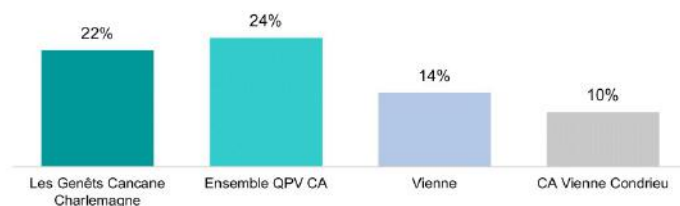
Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	22%	24%	14%	10%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	28%	24%	nd	nd

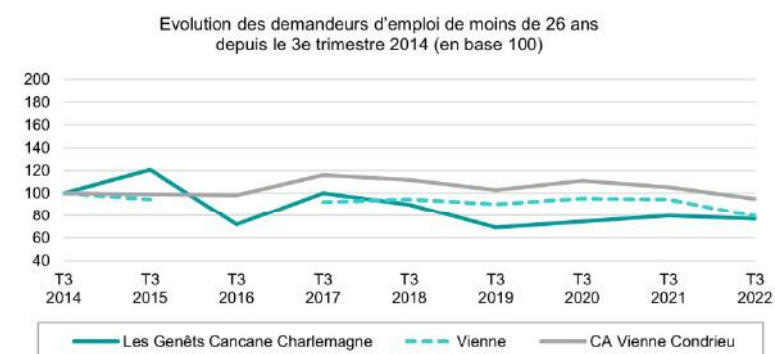
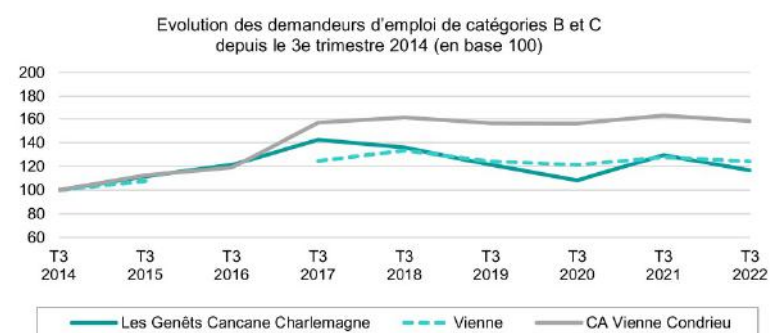
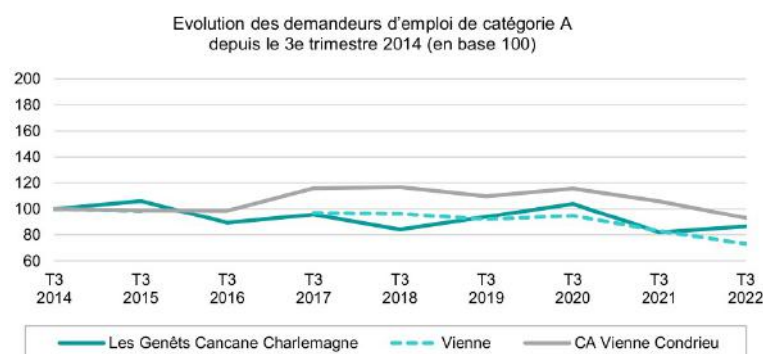
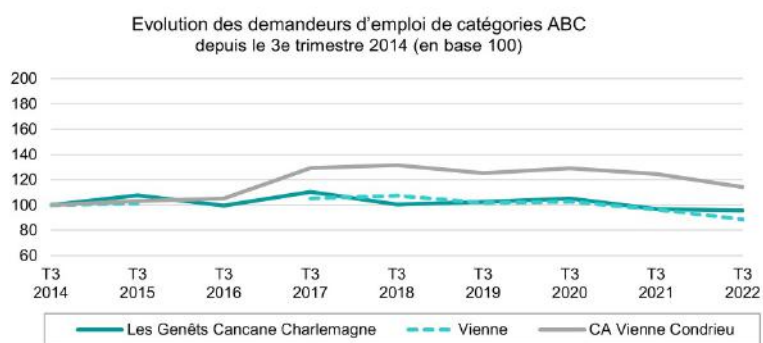
Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	185	1 176	2 526	5 974
dont cat. A	62%	61%	58%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	16%	18%	17%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-1%	-10%	-8%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	6%	-9%	-12%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-10%	-13%	-3%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	-3%	-8%	-16%	-10%



Insee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

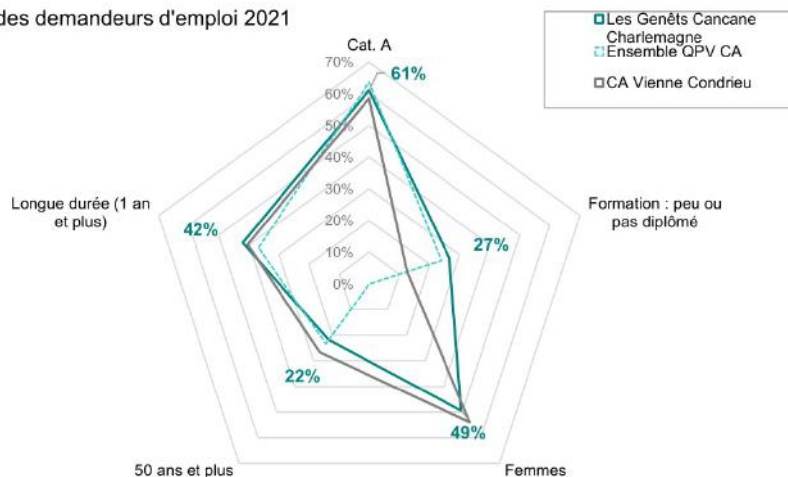
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021.

Données annuelles fin 2021	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	188	1 264	2 599	6 186
Evolution 2016-2021	-11%	-9%	-12%	+12%
Femmes	49%	ss	52%	54%
Evolution 2016-2021	+2%	ss	-6%	+20%
50 ans et plus	22%	23%	25%	27%
Evolution 2016-2021	-5%	+6%	+2%	+32%
Etrangers	26%	29%	18%	13%
Evolution 2016-2021	+40%	-1%	-10%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	42%	37%	38%	40%
Evolution 2016-2021	-1%	-12%	-12%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	22%	19%	20%	22%
Evolution 2016-2021	-7%	-15%	-10%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	27%	24%	16%	13%
Evolution 2016-2021	+4%	-26%	-33%	-19%
Formation : CAP/BEP	38%	40%	34%	33%
Evolution 2016-2021	-31%	-11%	-20%	-1%
Formation : Bac et +	36%	36%	50%	54%
Evolution 2016-2021	+12%	+13%	+7%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

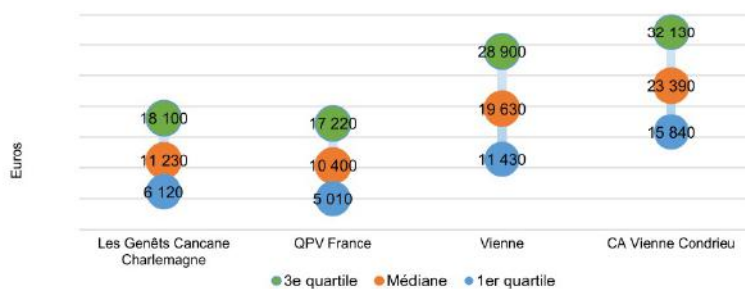
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

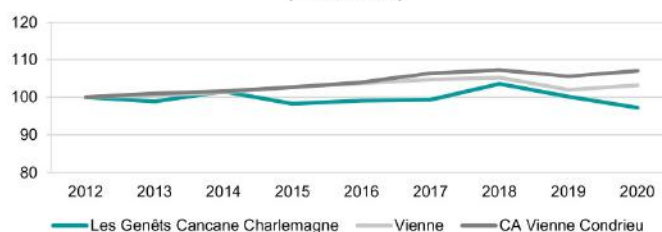
Revenu déclaré par UC	Les Genêts Cancane	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	11 230	10 400	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-1%	nd	+0%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	6 120	5 010	953	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+7%	nd	+2%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	18 100	17 220	2 408	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+1%	nd	+2%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



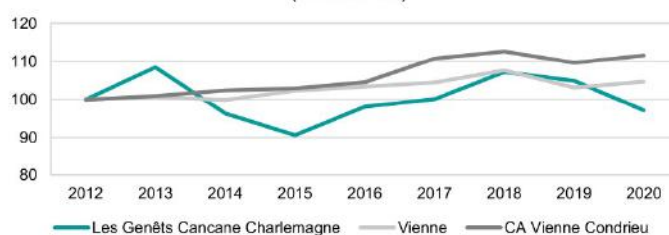
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

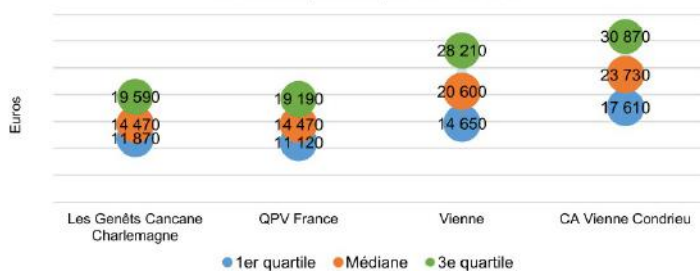
Niveau de vie 2020



Insee - Filosofi 2020

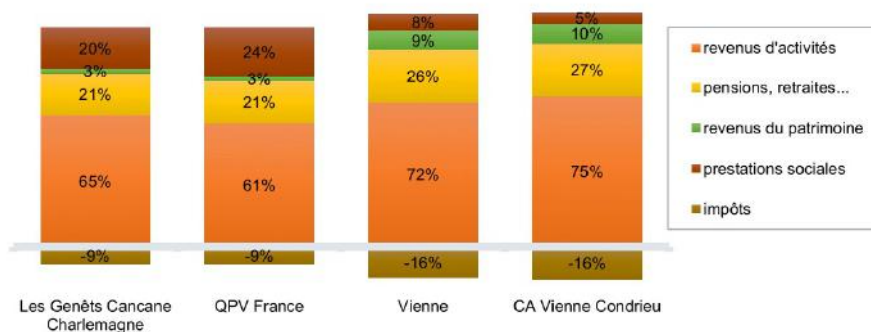
Revenu disponible par UC	Les Genêts Cancane	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	14 470	14 470	20 600	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	11 870	11 120	14 650	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	19 590	19 190	28 210	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	nd	42%	20%	12%

Revenu disponible par UC en 2020



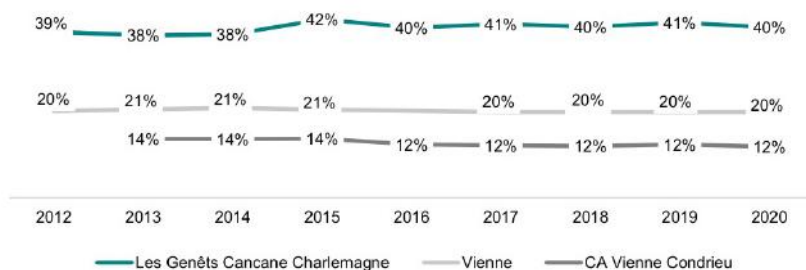
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

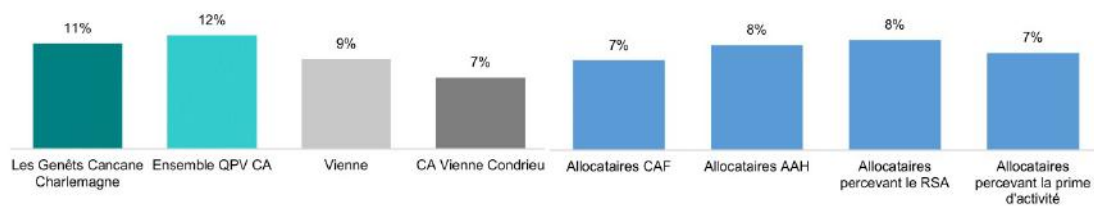
Insee - CNAF 2021



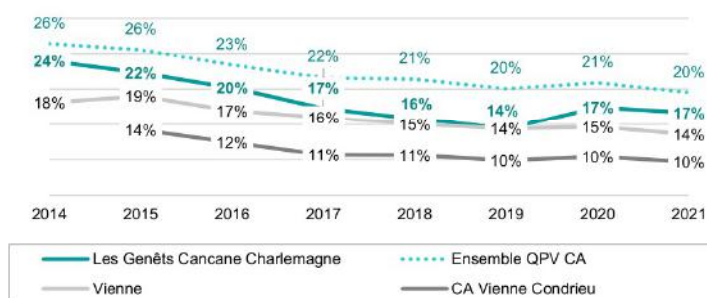
	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	516	3 214	7 559	17 640
Evolution 2018-2021	6%	3%	5%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	11%	12%	9%	7%
Evolution 2018-2021	10%	9%	6%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	17%	20%	14%	10%
Evolution 2018-2021	12%	-6%	-5%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	39%	36%	35%	32%
Evolution 2018-2021	30%	36%	44%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021
(en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA
depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf) au 31/12/2021



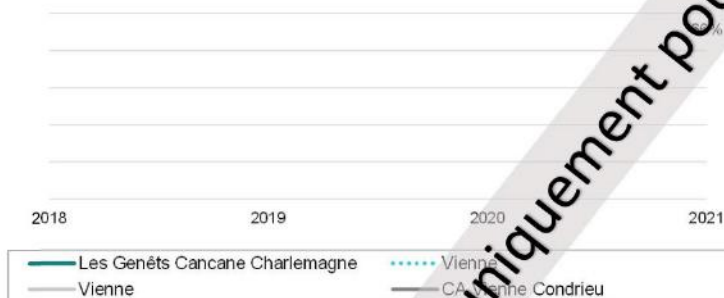
Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

Insee - Caf du Rhône 2021

	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Familles à bas revenus et enfants concernés	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

* en % des allocataires à bas revenus

** en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social

au 01/01/2021

Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Parc locatif social 2021	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements sociaux	590	3 623	4 552	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	13%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	4,4	0,0	0,0	5,3

Financement	Les Genêts Cancane	% dans la commune
PLAI	0	0%
PLI	0	0%
PLS	0	0%
PLUS ap.77	26	4%
PLUS av. 77	544	92%

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Mobilité 2020	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	7,4%	nd	0,0%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Vienne : nd

Taux de mobilité depuis 2013



Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Les Genêts Cancane	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	0,0%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%

Ancienneté	Les Genêts Cancane	%
Avant 1949	68	12%
1949 – 1975	418	71%
1976 – 1988	91	15%
1989 – 2000	nd	nd
2001 – 2013	nd	nd
Après 2013	nd	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



Classement énergétique DPE

Insee - RPLS 2021

Classement énergétique DPE	Les Genêts Cancane	%
A	nd	nd
B	nd	nd
C	nd	nd
D	nd	nd
E	nd	nd
F	nd	nd
G	nd	nd
Non renseigné	nd	nd

Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.
- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

Fiche Quartier Politique de la Ville Estressin Vienne

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Chiffres clefs

Population	Estressin		
Population municipale (RP 2018)	2 025		
% du quartier dans la commune	7%		
Evolution de la population 2013-2018	-4%		
Logements sociaux			
Logements sociaux (RPLS 2021)	950		
% du quartier dans la commune	21%		
Taux de mobilité dans le parc social	6,2%		
Demandeurs d'emploi			
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pôle emploi T3 2022)	252		
% du quartier dans la commune	10%		
Revenu déclaré	Estressin	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	10 730	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-8%	+0%	+4%
Rappel - Revenu médian (Filosofi 2015)	11 176	18 673	21 426

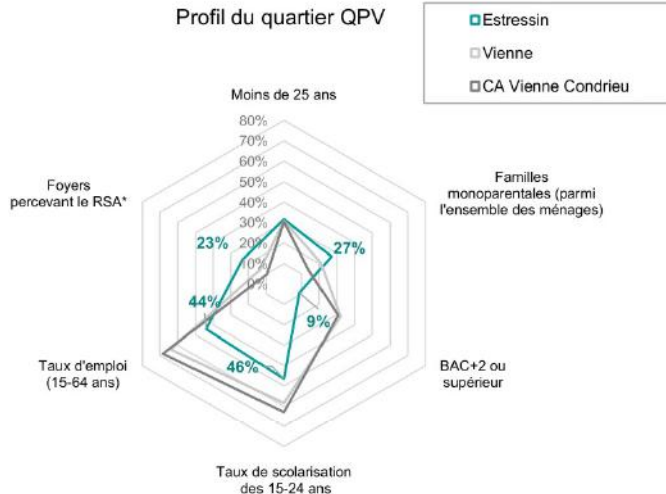
Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (foyers) ; Insee-Pôle-emploi T3 2022 Insee-Filosofi 2020 ; Insee-Filosofi 2015

Périmètre du quartier QPV



IGN - CGET, septembre 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2016 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosofi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

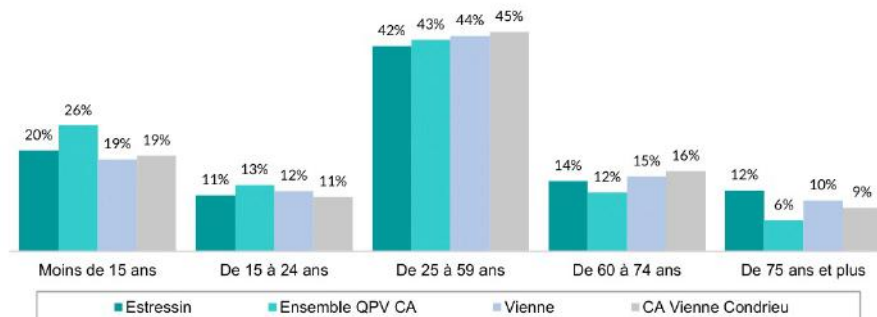
Population et ménages



Insee - Estimations démographiques RP 2018

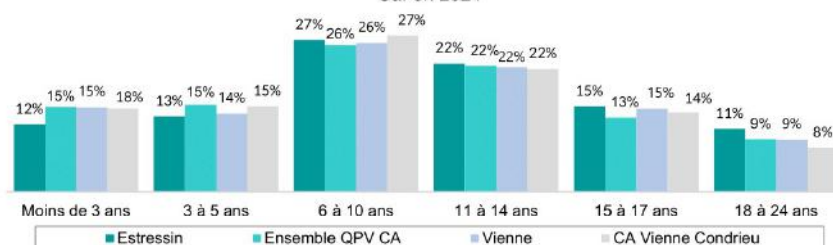
Population	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Femmes	50%	51%	52%	51%
Etrangers	22%	22%	10%	nd
Immigrés	34%	29%	16%	nd
Indice de jeunesse	0,9	1,8	1,0	1,0

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



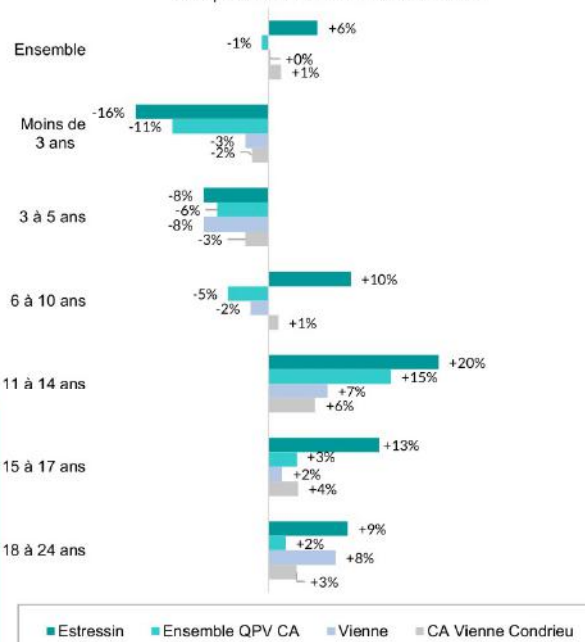
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



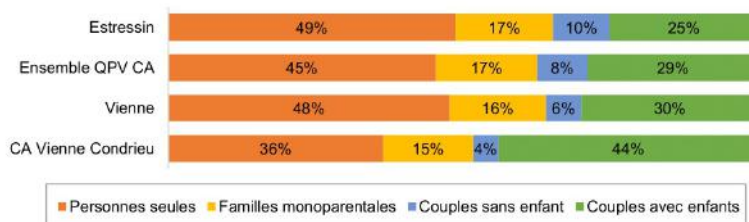
Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

Insee-CNAF 2018 et 2021

Ménages (RP 2018)	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,2	2,4	2,1	2,3
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	27%	25%	21%	14%

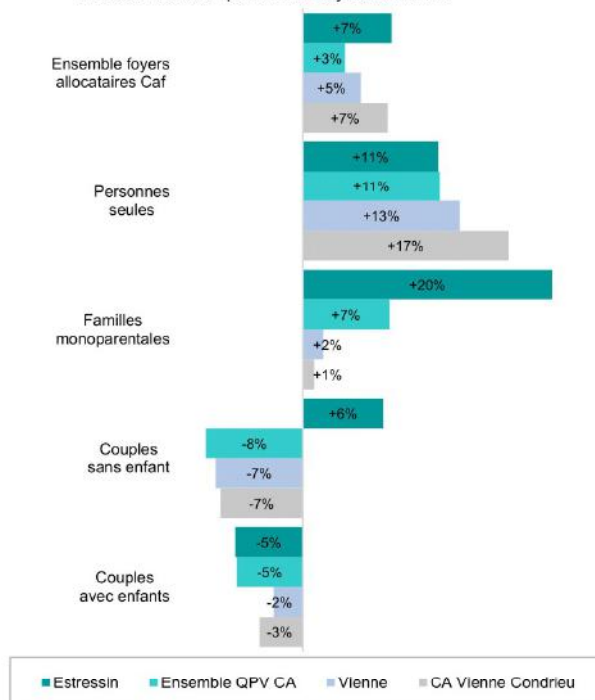
***Estimation du profil des ménages** résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des **familles monoparentales** calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Logement	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	nd	19%	20%	nd
Logements de 5 pièces ou plus	nd	14%	22%	39%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	nd	11%	11%	8%

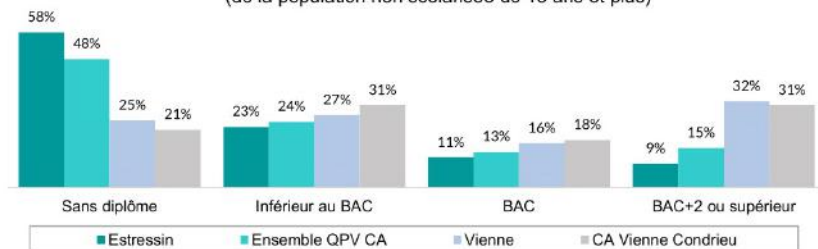
Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	46%	54%	58%	63%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	55%	55%	58%	64%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	58%	48%	25%	21%
Sans diplôme, femmes	58%	49%	26%	23%
Inférieur au BAC	23%	24%	27%	31%
Inférieur au BAC, femmes	20%	22%	25%	27%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	9%	15%	32%	31%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	9%	15%	32%	32%

Niveau de formation* en 2018
(de la population non scolarisée de 15 ans et plus)



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Emploi et précarité	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	44%	51%	64%	68%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	36%	42%	60%	65%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	45%	45%	nd	nd
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	21%	23%	15%	nd
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	27%	25%	16%	13%
Population occupant un emploi à temps partiel	26%	22%	17%	17%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	74%	77%	71%	82%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	11%	13%	15%	8%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	64%	72%	79%	88%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	30%	24%	14%	10%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	38%	24%	nd	nd

Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)

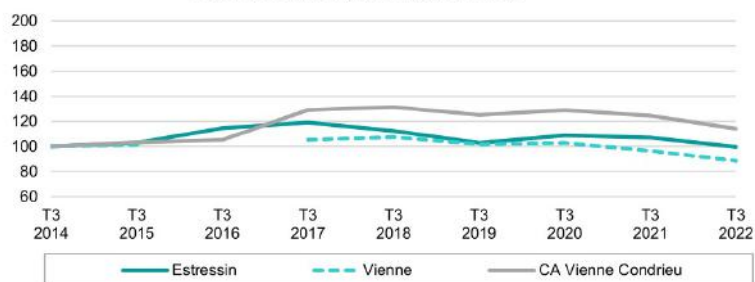


Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

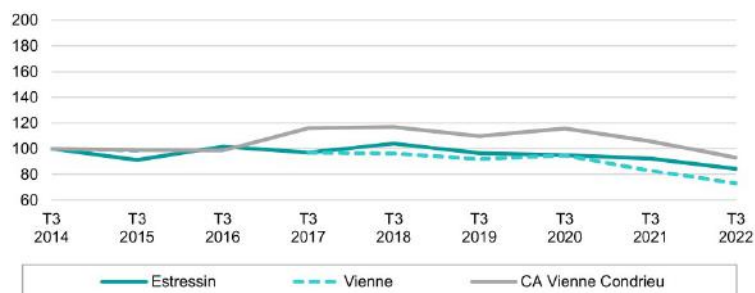
Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	252	1 176	2 526	5 974
dont cat. A	65%	61%	58%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	15%	18%	17%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-7%	-10%	-8%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	-8%	-9%	-12%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-4%	-13%	-3%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	-7%	-8%	-16%	-10%

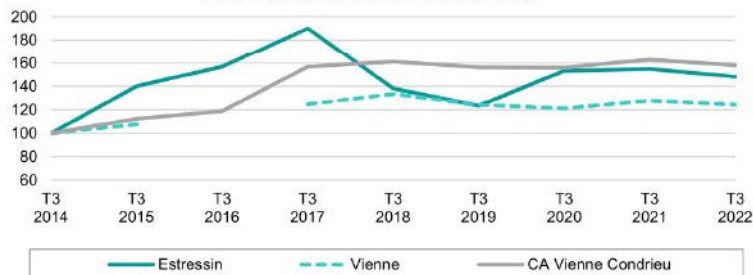
Evolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



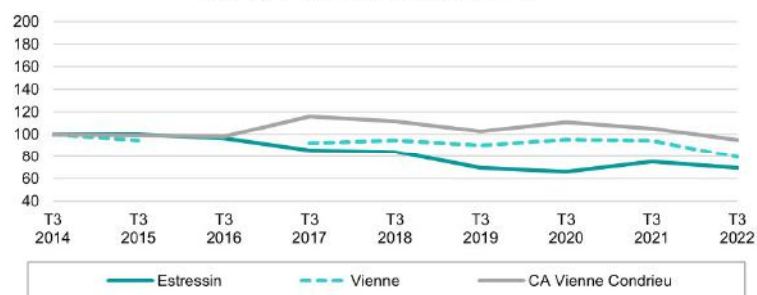
Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de catégories B et C
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Insee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

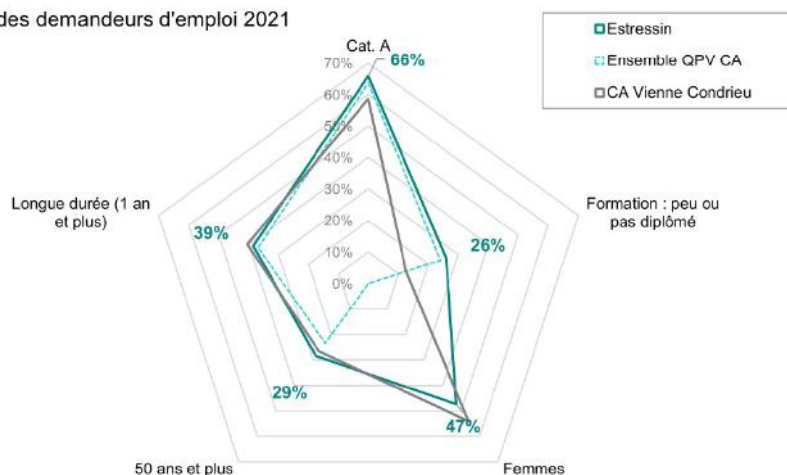
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021

Données annuelles fin 2021	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	270	1 264	2 599	6 186
Evolution 2016-2021	-8%	-9%	-12%	+12%
Femmes	47%	ss	52%	54%
Evolution 2016-2021	-3%	ss	-6%	+20%
50 ans et plus	29%	23%	25%	27%
Evolution 2016-2021	-6%	+6%	+2%	+32%
Etrangers	32%	29%	18%	13%
Evolution 2016-2021	+4%	-1%	-10%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	39%	37%	38%	40%
Evolution 2016-2021	-10%	-12%	-12%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	22%	19%	20%	22%
Evolution 2016-2021	-3%	-15%	-10%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	26%	24%	16%	13%
Evolution 2016-2021	-35%	-26%	-33%	-19%
Formation : CAP/BEP	42%	40%	34%	33%
Evolution 2016-2021	-3%	-11%	-20%	-1%
Formation : Bac et +	32%	36%	50%	54%
Evolution 2016-2021	+23%	+13%	+7%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

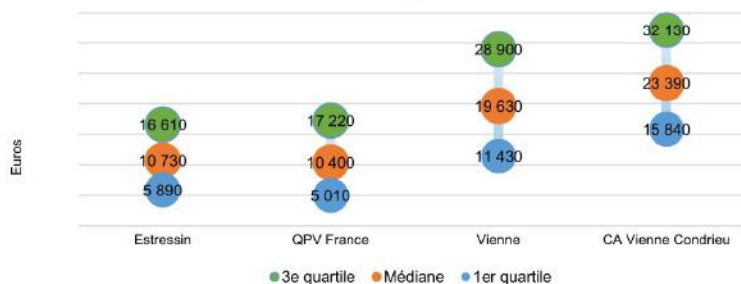
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

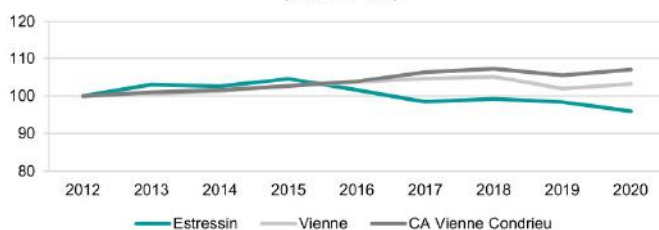
Revenu déclaré par UC	Estressin	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	10 730	10 400	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-8%	nd	+0%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	5 890	5 010	11 430	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-7%	nd	+2%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	16 610	17 220	28 900	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	-5%	nd	+2%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



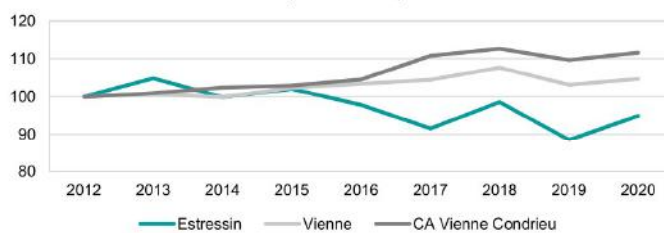
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

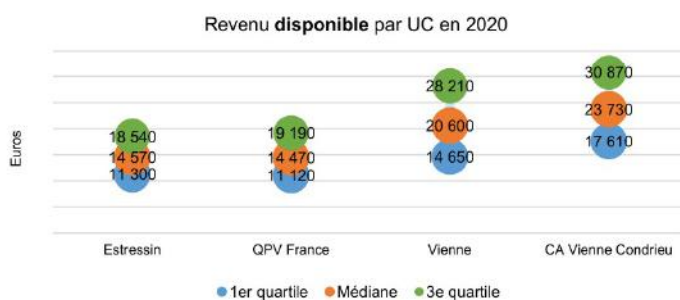
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Niveau de vie 2020



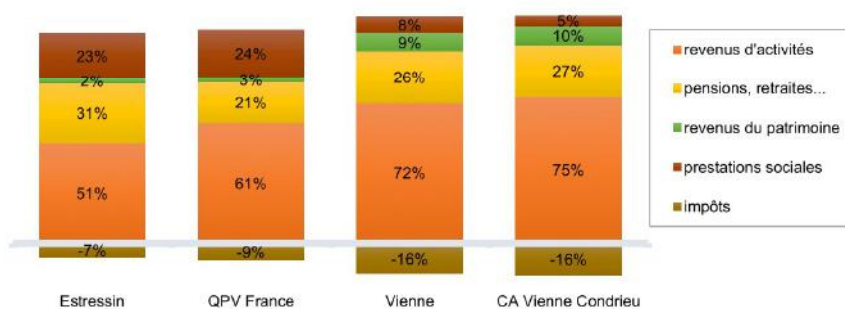
Insee - Filosofi 2020

Revenu disponible par UC	Estressin	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	14 570	14 470	20 600	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	11 300	11 120	14 650	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	18 540	19 190	28 210	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	nd	42%	20%	12%



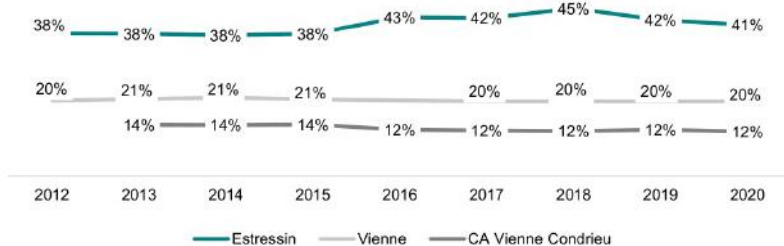
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

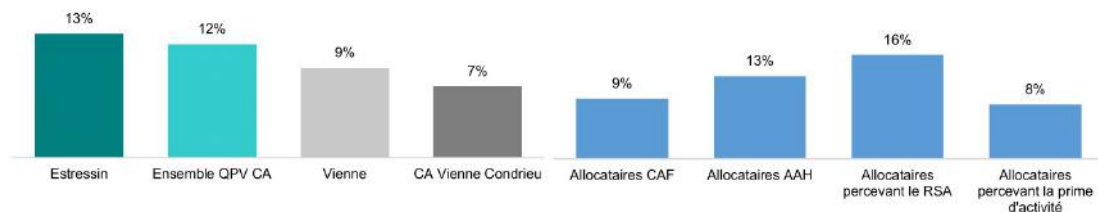
Insee - CNAF 2021



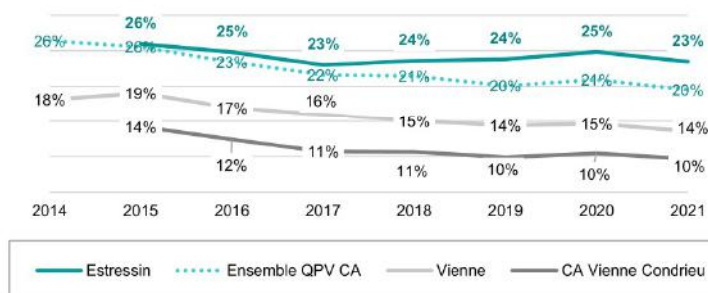
	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	690	3 214	7 559	17 640
Evolution 2018-2021	7%	3%	5%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13%	12%	9%	7%
Evolution 2018-2021	22%	9%	6%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	23%	20%	14%	10%
Evolution 2018-2021	7%	-6%	-5%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	32%	36%	35%	32%
Evolution 2018-2021	36%	36%	44%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021 (en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf)

au 31/12/2021

Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

Insee - Caf du Rhône 2021



	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Familles à bas revenus et enfants concernés	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

* en % des allocataires à bas revenus

** en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social au 01/01/2021

Parc locatif social 2021	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements sociaux	950	3 623	4 552	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	21%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	4,0	0,0	0,0	5,3

Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Financement	Estressin	% dans la commune
PLAI	0	0%
PLI	0	0%
PLS	0	0%
PLUS ap.77	0	0%
PLUS av. 77	0	0%

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Mobilité 2020	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	6,2%	nd	0,0%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Vienne : nd

Taux de mobilité depuis 2013



2013 2015 2017 2020

Insee - RPLS 2021

Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Estressin	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	1,6%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%

Insee - RPLS 2021

Ancienneté	Estressin
Avant 1949	0
1949 – 1975	878
1976 – 1988	0
1989 – 2000	nd
2001 – 2013	nd
Après 2013	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



2014 2016 2018 2021

Classement énergétique DPE

Insee - RPLS 2021

≤ 50 A	A	nd
51 à 90 B	B	nd
91 à 150 C	C	nd
151 à 230 D	D	nd
231 à 330 E	E	nd
331 à 450 F	F	nd
> 450 G	G	nd
	Non renseigné	nd

Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.
- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

Fiche Quartier Politique de la Ville **Malissol** Vienne

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Chiffres clefs

Chiffres clés	
Population	Malissol
Population municipale (RP 2018)	1 714
% du quartier dans la commune	6%
Evolution de la population 2013-2018	3%
Logements sociaux	
Logements sociaux (RPLS 2021)	467
% du quartier dans la commune	10%
Taux de mobilité dans le parc social	7,5%
Demandeurs d'emploi	
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)	179
% du quartier dans la commune	7%
Revenu déclaré	Malissol
Revenu médian déclaré par UC (Filosophi 2020)	11 720
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+6%
Rappel - Revenu médian (Filosophi 2015)	10 542

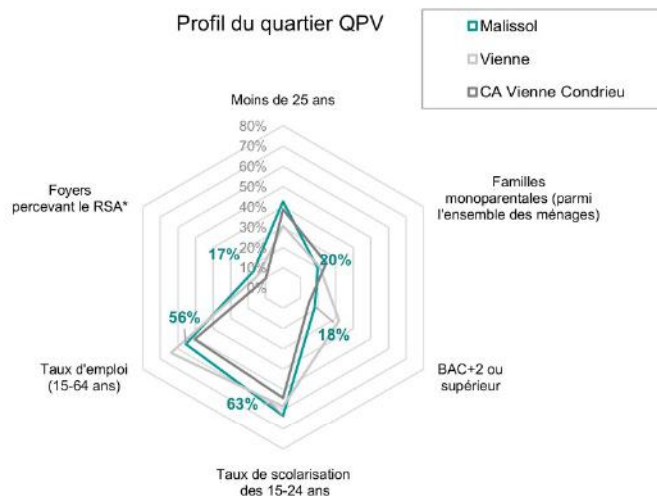
Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (foyers) ; Insee-Pôle-emploi T3 2022 Insee-Filosophi 2020 ; Insee-Revenus fiscaux localisés 2015

Périmètre du quartier QPV



IGN - CGET, septembre 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2016 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosophi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

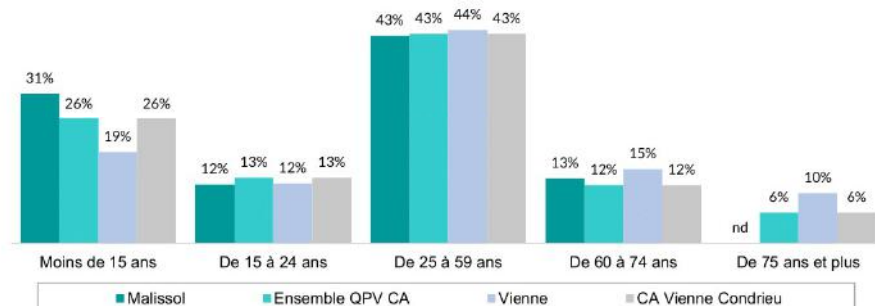
Population et ménages

Insee - Estimations démographiques RP 2018



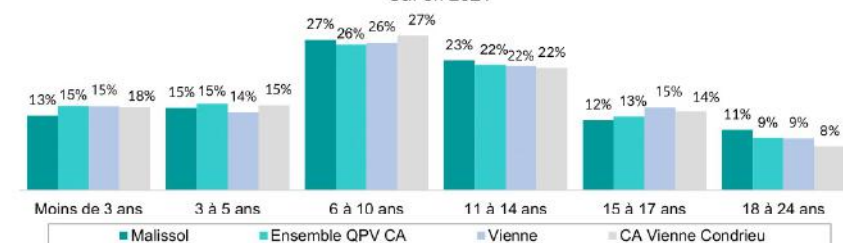
Population	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Femmes	51%	51%	52%	51%
Etrangers	16%	22%	10%	22%
Immigrés	22%	29%	16%	29%
Indice de jeunesse	2,6	1,8	1,0	1,8

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



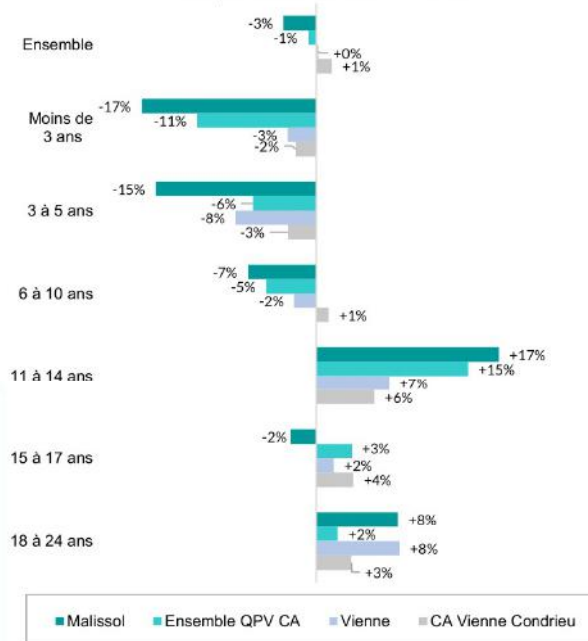
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

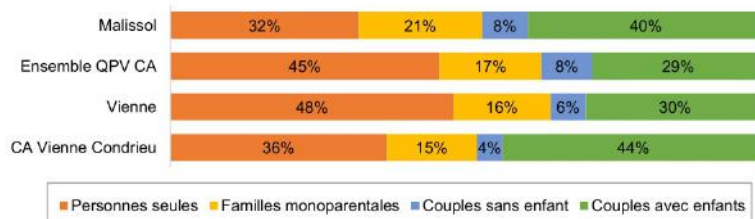
Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Ménages (RP 2018)	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,9	2,4	2,1	2,4
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	20%	25%	21%	25%

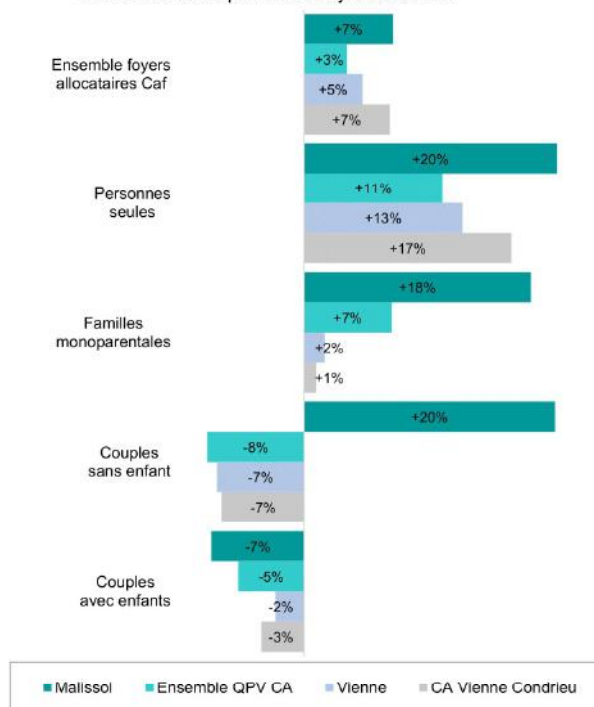
***Estimation du profil des ménages** résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des **familles monoparentales** calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

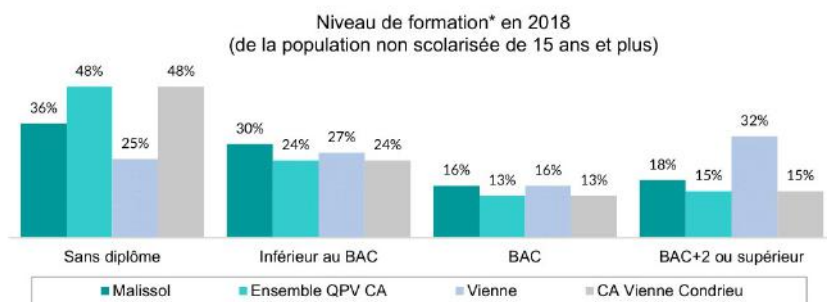
Logement	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	9%	19%	20%	19%
Logements de 5 pièces ou plus	25%	14%	22%	14%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	nd	11%	11%	11%

Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	63%	54%	58%	54%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	73%	55%	58%	55%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	36%	48%	25%	48%
Sans diplôme, femmes	35%	49%	26%	49%
Inférieur au BAC	30%	24%	27%	24%
Inférieur au BAC, femmes	31%	22%	25%	22%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	18%	15%	32%	15%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	19%	15%	32%	15%



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Emploi et précarité	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	56%	51%	64%	51%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	48%	42%	60%	42%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	45%	45%	0%	45%
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	18%	23%	15%	23%
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	21%	25%	16%	25%
Population occupant un emploi à temps partiel	25%	22%	17%	22%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	78%	77%	71%	77%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	16%	13%	15%	13%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	83%	72%	79%	72%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

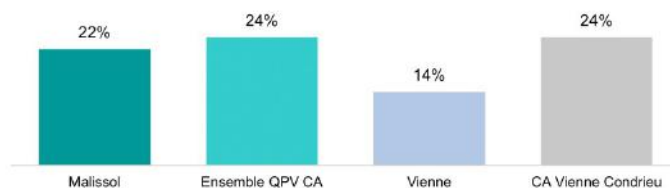
Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	22%	24%	14%	24%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	nd	24%	nd	24%

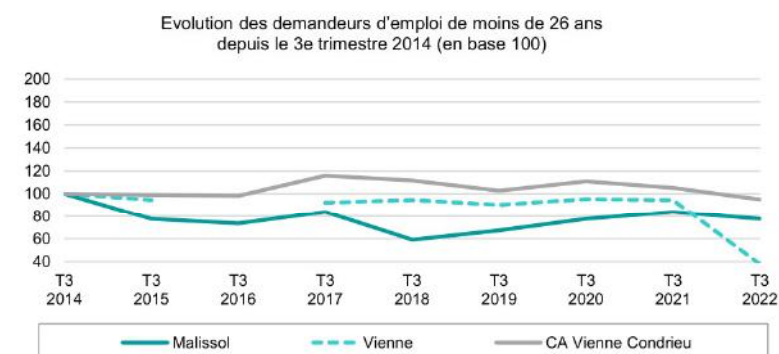
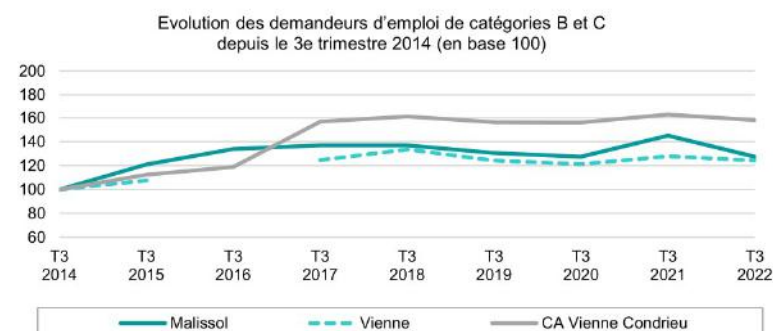
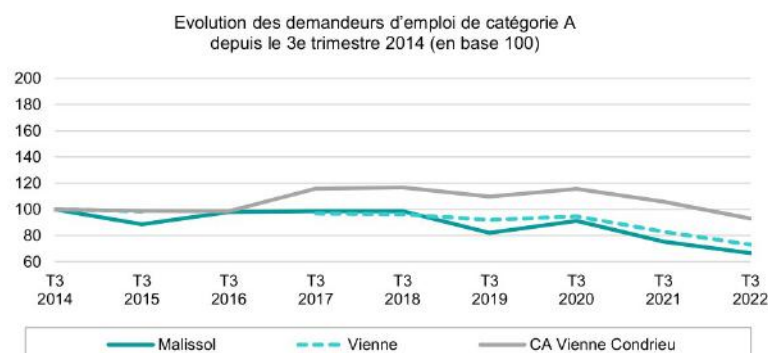
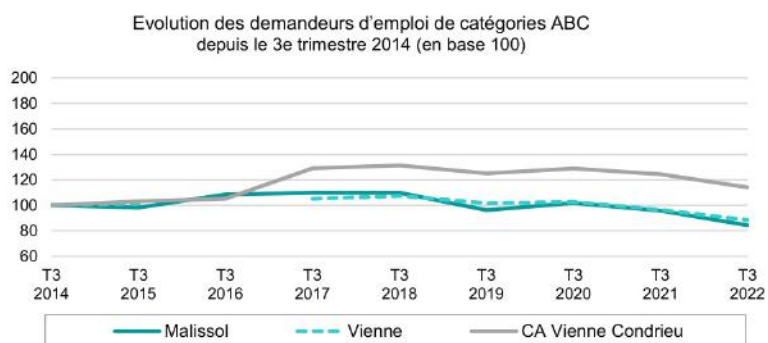
Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	179	1 176	2 526	5 974
dont cat. A	56%	61%	58%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	21%	18%	17%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-12%	-10%	-8%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	-12%	-9%	-12%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-12%	-13%	-3%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	-7%	-8%	-16%	-10%



Insee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

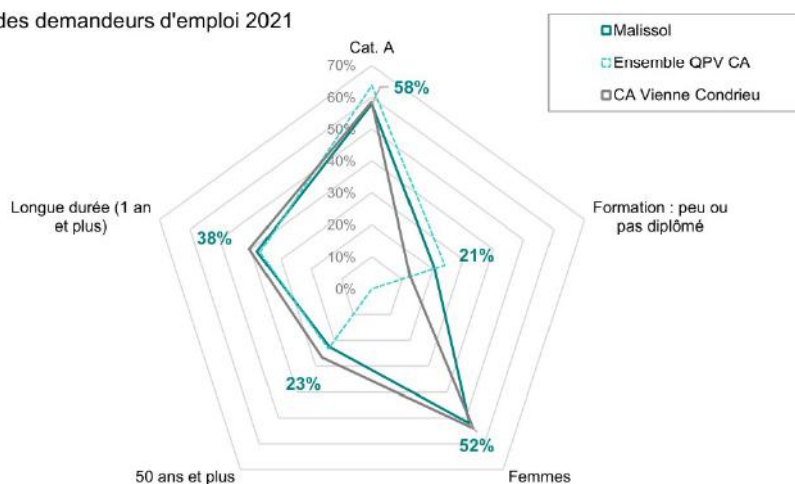
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021.

Données annuelles fin 2021	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	190	1 264	2 589	6 186
Evolution 2016-2021	-19%	-9%	-12%	+12%
Femmes	52%	ss	52%	54%
Evolution 2016-2021	-4%	ss	-6%	+20%
50 ans et plus	23%	23%	25%	27%
Evolution 2016-2021	-7%	+6%	+2%	+32%
Etrangers	19%	29%	18%	13%
Evolution 2016-2021	-41%	-1%	-10%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	38%	37%	38%	40%
Evolution 2016-2021	-28%	-12%	-12%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	17%	19%	20%	22%
Evolution 2016-2021	-47%	-15%	-10%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	21%	24%	16%	13%
Evolution 2016-2021	-36%	-26%	-33%	-19%
Formation : CAP/BEP	42%	40%	34%	33%
Evolution 2016-2021	-14%	-11%	-20%	-1%
Formation : Bac et +	37%	36%	50%	54%
Evolution 2016-2021	-12%	+13%	+7%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

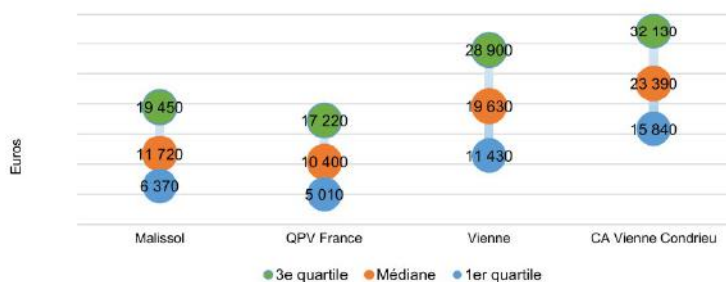
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

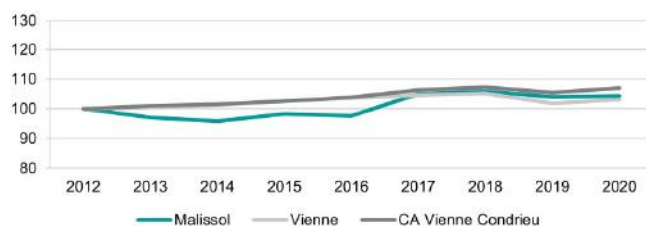
Revenu déclaré par UC	Malissol	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	11 720	10 400	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+6%	nd	+0%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	6 370	5 010	953	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+13%	nd	+2%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	19 450	17 220	2 408	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+9%	nd	+2%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



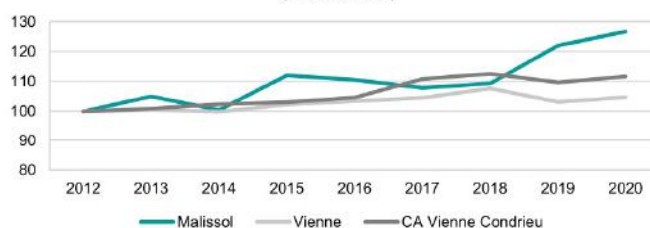
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2013
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2013
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

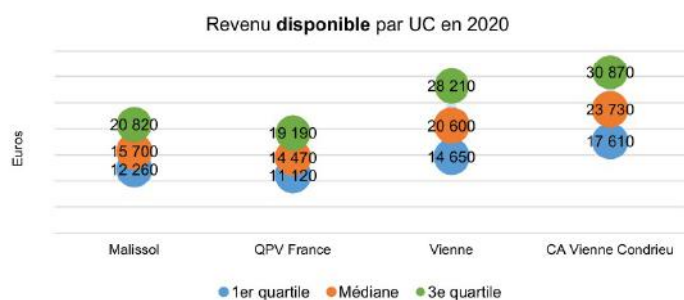
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence

Niveau de vie 2020



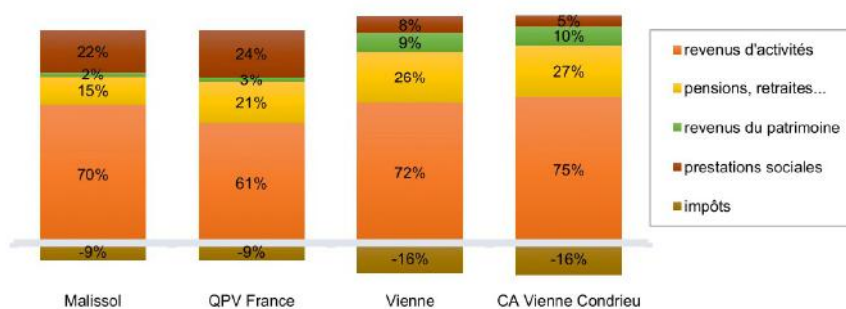
Insee - Filosofi 2020

Revenu disponible par UC	Malissol	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	15 700	14 470	20 600	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	12 260	11 120	14 650	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	20 820	19 190	28 210	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	36%	42%	20%	12%



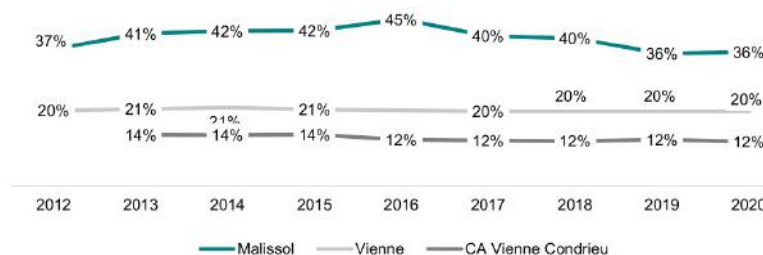
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

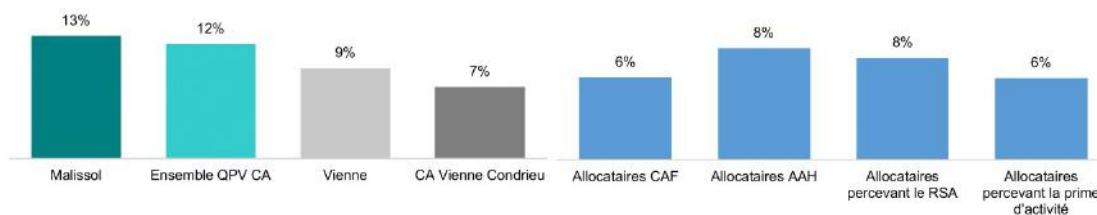
Insee - CNAF 2021



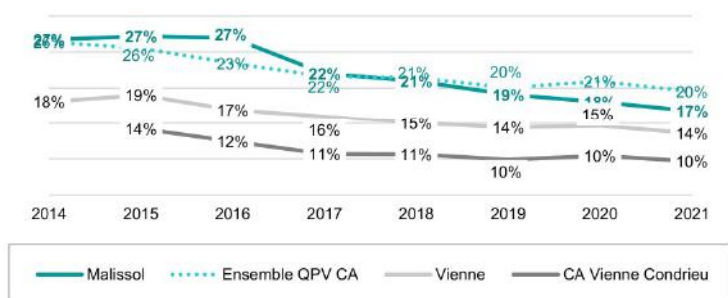
	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	470	3 214	7 559	17 640
Evolution 2018-2021	7%	3%	5%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13%	12%	9%	7%
Evolution 2018-2021	54%	9%	6%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	17%	20%	14%	10%
Evolution 2018-2021	-14%	-6%	-5%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	35%	36%	35%	32%
Evolution 2018-2021	30%	36%	44%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021
(en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA
depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf) au 31/12/2021



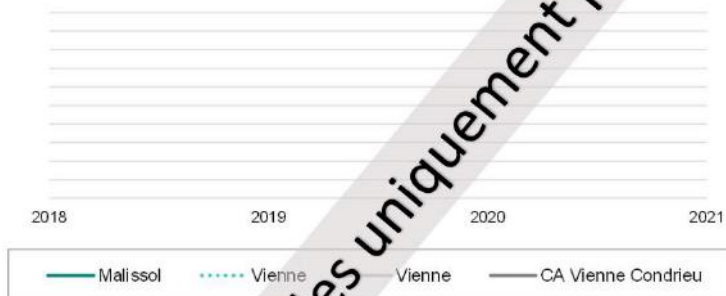
Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

Insee - Caf du Rhône 2021

	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2019

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2019

Familles à bas revenus et enfants concernés	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

* en % des allocataires à bas revenus

** en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social

au 01/01/2021

Parc locatif social 2021	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Coudrieu
Logements sociaux	467	3 623	4 552	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	10%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	4,9	0,0	0,0	5,3

Financement	Malissol		% dans la commune
PLAI	0	0%	nd
PLI	0	0%	nd
PLS	0	0%	nd
PLUS ap.77	234	50%	nd
PLUS av. 77	0	0%	nd

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Mobilité 2020	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Cndrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	7,5%	nd	0,0%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Vienne : nd

Taux de mobilité depuis 2013



Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Malissol	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Cendrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	0,0%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%

Ancienneté	Malissou	
Avant 1949	0	0%
1949 – 1975	0	0%
1976 – 1988	416	89%
1989 – 2000	nd	nd
2001 – 2013	26	6%
Après 2013	nd	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



Classement énergétique DPE

A	nd
B	nd
C	nd
D	nd
E	nd
F	nd
G	nd
Non renseigné	nd

Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)

- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.

- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

Fiche Quartier Politique de la Ville Vallée De Gère Vienne

Population et ménages	p2
Formation	p4
Emploi et chômage	p5
Revenu déclaré	p8
Niveau de vie	p9
Précarité et minima sociaux	p10
Foyers à bas revenus	p11
Parc locatif social	p12
Définitions et précisions méthodologiques	p13

Périmètre du quartier QPV



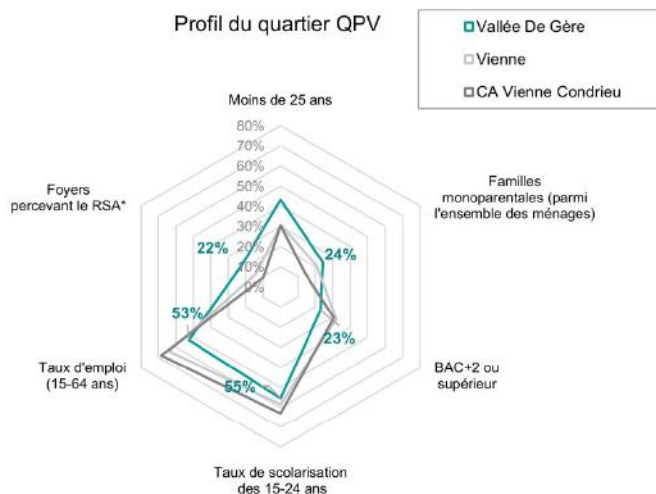
IGN - CGET, septembre 2015

Chiffres clefs

Population	Vallée De Gère		
Population municipale (RP 2018)	2 669		
% du quartier dans la commune	9%		
Evolution de la population 2013-2018	1%		
Logements sociaux			
Logements sociaux (RPLS 2021)	676		
% du quartier dans la commune	15%		
Taux de mobilité dans le parc social	12,3%		
Demandeurs d'emploi			
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pôle emploi T3 2022)	290		
% du quartier dans la commune	11%		
Revenu déclaré	Vallée De Gère	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC (Filosophi 2020)	9 820	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+2%	+0%	+4%
Rappel - Revenu médian (Filosophi 2015)	9 160	18 673	21 426

Insee - RP 2018 ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-Inventaire SRU (foyers) ; Insee-Pôle-emploi T3 2022 Insee-Filosophi 2020 ; Insee-Filosophi 2015

Profil du quartier QPV



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; *Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

Sources : Insee-Estimations démographiques 2018 (pour les QPV) ; Insee-Recensement de la population 2018 (pour les communes et EPCI) ; Insee-CNAF au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Caf du Rhône au 31/12/2021 (évolution depuis 2018) ; Insee-Pôle emploi (données annuelles) au 31/12/2021 et au 31/12/2016 ; Insee-Pôle emploi (données trimestrielles), 3e trimestre 2022 (évolution depuis 3e trim. 2014) ; Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, extraction du 22/11/2019 (pour la possession du permis de conduire et d'un moyen de locomotion motorisé) ; Insee-Filosophi 2020 (évolution depuis 2012 ou 2015) ; DREAL-RPLS au 01/01/2021 (géolocalisation Agence d'urbanisme).

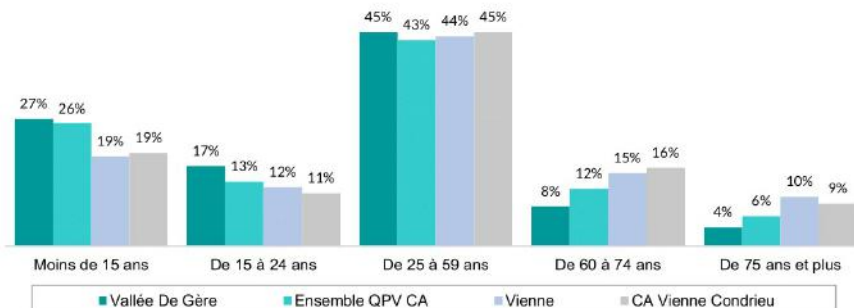
Population et ménages



Insee - Estimations démographiques RP 2018

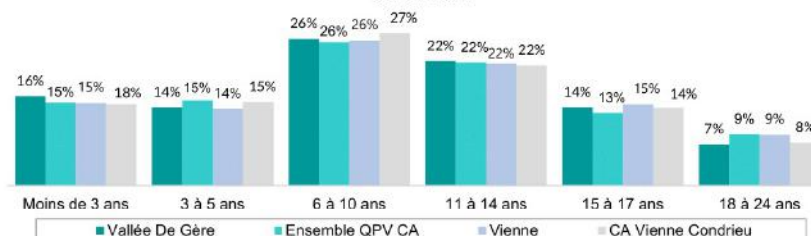
Population	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Femmes	50%	51%	52%	51%
Etrangers	28%	22%	10%	nd
Immigrés	30%	29%	16%	nd
Indice de jeunesse	2,9	1,8	1,0	1,0

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



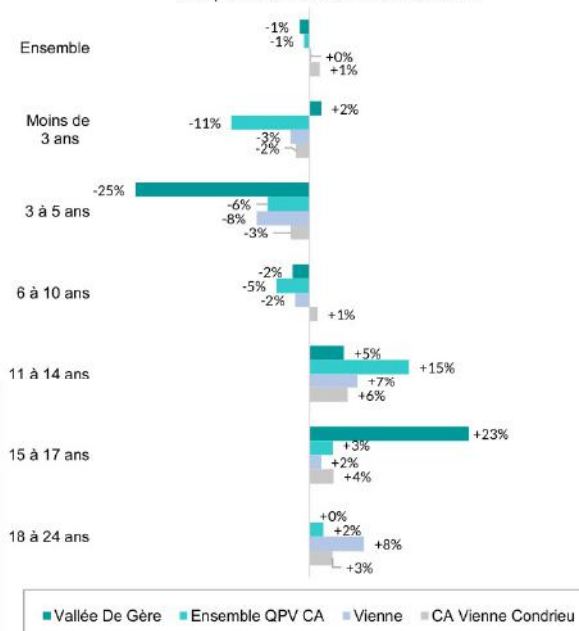
Insee - Estimations démographiques RP 2018

Répartition par tranches d'âge des enfants couverts par au moins une prestation Caf en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018- 2021



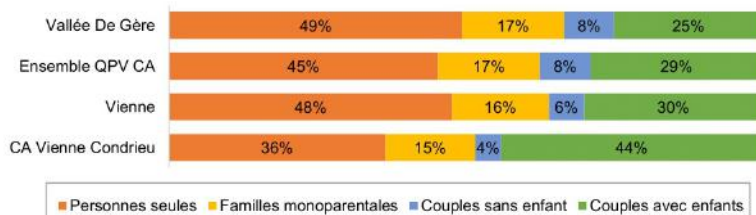
Insee-CNAF - Ménages ou enfants couverts par au moins une prestation Caf
Les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle, mais aussi l'évolution du référentiel.

Insee-CNAF 2018 et 2021

Ménages (RP 2018)	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taille moyenne des ménages	2,4	2,4	2,1	2,3
Familles monoparentales* parmi l'ensemble des ménages (Insee)	24%	25%	21%	14%

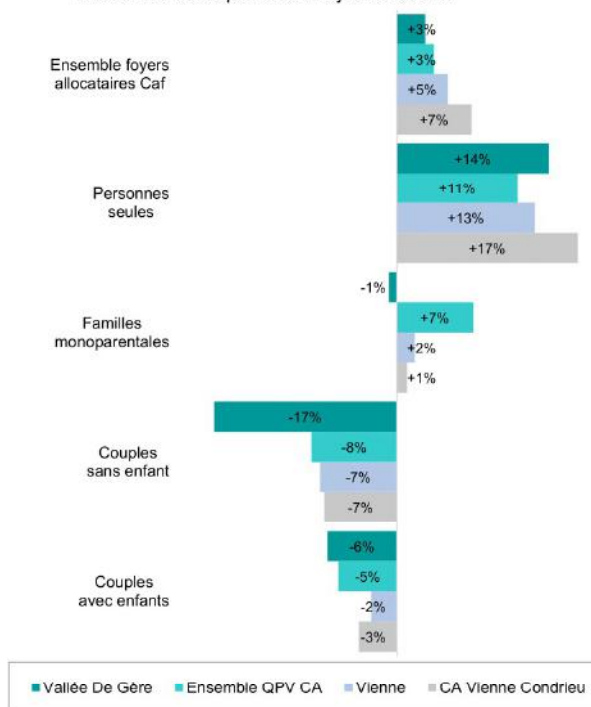
***Estimation du profil des ménages** résidant dans les QPV à partir des statistiques sur les foyers allocataires de la Caf. Cette dernière verse plusieurs allocations liées à l'arrivée, la garde et l'éducation des enfants, au logement, au handicap et au retour à l'emploi. Ces données, exclusivement basées sur les habitants bénéficiaires de ces droits, ne sont donc pas exhaustives de l'ensemble des habitants des QPV. Par conséquent, la part des **familles monoparentales** calculée à partir des données de la Caf (CNAF au 31/12/2021) peut différer de celle calculée par l'Insee (Insee-RP2018, Estimations démographiques).

Répartition des foyers allocataires de la Caf selon la composition familiale* en 2021



Insee-CNAF 2021

Evolution de la composition des foyers 2018-2021



Insee-CNAF 2018 et 2021

Logement	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements d'une ou deux pièces	32%	19%	20%	nd
Logements de 5 pièces ou plus	11%	14%	22%	39%
Taux de vacance des logements (ensemble du parc)	22%	11%	11%	8%

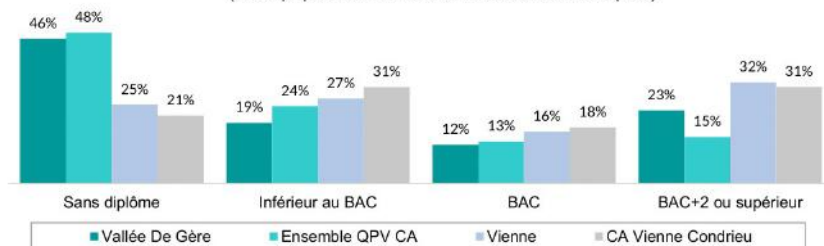
Formation

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Scolarisation	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de scolarisation des 15-24 ans	55%	54%	58%	63%
Taux de scolarisation des 15-24 ans, femmes	56%	55%	58%	64%
Niveau de formation (de la population non scolarisée de 15 ans et plus)				
Sans diplôme	46%	48%	25%	21%
Sans diplôme, femmes	46%	49%	26%	23%
Inférieur au BAC	19%	24%	27%	31%
Inférieur au BAC, femmes	18%	22%	25%	27%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	23%	15%	32%	31%
Diplôme niveau BAC+2 ou supérieur, femmes	26%	15%	32%	32%

Niveau de formation* en 2018
(de la population non scolarisée de 15 ans et plus)



*diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Emploi et chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)



Emploi et précarité	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux d'emploi (15-64 ans)	53%	51%	64%	68%
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans)	43%	42%	60%	65%
Taux d'emploi des étrangers (15-64 ans)	44%	45%	nd	nd
Actifs occupés en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	26%	23%	15%	nd
Femmes occupées en emploi précaire (à durée limitée ; 15 ans et +)	27%	25%	16%	13%
Population occupant un emploi à temps partiel	19%	22%	17%	17%

Emploi et mobilité

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

Mobilité de la population	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Pop. utilisant la voiture, camion ou fourgonnette pour aller travailler	71%	77%	71%	82%
Pop. utilisant les transports en commun pour aller travailler	17%	13%	15%	8%
Ménages disposant d'une voiture (ou plus)	67%	72%	79%	88%

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - extraction du 22/11/2019

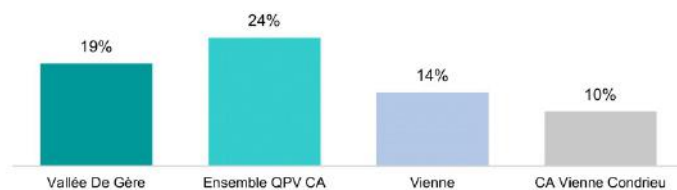
Mobilité des demandeurs d'emploi 2019	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi avec permis B	nd	nd	nd	nd
Demandeurs d'emploi avec moyen locomotion personnel et motorisé	nd	nd	nd	nd

Chômage

Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Taux de chômage (au sens du recensement)	19%	24%	14%	10%
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	20%	24%	nd	nd

Taux de chômage en 2018
(au sens du recensement)

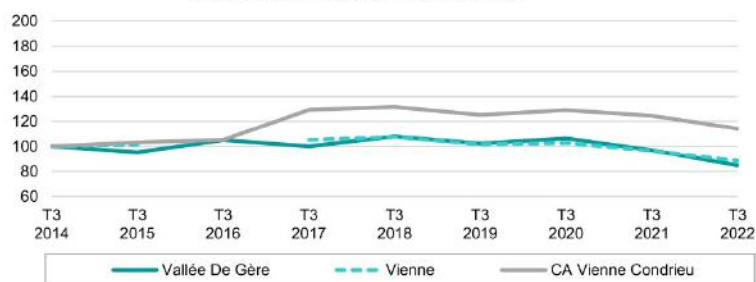


Insee - RP 2018, Estimations démographiques (QPV)

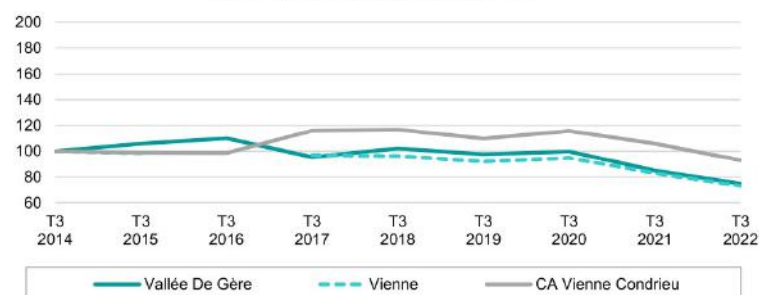
Insee - Pôle emploi T3 2022

Demandeurs d'emploi - données trimestrielles	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi cat. ABC, T3 2022	290	1 176	2 526	5 974
dont cat. A	62%	61%	58%	55%
dont jeunes de moins de 26 ans	21%	18%	17%	17%
Evolution sur la dernière année - ensemble cat. ABC	-12%	-10%	-8%	-8%
Evolution sur la dernière année - cat. A	-12%	-9%	-12%	-12%
Evolution sur la dernière année - cat. BC	-13%	-13%	-3%	-3%
Evolution sur la dernière année - cat. ABC moins de 26 ans	-12%	-8%	-16%	-10%

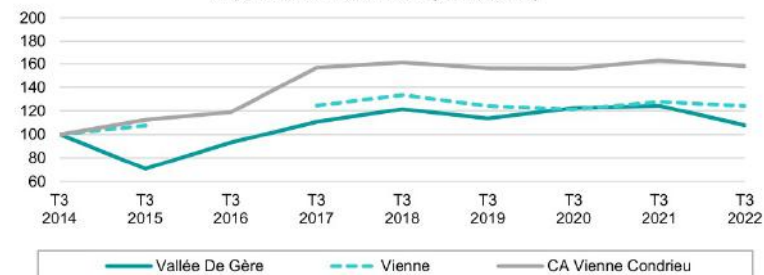
Evolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



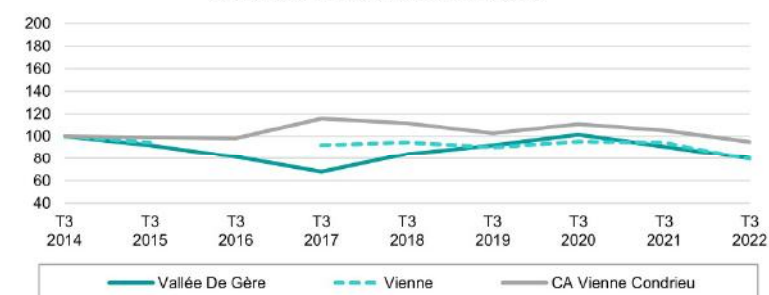
Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de catégories B et C
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans
depuis le 3e trimestre 2014 (en base 100)



Inssee - Pôle emploi T3 2014 à T3 2022

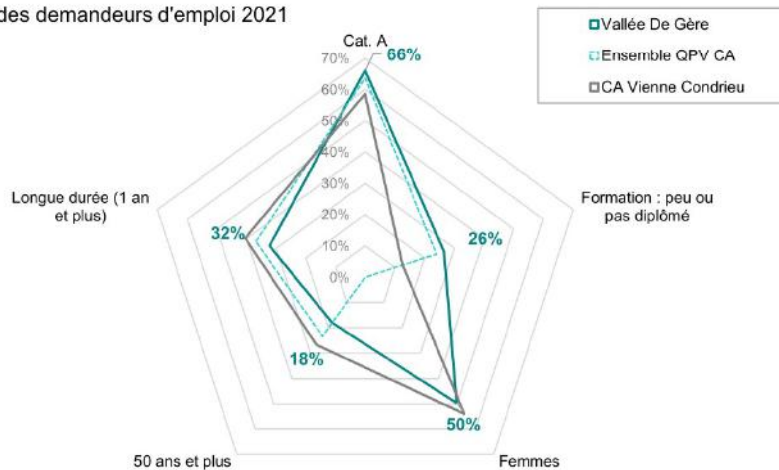
Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi au 31/12/2021

Insee - Pôle emploi au 31/12/2021.

Données annuelles fin 2021	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Demandeurs d'emploi fin 2021 - cat. ABC	310	1 264	2 599	6 186
Evolution 2016-2021	-4%	-9%	-12%	+12%
Femmes	50%	ss	52%	54%
Evolution 2016-2021	+18%	ss	-6%	+20%
50 ans et plus	18%	23%	25%	27%
Evolution 2016-2021	+2%	+6%	+2%	+32%
Etrangers	35%	29%	18%	13%
Evolution 2016-2021	+2%	-1%	-10%	+5%
Longue durée (1 an et plus)	32%	37%	38%	40%
Evolution 2016-2021	-8%	-12%	-12%	+17%
Très longue durée (2 ans et plus)	14%	19%	20%	22%
Evolution 2016-2021	+0%	-15%	-10%	+24%
Formation : peu ou pas diplômé	26%	24%	16%	13%
Evolution 2016-2021	-29%	-26%	-33%	-19%
Formation : CAP/BEP	38%	40%	34%	33%
Evolution 2016-2021	-1%	-11%	-20%	-1%
Formation : Bac et +	35%	36%	50%	54%
Evolution 2016-2021	+25%	+13%	+7%	+36%

Profil des demandeurs d'emploi 2021



Insee - Pôle emploi, données annuelles 2021

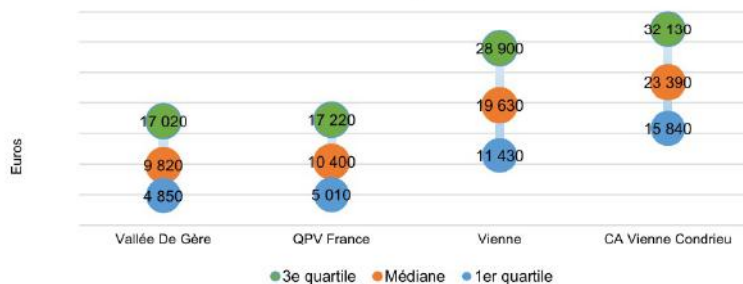
Revenu déclaré 2020



Insee - Filosofi 2020

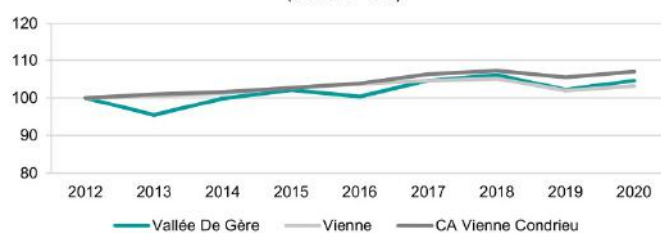
Revenu déclaré par UC	Vallée De Gère	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian déclaré par UC	9 820	10 400	19 630	23 390
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+2%	nd	+0%	+4%
Revenu déclaré - 1er quartile par UC	4 850	5 010	953	15 840
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+12%	nd	+2%	+8%
Revenu déclaré - 3e quartile par UC	17 020	17 220	2 408	32 130
Evolution 2015-2020 (en euros constants)	+2%	nd	+2%	+3%

Revenu déclaré par UC en 2020



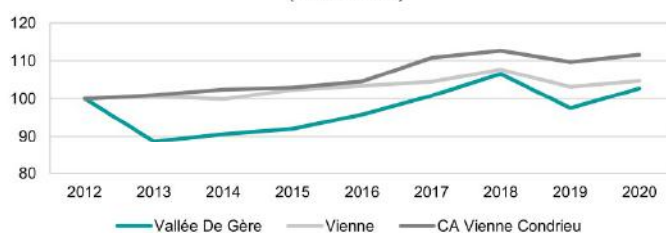
Insee - Filosofi 2020

Evolution du revenu médian déclaré depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Evolution du revenu déclaré du 1er quartile depuis 2012
(en base 100)



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

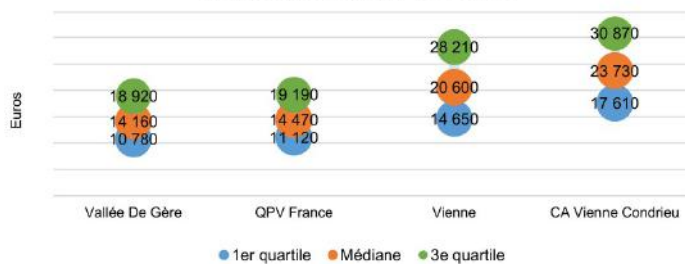
Niveau de vie 2020



Insee - Filosofi 2020

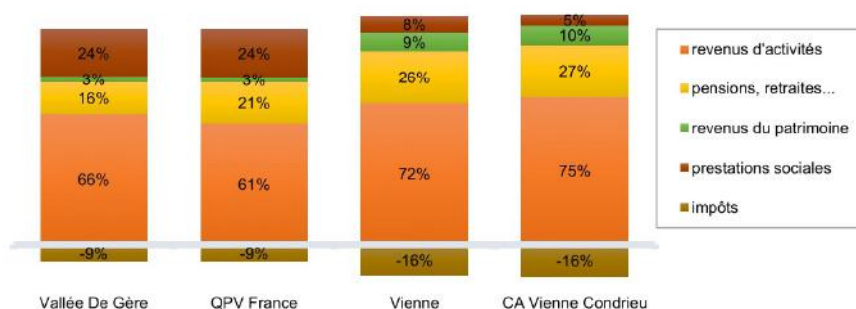
Revenu disponible par UC	Vallée De Gère	QPV France	Vienne	CA Vienne Condrieu
Revenu médian disponible par UC	14 160	14 470	20 600	23 730
Revenu disponible - 1er quartile par UC	10 780	11 120	14 650	17 610
Revenu disponible - 3e quartile par UC	18 920	19 190	28 210	30 870
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	nd	42%	20%	12%

Revenu disponible par UC en 2020



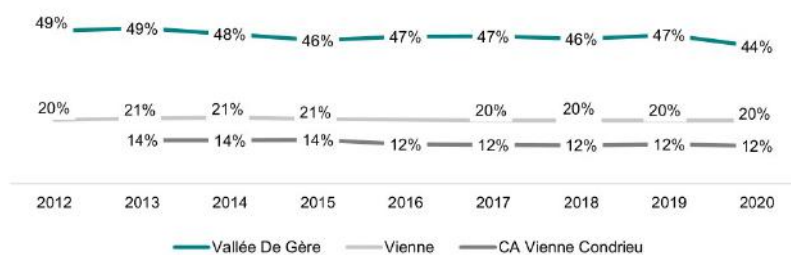
Insee - Filosofi 2020

Composition du revenu disponible en 2020



Insee - Filosofi 2020

Taux de pauvreté depuis 2012



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Le périmètre de l'EPCI a été modifié au cours de la période d'observation, les tendances sont à interpréter avec prudence.

Précarité et minima sociaux

au 31/12/2021

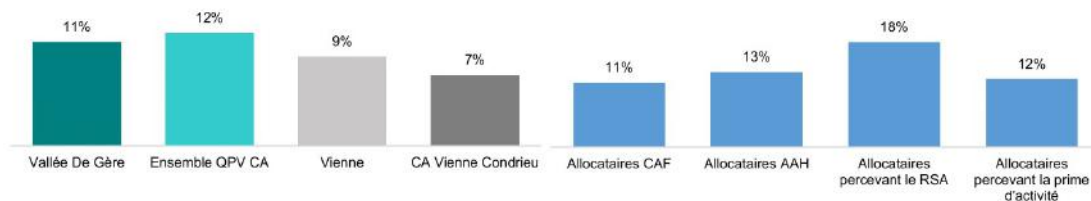
Insee - CNAF 2021



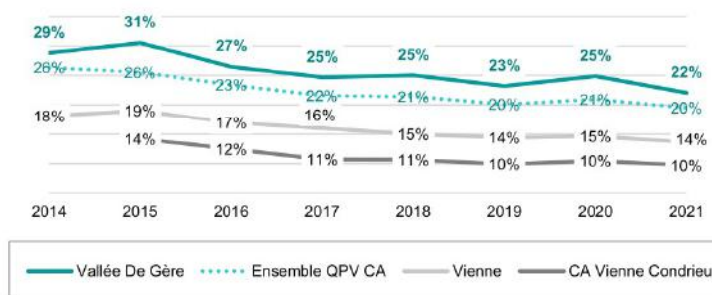
	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de foyers allocataires de la Caf	829	3 214	7 559	17 640
Evolution 2018-2021	3%	3%	5%	7%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	11%	12%	9%	7%
Evolution 2018-2021	-10%	9%	6%	9%
Allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA)	22%	20%	14%	10%
Evolution 2018-2021	-9%	-6%	-5%	-3%
Allocataires percevant la prime d'activité	37%	36%	35%	32%
Evolution 2018-2021	55%	36%	44%	51%

Part des allocataires percevant l'AAH en 2021
(en % des allocataires Caf)

% du quartier dans la commune



Evolution des foyers percevant le RSA
depuis fin 2014 (en base 100)



Insee - CNAF 2014 à 2021

Foyers à bas revenus (au sens de la Caf) au 31/12/2021



Allocataires de la Caf dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenus fixé à 1 135€ pour 2021

Insee - Caf du Rhône 2021

	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Foyers allocataires de la Caf à bas revenus				
Part des foyers à bas revenus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Personnes couvertes à bas revenus				
Part des personnes couvertes à bas revenus*				

*en % des allocataires de la Caf dont le revenu est connu (ou des personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf)

Part des allocataires à bas revenus depuis 2018



Caractéristiques des foyers à bas revenus

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Composition familiale des allocataires à bas revenus	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Personnes isolées				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples sans enfant				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles monoparentales				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Couples avec enfant(s)				
Evolution fin 2018-fin 2021				

Caf du Rhône au 31/12 2021 et 2018

Familles à bas revenus et enfants concernés	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Familles avec 2 enfants et plus*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 6 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Familles avec enfants de moins de 18 ans*				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 6 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				
Enfants de moins de 18 ans**				
Evolution fin 2018-fin 2021				

*en % des allocataires à bas revenus

**en % des enfants percevant au moins une prestation Caf

Parc locatif social

au 01/01/2021

Insee - RPLS 2021

Parc locatif social 2021	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Logements sociaux	676	3 623	4 552	7 580
dont foyers et résidences (SRU)	nd	nd	nd	nd
% dans parc HLM de la commune (RPLS/SRU)	15%	-	-	-
Loyer moyen (€/m²) (RPLS)	5,2	0,0	0,0	5,3

Insee - RPLS 2021

Financement	Vallée De Gère	% dans la commune
PLAI	16	2%
PLI	0	0%
PLS	0	0%
PLUS ap.77	467	69%
PLUS av. 77	180	27%

Répartition du parc social par typologie

Répartition du parc social par classe de loyer selon les plafonds de loyer du logement social



Insee - RPLS 2021

Insee - RPLS 2021

Mobilité 2020	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre emménagements	nd	nd	nd	nd
Taux de mobilité	12,3%	nd	0,0%	8,0%

Taux de logements sociaux SRU
Vienne : nd

Taux de mobilité depuis 2013



Insee - RPLS 2021

Vacance totale 2021 (au 1er janvier)	Vallée De Gère	Ensemble QPV CA	Vienne	CA Vienne Condrieu
Nombre de logements vacants	nd	nd	nd	nd
Taux de vacance totale	7,3%	0,1%	0,0%	2,7%
Taux de vacance depuis plus de 3 mois	5,7%	0,1%	0,0%	1,1%

Insee - RPLS 2021

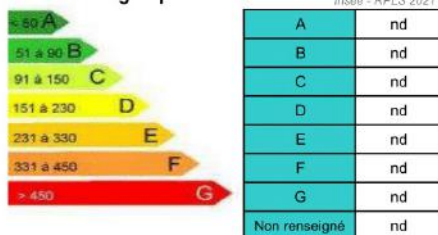
Ancienneté	Vallée De Gère	%
Avant 1949	0	0%
1949 – 1975	41	6%
1976 – 1988	394	58%
1989 – 2000	214	32%
2001 – 2013	nd	nd
Après 2013	nd	nd

Taux de vacance dans le parc locatif social depuis 2014



Insee - RPLS 2021

Classement énergétique DPE



Règles de diffusion des statistiques issues du Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS)
- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune.
- Aucune restriction pour les organismes ayant droit aux données de par la Loi n° 2009-323 du 27 mars 2009 ou le Décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 (bailleurs, communes, collectivités locales, départements...)

ANNEXE II – Cartes SIG



QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE
Chasse-sur-Rhône - QN03819M : Barbières - Château

Service URB de Vienne Condrieu - Agglomération - Vienne 2024 - Droits de l'Etat Réservés

0 50 100 m





Légende

- Limite de commune
- Quartiers prioritaires de la Ville (2024)

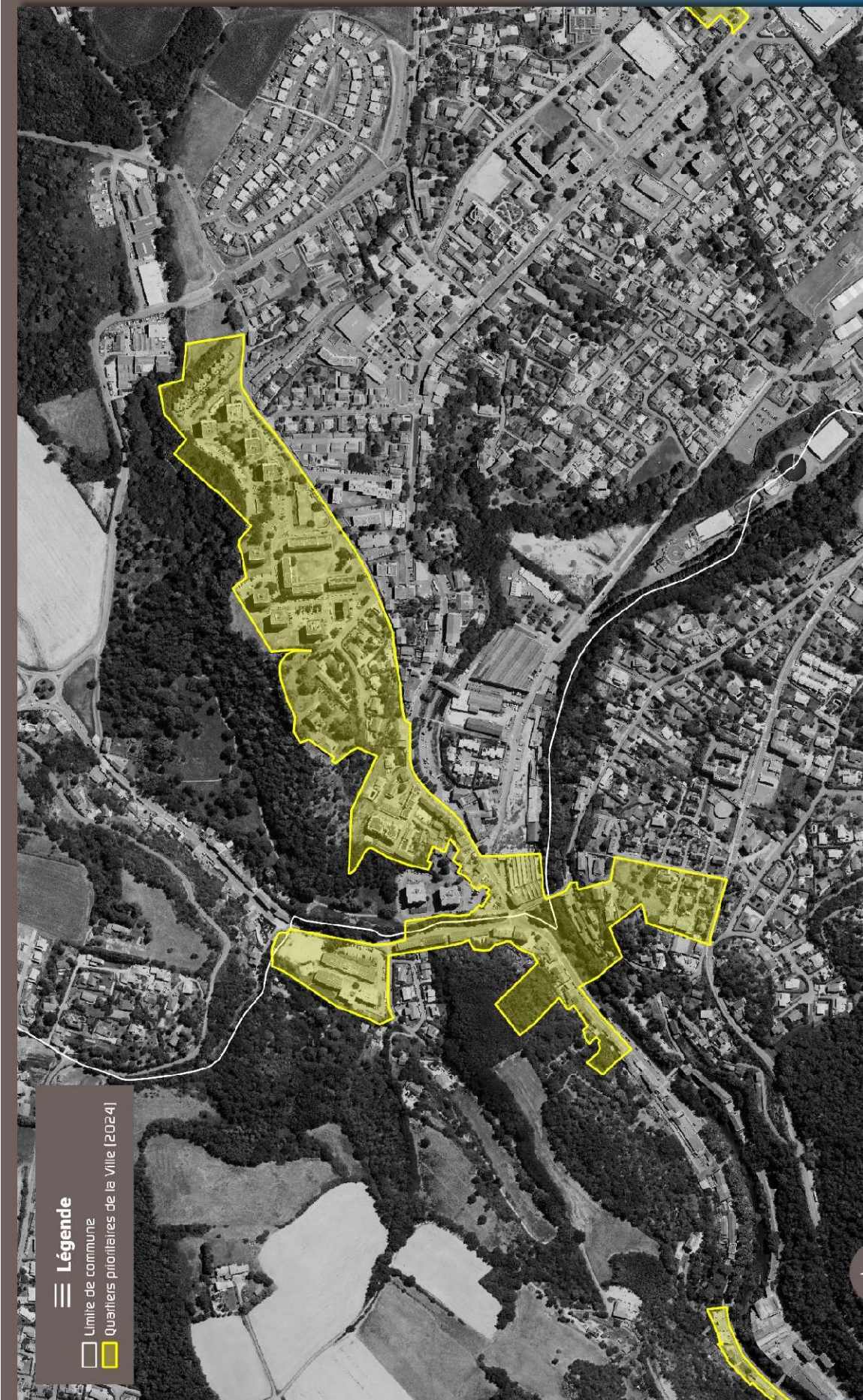
QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE Pont-Évêque - QN03820M : Plan des Aures

Source ICR de Vienne Condrieu Agglomération - Viers 2024 - Cartes de l'Etat Révisé



0 50 100 m





QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE Vienne - QN03821M : Estressin

Service ICSD de Vienne Condrieu Agglomération - Vienne, 2024 - Carte de l'air. Révisée

≡ Légende

-  Limite de commune
-  Quartiers prioritaires de la Ville (2024)

0 50 100 m



QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE
Vienne - QN03824M : Malissol

Service (630 de Vienne-Condrieu Agglomération - Mars 2024 - Copie de l'état Révisé)

Légende

-  Limite de commune
-  Quartiers prioritaires de la Ville (2024)

0 50 100 m



ANNEXE III – Compte-rendu des groupes de travail par QPV

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

Diagnostic et enjeux Barbières

17 Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS

Source : agence d'urbanisme de Lyon 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genêts	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET Consultant

CHIFFRES CLEFS BARBIÈRES

Population	Barbières
Population municipale (RP 2018)	1 206
% du quartier dans la commune	20 %
Evolution de la population 2013-2018	-4 %
Logements sociaux	476
% du quartier dans la commune	66 %
Taux de mobilité dans le parc social	7,4
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pôle emploi T3 2022)	131
% du quartier dans la commune	33 %
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	13 110
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Chasse /Rhône	21170
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Agglomération	23390

	Barbières	Ts QPV	Agglo
Revenus	13110		23990
-15 ans	25 %	26 %	19 %
+ 60 ans	18 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	21 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	51 %	54 %	63 %
Ss diplômés	43 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	80 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	16 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	7 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	6,1 euros		5,3 euros
Immigrés	12 %		
Taux de rotation	7,4 %		

BERTHET Consultant

SYNTHESE DES DONNEES QUANTITATIVES BARBIERES

Une faible occupation du parc social par les immigrés

Des revenus plus élevés que les autres quartiers

Un plus faible taux de personnes aux minimas sociaux(RSA+AAH)

Un nombre élevé de familles monoparentales

Des loyers dans le parc social plus élevés que la moyenne

- Une contradiction entre un sentiment d'abandon des habitants et la réalité de l'implantation des équipements publics (crèche publique, relais des assistantes maternelles, 2 écoles, centre social, le Château, la poste, quelques commerces, une ligne de bus, la gare à proximité).
- Un faible taux de rotation et une vacance très faible
- Fort sentiment d'appartenance des habitants à leur quartier
- La présence du bureau de poste est importante dans le quartier pour l'ensemble des services proposés par la Poste ; des rumeurs évoqueraient une fermeture, ce qui inquiète les habitants, car il s'agit du seul distributeur de billets sur le quartier. La Poste ne proposant plus la distribution de colis et de courriers recommandés, la boulangerie effectue ce service, mais seulement sur les horaires d'ouverture de la boulangerie et avec les problématiques d'hygiène qui se posent.
- Il est avantageux d'avoir un espace de jeux pour enfants, mais il serait intéressant d'en développer un second pour répondre également à la demande des enfants des autres secteurs, qui viennent fréquenter cet espace et le saturer. Il est précisé que le secteur de jeux est mal disposé parce qu'il génère des nuisances sonores pour les logements alentours ; par ailleurs, la lumière des espaces publics est allumée toute la nuit ce qui est source de regroupements et donc de nuisances sonores.
- Le centre social répond à un volume important d'enfants en besoin d'animation, mais également aux adultes et seniors. Les animations à l'extérieur, comme la chasse aux œufs, sont également soulignées. Un besoin d'agrandissement des locaux est souligné.
- La présence des jardins permet aux locataires vivant en logements individuels de jardiner, mais également de faire des rencontres et d'être générateur de lien social.
- Des associations de locataires actives
- Au quartier des Barbieres, à Chasse-sur-Rhône, 16 professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et une orthophoniste) regroupés autour de quatre adresses distinctes.
- Points forts pour les jeunes : le City stade et le centre social même s'il manque la disparition d'un local jeune en 2015

- Un nombre élevé de familles monoparentales
- Un quartier enclavé entre l'autoroute et la voie ferrée plus tourné vers Givors que Vienne dans ses pratiques (en particulier pour Pôle Emploi)
- La suppression de la ligne empêche les accès à Vienne ; les habitants ont des difficultés à utiliser le train en raison de l'incertitude de la régularité des horaires et maintien des trains. Cela ne permet plus aux habitants d'aller aussi facilement qu'auparavant à Vienne pour du loisir, ou pour des démarches administratives qui peuvent être importantes car la plupart des administrations sont à Vienne.
- L'utilisation du Lv'A à la demande est refusée en raison du faible nombre d'habitants qui mobilisent le dispositif ; par ailleurs, l'appel téléphonique est payant. Le manque d'informations sur la navette à la demande est souligné, ainsi que ses les modalités d'utilisation du bus et du train (achat des tickets...).
- Le manque d'espace au centre social empêche l'accès au centre de loisirs d'enfants. L'équipe d'animation est également sous-dimensionnée par rapport à la demande des habitants.
- Il est constaté un manque d'animation le week-end, à mettre en parallèle d'un manque d'espace pour accueillir les associations.
- Des nuisances sonores d'engins à moteur le soir et la nuit sont constatés ; également des nuisances générées par les animaux, notamment les chiens sortis par leurs maîtres.
- La question des dépôts d'encombrants est relevée à côté du local poubelle situé à l'entrée du centre social mais également sur d'autres secteurs du quartier; il est soupçonné que ce soit des habitants extérieurs au quartier et des professionnels qui viennent vider leurs déchets.
- Le manque de places de parking par le nombre de véhicules important pour un seul et même ménage. Le stationnement de véhicules de services de professionnels est également observé, concernant des habitants du quartier. Par ailleurs, l'implantation des nouveaux bâtiments du château pourrait créer davantage de saturation des places de parking.
- Il a été retiré des jeux pour les tous-petits au Château ; pas d'espace suffisant au château pour les enfants, mais également pour les adultes avec l'absence d'espaces ombragés et le manque de barrières de sécurité qui séparent les espaces publics de la route.
- Suppression de la piscine car la fréquentation d'Eyzin-Pinay n'est pas accessible en transports en commun. Le danger relevé est celui de la baignade dans le Rhône.
- Le manque d'hygiène en raison des déjections canines dans les espaces publics peut être source de maladies, notamment pour les enfants.
- Un quartier vécu comme une succession de micro-quartiers qui génère des tensions dans les usages de l'espace public

OPPORTUNITES

- Il serait intéressant de développer des composteurs dans le quartier ; il en existe seulement aux jardins partagés. La question de la gestion se pose. Une collecte sélective des déchets alimentaires est réalisée à Givors par exemple, afin que les personnes qui vivent en logements individuels puissent collecter pour des composteurs.
- Il est suggéré qu'il y ait une autre banque que la Poste dans la Ville, car il n'y a qu'un seul distributeur pour 6500 habitants situé sur un axe de circulation très fréquenté, avec la société générale située quant à elle au centre commercial. Il est souligné que des frais bancaires sont appliqués si les personnes retirent dans une autre banque que leur banque d'origine. Par ailleurs, les personnes non-véhiculées ont particulièrement des difficultés d'accès aux banques.
- Il serait judicieux d'implanter des petits commerces sur le quartier ; leur faible nombre actuellement est moins gênant pour les personnes véhiculées.
- La démolition des bâtiments du Château est une opportunité de ne pas reconstruire avec autant de logements que le nombre de démolitions, et de diversifier l'offre de logements.
- Un projet de démolition reconstruction de 80 logements à venir

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE
DU 15 NOVEMBRE 2023
BARBIERES

BERTHET Consultant
8

ATOUTS

- Des équipements publics nombreux dans le quartier
- Un nombre important d'acteurs de terrain et une richesse partenariale (centre social, prévention spécialisée, associations, ...)
- Un fort sentiment d'appartenance au quartier
- Une aire de jeux pour les tous petits
- Une implication des jeunes dans les associations de la commune et du quartier
- Des jardins partagés pour favoriser le lien intergénérationnel
- Des espaces verts
- Un EAJE refait avec un nombre de places augmenté
- Un sentiment d'identité fort pour les habitants du quartier
- Les fêtes de quartier et le tissu associatif
- Les rencontres entre habitants autour de l'école ou du centre social
- Un nombre très important d'entreprises et de commerces à proximité
- Beaucoup d'installations de nouveaux ménages sur le quartier et une diversité de populations qui cohabitent bien ensemble
- Proximité des axes de circulation (autoroute et gare SNCF)

- Un quartier partagé en trois sous-quartier et fermé sur lui-même
- Un partenariat à améliorer entre acteurs
- Une difficulté à repérer les décrocheurs et à travailler collectivement la question du décrochage scolaire
- Peu de jeunes sont suivis par la mission locale : améliorer l'insertion professionnelle des jeunes adultes
- Une difficulté à travailler les freins à l'emploi sur la santé et les modes de garde en particulier
- Un éloignement des structures sportives pour les jeunes (stade et gymnase)
- Un manque de lieu d'accueil informel pour les adolescents et plus largement de propositions pour ce public
- Un manque de commerces de proximité dans le quartier
- La gestion des encombrants, des poubelles et des déchets sur le quartier
- La solidarité entre habitants au regard des problèmes de propreté du quartier
- La propreté du quartier (espaces verts est parkings)
- Des problèmes de stationnement
- La vétusté de certains locaux
- Des problèmes de mobilité chez certains jeunes

OPPORTUNITES

- Le nouveau contrat de ville 2024/2030
- L'engagement des partenaires
- La nouvelle loi de plein emploi
- La proximité de Lyon
- La proximité de la zone d'activité
- La proximité de la gare
- La volonté de sortir d'une logique de guichet pour passer de plans d'actions à des stratégies partagées

- Des loyers trop élevés même en logement social
- Les questions de délinquance, de trafics de stupéfiants , ...
- Le décrochage scolaire de certains jeunes
- Une forte présence de chats dans le quartier qui crée des tensions entre habitants
- Des regroupements de jeunes autour du Château (trafic, dégradations, ...)
- Le délitement du partenariat et le manque de continuité entre professionnels
- Les rodéos urbains et la vitesse de circulation des voitures dans le quartier
- La consommation de gaz hilarant chez les jeunes
- Des voitures abandonnées

SYNTHESE DES ENJEUX BARBIERES

Comment penser l'après 2030 en cas de sortie de la politique de la ville?

Mobilité Insertion emploi : place crèche AVIP, levée des freins à l'emploi, accès des publics aux emplois de la zone d'activité, ...

Éducation Jeunesse : décrochage parentalité, comportement des enfants, petite enfance, prévention du décrochage, harmonisation des horaires périscolaires et centres de loisirs , articulation entre structures le mercredi, respect de la part des enfants et des jeunes, ...

Mixité du peuplement et vivre ensemble : logement et stratégies de peuplement intégrée dans les logements neufs, maintien des services publics de proximité, traitement des déchets, des chats...

Coordination des acteurs (en particulier sur la jeunesse)

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

Diagnostic et enjeux Plan des Aures

22 Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS

Source : agence d'urbanisme de Lyon 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET Consultant

2

CHIFFRES CLEFS PLAN DES AURES

	Plan des Aures	Plan des Aures	Plan des Aures	Ts QPV	Agglo
Population		1114	Revenus	10160	23990
Population municipale (RP 2018)		21 %	-15 ans	21 %	19 %
% du quartier dans la commune		-6 %	+ 60 ans	21 %	25 %
Evolution de la population 2013-2018		464	Familles monoparentales	13 %	15 %
Logements sociaux		49 %	Scolarisation des 15-24 ans	46 %	63 %
% du quartier dans la commune		7,8 %	Ss diplômes	58 %	21 %
Taux de mobilité dans le parc social		139	Menages au moins une voiture	70 %	88 %
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)		28 %	RSA/nombre total	17 %	20 %
% du quartier dans la commune		10160	d'allocataires AAH/nombre total	17 %	12 %
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)		17720	d'allocataires Loyer/m2 dans LLS	4,9 euros	5,3 euros
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Pont-Eveque		23390	Immigrés	36 %	
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Agglomération			Taux de rotation	7,8 %	

SYNTHESE DES DONNEES QUANTITATIVES PLAN DES AURES

Un petit quartier

Une occupation importante du parc social par les immigrés

Une part plus faible de familles monoparentales

Une part plus importante d'AAH

Une part élevée de sans diplômes et une faible part de scolarisation des 15-24 ans

L'écart le plus important des QPV entre le taux de réussite au brevet des jeunes habitants en QPV (45%) et le taux de réussite de l'ensemble des élèves du collèges (69%).

ATOUTS

- Des petits logements
- Un projet de renouvellement urbain achevé en 2022
- Une réhabilitation réussie
- Des aménagements de proximité appréciés (aires de jeux, bancs, ...)
- Une mixité plus importante dans l'école Cousteau
- Des équipements qui interviennent dans la proximité (passerelle emploi, mission locale, centre socio-culturel) une équipe de prévention spécialisée et deux médiateurs

FAIBLESSES

- Un chômage des jeunes élevé
- L'accès aux soins (malgré l'ouverture de la Maison de Santé qui ne répond pas à tous les besoins).
- La précarité de certaines familles.
- Un faible taux de réussite des élèves des QPV au brevet (41% en 2022)
- Problème de propreté du quartier et de stationnement (manque de places)

MENACES

La prise en charge des habitants souffrant de troubles psychiatriques (conflits, tapages nocturnes, ...)

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE
DU 20 NOVEMBRE 2023
PLAN DES AURES

ATOUTS

AFOM PLAN DES AURES

Beaucoup de commerces de proximité
Proximité des équipements (structures de santé, PMI, EAJE), maison médicale et professions libérales
Transports accessibles
Beaucoup de structures pour le public jeunes (CSC, Prévenir, RE, Oxyjeune, Mission Locale, ...)
Une ville attractive pour les nouvelles familles et les personnes âgées
Un quartier rénové et plus largement la rénovation urbaine
Un centre social bien localisé
Espaces verts, LCR, proximité des écoles et des commerces, transports, et plus largement l'offre de service conséquente
Commune dynamique dont les réseaux fonctionnent bien

FAIBLESSES

Un Manque de place de garde pour les enfants
Des difficultés dans l'accompagnement à la parentalité
Un problème de fracture numérique : quid de France services ?
Une faiblesse du tissu associatif
Un problème de gestion des déchets et des encombrants
Un manque d'ouverture des commerces pour prendre les élèves en stage
Une réussite des élèves en baisse : proposer de l'aide aux devoirs ?
L'aide à la recherche de stage
Un problème de mobilité des jeunes
Des élèves en manque de confiance en eux (les aider à préparer l'oral du brevet)
Un faible taux de réussite au brevet et un faible niveau scolaire
Une équipe du centre social hyperinvestie mais en flux tendu
Un manque de méthodologie de travail entre partenaires
Un Chômage des jeunes
Des incivilités
Le taux de chômage des femmes
Une méconnaissance des mesures d'accompagnement existantes pour les plus isolées

OPPORTUNITES

Le dynamisme de l'emploi sur le territoire avec les zones d'activités et la proximité des entreprises et des offres d'emploi
 L'accessibilité aux commerces et aux administrations
 La richesse partenariale,
 La municipalités proche des habitants et à l'écoute, les deux médiateurs,
 Une commune vivante et accueillante
 La proximité du centre ville et des équipements publics

La nouvelle contractualisation du contrat de ville
 Le projets écoles-collège (orchestre à poursuivre)
 Une ville moyenne avec des possibilités de travail de proximité

MENACES

Un manque de soutien face aux situations d'urgence en santé mentale
 Un manque de logements adaptés pour personnes handicapées et des tensions au niveau de l'offre de logements sociaux
 Un manque de coordination entre tous les intervenants jeunesse et des phénomènes de concurrence
 Une situation de grande précarité invisible avec des personnes isolées et dans le refus d'accompagnement social
 Le décrochage scolaire
 De plus en plus de locataires mécontents face à l'agressivité des jeunes du quartier
 Une part de la population de la ville importante en QPV
 De faible résultat scolaires et besoin de REP

Une augmentation des effectifs à l'accompagnement scolaire : niveau faible
 Un manque de places dans des structures de santé mentale
 Des dispositifs soumis aux aléas de la politique de la ville
 Construction de logement sociaux sur toute les communes de l'agglomération
 Répondre à la demande des familles et des personnes âgées qui veulent quitter les QPV
 Un cumul des crises et l'essoufflement des volontés
 Un manque de communication sur la politique de la ville aux élus communautaires
 Un manque de subvention de l'agglomération vis a vis de la commune la plus pauvre du territoire

ENJEUX PLAN DES AURES

Partenariat : animation du partenariat, méthodes de travail, maillage, faire ensemble, avec focus spécifique sur enfance jeunesse, meilleure communication entre partenaires et évaluation à renforcer, ...

ÉducationJeunesse : REP, coordination entre l'ensemble des acteurs, éducation, parentalité, jeunesse inclusion numérique (pronote), langue des enfants, place des filles dans l'espace public et port du foulard, ...

Accès aux droits et vivre ensemble : inclusion numérique, pouvoir d'agir, emploi (spécialement emploi des femmes), santé mentale, précarité, isolement, place des adultes, services de proximité, permanence mission locale, soutien parentalité)

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

**Diagnostic et enjeux Genets/Cancanne/
Charlemagne**

22 Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS

Source : agence d'urbanisme de Lyon 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET Consultant

Population	Genets/Cannane	Revenus	11230	23990
Population municipale (RP 2018)	1597	-15 ans	24 %	19 %
% du quartier dans la commune		+ 60 ans	19 %	25 %
Evolution de la population 2013-2018	2 %	Familles monoparentales	15 %	15 %
Logements sociaux	590	Scolarisation des 15-24 ans	60 %	63 %
% du quartier dans la commune		Ss diplômes	45 %	21 %
Taux de mobilité dans le parc social	7,4	Menages au moins une voiture	78 %	88 %
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)	185	RSA/nombre total	17 %	10 %
% du quartier dans la commune		d'allocataires		
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	11 230	AAH/nombre total	11 %	7 %
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Vienne	19630	d'allocataires		
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Agglomération	23390	Loyer/m2 dans LLS	4,4 euros	5,3 euros
		Immigrés	25 %	
		Taux de rotation	7,4 %	

Un quartier dans la moyenne des autres quartiers par rapport à tous les autres QPV

ATOUTS

- Un nombre important de grands logements avec des loyers plutôt bas 355 logements sur 12 bâtiments sur Pont-Evêque

FAIBLESSES

- Un quartier avec peu d'animations sauf pour quartier d'été
- Des problèmes de propreté, de stationnement et d'aires de jeux insuffisantes
- Des problèmes de voisinage liés aux nuisances sonores et aux incivilités

MENACES

Un sentiment d'abandon des habitants lié à l'absence de réhabilitation

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE DU 20 NOVEMBRE 2023

BERTHET Consultant
6

Cancanne : à proximité de la vallée de la gère
remise en état des portes et interphones, pas un grand
ensemble, en attente de démolition du FJT, moins de trafic
Une cohésion sociale forte et bien vécue, un quartier
d'habitat social qui vit bien, bonne ambiance entre
habitants et cadre de vie

Genets : en grande proximité du centre-ville, des écoles
et des commerces

Charlemagne : quartier excentré avec des collégiens
scolarisés à Ponsard,
quartier composé de plusieurs familles anciennes, secteur
calme, peu de troubles de voisinage, marquage des adresses
doit être refait en lien avec la ville

Un potentiel économique avec la création d'entreprise
Une nouvelle association portée par les habitants (AQG)
La présence de Prévenir et de permanence emploi formation
Implication des jeunes dans le vie de la ville
Le lien entre les écoles et les partenaires sociaux
Moins de familles en pied d'immeubles plus de personnes en activité
Possibilité de profiter de la nature très proche
Commerces pharmacie réseaux, transport, faciles d'accès
Lien du quartier pour l'école Lafayette et le centre social
Des habitants volontaires qui ont des compétences

FAIBLESSES

AFOM GENETS/CANCANNE/CHARLEMAGNE

Un quartier sans identité propre, un peu loin de tout, 3 sous-quartier sur deux communes, entre deux pôles sans grande connexion entre eux
 Un manque d'une instance de coordination entre les deux communes
 Cancane : pas d'institutions, pas de services publics en proximité
 éloignement géographique voiture ou transport en commun obligatoire
 Quartier enclavé sans structures à proximité
 Les Genets : un peu en hibernation, plus de commerces de proximité
 Des squats et des dégradations d'allée, les entreprises des espaces verts menacées et dégradées à plusieurs reprises
 Charlemagne faible offre de transports publics, problématique de stationnement

Un manque de médecins et de professionnels de santé
 Un manque d'annuaire des partenaires,
 La nécessaire coordination des acteurs de la jeunesse
 Un taux de réussite au brevet faible (réussite au DNB)
 Un problème de géographie prioritaire avec l'Education Nationale
 Des difficultés pour la recherche de stage
 Du non recours des jeunes 16-25 ans,
 Du décrochage scolaire,
 Des problèmes de santé mentale
 Peu d'aller vers les publics hormis l'été, on touche peu les habitants passe local associatif mis à disposition d'isolement Parr apport au reste du secteurs habitants,
 Manque de savoir de base des adultes, manque de méthodologie commune,
 Des problèmes de fracture numérique et une non maîtrise des techniques de recherche d'emploi,
 Des difficultés de maîtrise de la langue
 Des difficultés de mobilité

MENACES

Les crises successives amènent de la précarité et une paupérisation des publics
Problèmes de déchets et d'encombrants sur les trois sous-quartiers

Sur Genets: addiction protoxyde d'azote et déference des jeunes (décrochage, occupation du domaine public, caillassage des bus
Sur Cancanne : sédentarité d'un groupe de seniors

Des problèmes de trouble psychique, de santé mentale, de troubles du voisinage
L'isolement des personnes en termes d'activité et d'accès aux droits,

OPPORTUNITES

Le potentiel de la jeunesse
La loi pour le plein emploi et les aides
Une ville dynamique avec des ZAC
Les rencontres partenariales et l'écriture du contrat de ville

Quel choix faire ? Quelle identité de quartier travailler ? 2 communes, 3 sous quartiers

Partenariat : annuaire à créer pour mieux repérer les partenaires, coordination entre acteurs, mise en réseau, maillage, méthode de l'aller vers les micro-quartiers pour développer des actions de proximité en pied d'immeuble et renforcer la présence des acteurs, accompagner les dynamiques collectives vers le FPH, ...

Education Jeunesse : passerelles à créer petite enfance, enfance, collège, et orientation post-troisième, prévention du décrochage scolaire, travail sur le respect et la violence en particulier verbale, développer des cafés des parents,

Accès aux droits : créer des relais de droits commun, accompagner les dynamiques collectives d'habitants, assurer des permanences, penser à la santé mentale, ...)

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

Diagnostic et enjeux Estressin

Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS Source : agence d'urbanisme de Lyon, 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET Consultant

2

SYNTHESE DES DONNEES QUANTITATIVES ESTRESSIN

Une part importante de population+ de 60 ans

Une faible part de moins de 15 ans

Un taux élevé de sans diplômes sur Estressin à relativiser au regard des personnes âgées

Des loyers dans le parc social faibles

Un taux de rotation faible dans le parc social

Un nombre élevé de bénéficiaires du RSA

Un taux de possession de voitures par ménages plus faible

ATOUTS

- 50% de T4 et +
- Des loyers bas qui expliquent la faible rotation (plus bas des 6 QPV)
- Un quartier partagé en 7 sous-quartiers le long du Rhône et de la voie ferrée
- De nombreux aménagements réalisés ces dernières années (City stade, écoles, piste cyclable, verger, ...)
- 15 professionnels de santé, des infirmiers en majorité mais également deux médecins généralistes, un masseur-kinésithérapeute une sage-femme ainsi qu'une orthophoniste et un dentiste.
- Des habitants attachés à leur quartier
- Un centre social avec un fort secteur jeunesse plus accueil des CLAS collégiens
- Des jardins partagés source de lien social
- Des actions partenariales menées entre le centre social et l'équipe de prévention spécialisée
- Un soutien aux associations de jeunes

FAIBLESSES

SYNTHESE DES DONNEES QUALITATIVES ESTRESSIN

- Une part des moins de 15 ans la plus faible des 6 QPV
- Des besoins d'espaces verts par rapport à un cadre de vie avec des nuisances (autoroute, voie rapide, station d'épuration, ...)
- Des nuisances liées à la station d'épuration
- Des nuisances sonores liées à la circulation
- Une disparition des commerçants lors du marché du mardi matin
- Des problèmes de troubles du voisinage
- Problème de gestion des déchets et des encombrants
- Un vieillissement de la population et des populations plus précaires que dans les autres quartiers
- Des taux de minima sociaux (RSA et AAH) les plus élevés des QPV
- Un taux de scolarisation des 15/24 ans bas
- Un taux de possession de voiture par ménage bas. Un faible nombre de ménages ayant une voiture
- Des enjeux d'orientation pour éviter le décrochage passé la 3ème

OPPORTUNITES

- Rehabilitations prévues en démarrage à l'horizon 2025
- Un enjeu sur l'accueil des nouveaux arrivants à proximité du QPV avec le projet Sévenne
- Un centre social en renouvellement d'agrément

MENACES

- Une part plus importante de personnes âgées : part des + de 60 ans la plus élevée des 6 QPV
- Un taux d'emploi le moins élevé à mettre en rapport avec le vieillissement de la population

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE DU 15 NOVEMBRE 2023

BERTHET Consultant

ATOUTS

AFOMEstressin

- Un fort sentiment d'attachement des habitants au quartier avec des familles présentes depuis longtemps
- De nombreux commerces et équipements
- Des jeunes mobilisés dans des actions humanitaires
- Des jeunes du quartier en études supérieures
- Un tissu associatif important et un partenariat important
- Des structures et équipements bien repérés dans le quartiers
- La gare SnCF et la proximité de Lyon
- Quartier relié au centre-ville en mode doux
- Des solidarités de voisinage importante dans le quartier
- Des équipements de quartier qui jouent un rôle important (centre social, bibliothèque, etc,...)
- Des parkings et des espaces verts qui permettent de réorganiser les vides non construits
- Un parc scolaire en primaire rénové aux 3/4

BERTHET Consultant

8

FAIBLESSES

AFOMEstressin

- Un quartier avec des problèmes de propreté et de dégradation du cadre de vie, volume de déchets et d'encombrants importants
- Un quartier excentré avec des bâtiments vieillissants
- Une place centrale vieillissante
- Des conventions de GUSP à relancer
- Un manque de structures pour les personnes âgées
- Une difficulté pour les bailleurs et les acteurs de terrain à gérer les troubles de voisinage liés à la santé mentale de certains publics
- Un manque de places en crèche pour les personnes bénéficiaire du RSA mais pas seulement
- Des difficultés pour les jeunes à trouver des stages
- Peu d'habitants inscrits à la bibliothèque
- Mobilisation difficile de certaines familles dans le lien à l'école
- Peu de jeunes accueillis à la mission locale
- Forte proportion d'enfants à besoin particulier dans les écoles
- Des conflits de voisinage et des problèmes intergénérationnels

MENACES

- La question des impayés de loyer avec l'augmentation du coût de la vie
- Trafic de drogue et trafic de médicament
- Une augmentation des agressions entre personnes
- Un quartier partagé en 7 sous-quartiers et une difficulté à capter certains publics
- La place de la femme et les questions de mixité dans l'espace public
- Le non recours aux droits pour certains publics

OPPORTUNITES

- Le nouveau contrat de ville 2024/2030
- Présence d'entreprises sur le secteur
- Un collège en proximité qui pourrait faciliter les actions
- La sortie d'une logique de guichet
- L'aller vers les populations

Appropriation de l'espace public : image du quartier, attractivité, propreté, gestion des encombrants et des déchets, sécurisation des bâtiments et réhabilitations, actions culturelles, intergénérationnel, rapport HF, association des anciens, penser au confort des populations l'été au regard de la transition écologique...

Vivre ensemble : Lutte contre l'isolement des personnes âgées, espaces de rencontre sur le quartier, isolement des personnes à mieux repérer et développer des accompagnements individuels et collectifs, besoins en apprentissage du français, aller vers les habitants pour mieux comprendre leurs besoins

Santé et santé mentale : publics en difficulté et prise en charge entre partenaires à travailler, enjeu d'accès aux droits et aux soins à renforcer

Jeunesse : prise en compte collective du décrochage scolaire, jeunes 16 18 ans, PSAD, valorisation des réussites des jeunes, confidentialité entre partenaires, parentalité pour les enfants au primaire et collégiens, accompagnement des jeunes au collège, aides à la mobilité et accès à l'emploi et à la formation des jeunes...

Partenariat : animation des acteurs, coordination des projets à l'échelle du quartier, passer de plans d'action à des stratégies d'action...

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

Diagnostic et enjeux Malissol

Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS

Source : agence d'urbanisme de Lyon 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET CONSULTANT

2

CHIFFRES CLEFS MALISSOL

Population	Malissol
Population municipale (RP 2018)	1 714
% du quartier dans la commune	6 %
Evolution de la population 2013-2018	3 %
Logements sociaux	467
% du quartier dans la commune	10 %
Taux de mobilité dans le parc social	7,5
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)	179
% du quartier dans la commune	7 %
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	11720
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Vienne	19 630
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Agglomération	23390

	Malissol	Ts QPV	Agglo
Revenus	11720		23990
-15 ans	31 %	26 %	19 %
+ 60 ans	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	21 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	63 %	54 %	63 %
Ss diplômés	36 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	83 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4,9 euros		5,3 euros
Immigrés	22 %		
Taux de rotation	7,5		

SYNTHESE DES DONNEES QUANTITATIVES MALISSOL

Une part importante de population moins de 15 ans (part des moins de 15 ans la + élevée des 6 QPV)

Un nombre de sans diplômes bas

Une part élevée de familles monoparentales

Un taux de possession élevé de voiture par les ménages sur le quartier

Une part plus élevée de la scolarisation des 15-24 ans

ATOUTS

- 55% de T4 et + : de grands logements qui accueillent des familles nombreuses
- Un quartier qui permet aux primo-accédants d'acquérir des biens en dessous du marché sur l'agglomération
- A bénéficié d'un projet de Renouvellement Urbain de 2011 à 2017
- Nombreux aménagement créés (City stade (2019), aire de jeux (2021), jardins familiaux (2017) et amélioration thermique et mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Rostand
- Une appréciation de l'atelier numérique et de la permanence emploi par les habitants
- 9 professionnels de santé dont 2 médecins généralistes, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 2 infirmiers ainsi que 3 orthophonistes.
- Un quartier entouré de verdure et un souhait des habitants de ne pas construire
- Un attachement important des habitants au quartier

FAIBLESSES

- Un quartier excentré à 4 km du centre-ville
- Manque d'aires de jeux pour les enfants
- Manque de tables de pique-nique
- Manque de barrières à côté de la sortie du parking sous-sol
- Manque de ralentisseur sous le porche devant l'école et au niveau de la pharmacie
- Manque de commerces sur le quartier et obligation de se tourner vers Pont-Eveque pour les achats quotidiens
- Un manque d'animateur jeunesse au centre social sur l'année 2022
- Une offre de transport public mal adaptée aux besoins (sur le matin tôt et le soir tard)

SYNTHESE DES DONNEES QUALITATIVES MALISSOL

OPPORTUNITES

Un centre social en renouvellement d'agrément

MENACES

Des tensions pendant les émeutes de l'été dernier

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE DU 21 NOVEMBRE 2023

BERTHET₈ Consultant

- Un quartier attractif au cadre de vie agréable (petits ensembles collectifs, espaces verts, logements individuels, espaces publics rénovés...) =
- Un quartier vert, plus rural, en proximité d'environnements naturels, de bois, au calme avec un parcours santé à proximité
- Une vacance des logements en baisse
- Une place centrale avec la Ferme et les quelques commerces : des infrastructure concentrées
- Un quartier structuré comme un village
- Une Présence de commerces (alimentation, pharmacies...) et de services de proximité
- Une proximité des institutions (Ecole/Mairie/Bibliothèque/Centre Social)
- Une mixité des populations
- Une présence de Professionnels de santé
- Un quartier réhabilité
- Un mouvement d'autonomie des habitants malgré le caractère excentré du quartier de Malissol pour les personnes véhiculées (au niveau des déplacements)

- De nouvelles infrastructures : City stade
- Un groupe scolaire et des services enfance et jeunesse au cœur du quartier
- Une médiatrice santé
- Un tissu associatif important
- Un centre social qui se renforce suite à différents mouvements de personnel
- Une fréquentation de la bibliothèque la plus importante des 3 bibliothèques de quartier
- REP : liaison école/collège et développement de projets
- Une nouvelle crèche
- Une jeunesse du quartier
- Une volonté de travailler de façon transversale avec les équipes pédagogiques des écoles
- Une équipe enseignante stable, dynamique qui entretient une relation de confiance avec les familles
- Une Auto-école pour la mobilité
- Un quartier où il y a le moins de faits constatés par la police en 2022

- Un quartier isolé et excentré géographiquement qui se vit comme extérieur à Vienne
- Des difficultés de mobilité pour les habitants n'ayant pas de voiture (problème de fréquence de transport en commun, de temps d'accès au centre-ville et à la gare)
- Une configuration du quartier non propice à la mixité
- Un faible turn-over sur les logements
- Un centre social qui n'apparaît pas comme un repère avec de nombreux changements de personnels
- Un bâtiment du centre social vieillissant et classé bâtiment historique, ce qui bloque des rénovations pertinentes
- Des problèmes de garde d'enfants (crèche, assistante maternelle, périscolaire, structures spécialisées)
- Une augmentation des familles monoparentales
- Des problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Peu de mélanges filles/garçons
- Attractivité de l'emploi (PMSMP stage emploi)
- Peu de collectifs d'habitants
- Des enjeux de sécurité
- Des difficultés de santé mentale
- Des familles isolées à bas revenus qui n'utilisent pas les structures du quartier
- Un manque de coordination, de communication et de transmission d'informations entre les structures
- A partir de l'élémentaire , une baisse de l'implication des familles dans le scolaire (suivi des cahiers, devoirs...)
- Une accessibilité aux clubs sportifs pas forcément évidente pour la jeunesse
- Un manque de prise en charge des adolescents
- Des problèmes de décrochage et des difficultés à travailler en partenariat sur le repérage des signaux faibles, difficulté à avoir l'accord des parents, souvent des situations très dégradées
- Une Orientation post 3ème difficile avec des difficultés d'accès à l'apprentissage
- Peu de mélanges filles/garçons
- Des personnes avec de faibles savoirs de base, un manque de méthodologie
- Des difficultés de certaines personnes avec la langue française
- Il reste encore des bâtiments à réhabiliter et résidentialiser
- Des difficultés sur la gestion des poubelles et des encombrants
- Absence d'ascenseurs
- Une nostalgie de l'équipe "BVM" Bien Vivre à Malissol
- Des troubles de voisinage liés parfois à des troubles psychiatriques chez certains locataires
- La perte du vivre ensemble, les quartiers de manière générale ne rayonnent pas de façon positive

OPPORTUNITES

- Impacts du futur groupe scolaire
- De nombreux partenaires institutionnels intervenants sur le quartier (moins en association)
- Début des actions de Vienn'Art avec le Centre Social de Malissol
- Des enfants et adultes très demandeurs d'activités artistiques
- Visite du Musée liée à des ateliers créatifs assurés par des artistes
- Des Familles demandeuses de proximité et d'action prévention parentalité
- Une Omni présence de la nature et l'envie d'en profiter (pique-nique, ballade, jardin)
- Une nouvelle équipe d'animation au centre social en reconstruction et des perspectives de collaboration avec les partenaires
- Ouverture culturelle du REP Ponsard

- Gros potentiel de part sa configuration géographique
- Beaucoup d'infrastructures sportives
- Environnement : beaucoup de verdure
- Présence de service de proximité
- La jeunesse des habitants
- Le contrat de ville et les partenariats à nouer
- La Jeunesse du quartier et ses envies

MENACES

AFOM MALISSOL

- Les enjeux de parentalité
- Le droit commun en souffrance
- Une absence de médecin scolaire
- Une présence de trafics de stupéfiants
- ULIS Handicap - autres IME et ITEP
- La prise en charge pérenne et réelle des groupes de jeunes 12/16 ans? Avec quels acteurs ?
- Enfant de moins de 4 ans : plus de maîtrise dans la langue française = moins de difficulté dans la richesse du vocabulaire
- L'offre culturelle sur le quartier
- Le Manque de commerces / cafés
- Le Transport
- Signalisation des lieux : Bibliothèque, Parcours santé
- Nouveaux arrivants
- La Vitesse des voitures
- Dans la vie du quartier éclairages, moustiques, chaleur, ...)
- Un climat scolaire qui peut vite se dégrader en fonction de la vie du quartier
- La montée de la précarité dues aux crises successives
- Une Défiance envers les professionnels
- Manque de mixité (groupe de filles ou garçons)
- Manque d'ambitions (collégiens)
- L'isolement d'Advivo dans la gestion des personnes fragiles mentalement
- Le Manque de professionnels en santé mentale
- Une Virulence des habitants par rapport aux agents de terrain du bailleur et plus largement une agressivité des habitants et des familles
- Que le quartier se replie sur lui-même
- Médiatrice santé FIN septembre
- Une désérence des très jeunes (12-17 ans) et une délinquance de plus en plus jeune
- Les Regroupements de personne (château, alcool, déchets, échanges)
- Un quartier faussement calme car de de nombreuses incivilités : des caillasse des bus, des rodéos urbains et un quartier pris par les émeutes en juin 23

Enjeu Malissol

Accès aux droits et vivre ensemble

- Handicap inclusion IME CMP... ICIS ULIS, Santé Médico sociale
- Mixités : social / hommes-femmes /
- Comment favoriser le collectif et lutter contre l'isolement ?
- Favoriser la mixité
- Mobiliser les habitants peu importe l'âge pour redynamiser le quartier. (projet, associations, collectifs)
- Développer l'associatif
- Lutter contre le non recours, l'accès aux droits (santé, culture, loisirs, sport,...)
- Faciliter l'ouverture (culturelle, sportive, de déplacements, de transports...) avec les autres quartiers et le centre-ville et la mobilité des populations (offre de transports en commun et co-voiturage)
- Développer l'apprentissage de la langue française pour les adultes
- Apprentissage du numérique dès le plus jeune âge (prévention des écrans, ...)
- Enjeux d'incivilité et de tranquillité publique

Education et jeunesse

- Accompagnement à la parentalité et accompagnement numérique des jeunes et de leurs parents par des activités parents-enfants ou des actions transgénérationnelles
- Lutter contre le décrochage numérique, administratif, scolaire
- Porter une attention particulière à la jeunesse de ce QPV : emploi, orientation, formation, santé, mobilité/ sport / aide scolaire / mobilisation des jeunes (en lien avec la nature) et valorisation des adolescents
- Penser l'articulation petite enfance / école / collège / orientation 3ème, décrochage scolaire sur le quartier et créer plus de passerelles entre partenaires sur les situations de familles en difficulté

- Eduquer / sensibiliser les habitants : écrans / décrochage / déchets / encombrants / accès à la culture
- Besoin d'adulte sur le terrain
- **Partenariat :**
 - Travailler à l'articulation des actions des différents intervenants, Besoin d'animation à l'échelle du quartier des actions et mieux communiquer pour les rendre plus lisibles et accessibles, Agir ensemble autour des familles
 - Faire vivre le contrat de ville (stratégie partagée)
 - Bien cerner les besoins des différentes populations pour développer les projets pertinents
 - Rétablir le lien de confiance avec les habitants
 - Renforcer le travail partenarial dans le but de proposer des activités, sorties y compris culturel et faire venir l'offre culturelle par asso du centre-ville y compris jeunes qui répondraient aux besoins des habitants
 - Créer ou recréer un partenariat autour de la gestion de la santé mentale
 - Stabilisation des équipes (enjeu de formation, etc...)
- **Transition écologique**
 - Confort d'été (ilot de chaleur, espaces végétalisés, etc, ...)
 - Favoriser l'accès au poumon vert depuis Vienne et sensibiliser les habitants aux espaces verts et améliorer le parcours santé
 - Gestion des encombrants

Synthèse des enjeux Malissol

Partenariat : coordination des actions, faire vivre le contrat de ville, réunion et réflexion sur des stratégies, développer l'associatif sur le quartier, liens entre partenaires à renforcer sur les 0-25 ans, communication, transversalité des offres de loisirs, informations à donner à tous,

Éducation : jeunesse, parentalité, culture, sport, mixité, animation, gout de l'effort, valorisation des réussites des jeunes, soutien scolaire, place des adultes, mixité F/G dans les espaces, stabilisation des équipes (centre social et périscolaire)

Mobilité : rattachement du quartier à la ville, haut/bas, village, transport mobilité et désenclavement,

Appropriation de l'espace public : amélioration à trouver /chaleur et autres lieux de sociabilités, stationnement, encombrants, appropriation du bois, des espaces verts, du parcours de santé, place des femmes dans l'espace public

Accès aux droits : non recours, numérique, santé (dépistage, santé mentale), inclusion, handicap, aller vers, mixité F/H, offre culturelle et sportive médiation culturelle,

**Accompagnement à l'élaboration et à l'écriture de la
nouvelle contractualisation politique de la ville sur le
territoire de Vienne Condrieu Agglomération**

Diagnostic et enjeux Vallée de Gère

25 Janvier 2024

ELEMENTS QUANTITATIFS ENSEMBLE DES QUARTIERS

Source : agence d'urbanisme de Lyon 2023

Le plus bas
Le plus haut

	Estressin	Barbieres	Vallée de Gère	Malissol	Plan des Aures	Genets	Ts QPV	Agglo
Revenus	10730	13110	9820	11720	10160	11230		23390
-15 ans	20 %	25 %	27 %	31 %	21 %	24 %	26 %	19 %
+ 60 ans	26 %	18 %	12 %	19 %	21 %	19 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	21 %	17 %	21 %	13 %	15 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	46 %	51 %	55 %	63 %	46 %	60 %	54 %	63 %
Ss diplômes	58 %	43 %	46 %	36 %	58 %	45 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	64 %	80 %	67 %	83 %	70 %	78 %	72 %	88 %
RSA/nombre total d'allocataires	23 %	16 %	22 %	17 %	17 %	17 %	20 %	10 %
AAH/nombre total d'allocataires	13 %	7 %	11 %	13 %	17 %	11 %	12 %	7 %
Loyer/m2 dans LLS	4 euros	6,1 euros	5,2 euros	4,9 euros	4,9 euros	4,4 euros		5,3 euros
Immigrés	34 %	12 %	30 %	22 %	36 %	25 %		
Taux de rotation	6,2	7,4	12,3	7,5	7,8	7,4		

BERTHET Consultant

2

CHIFFRES CLEFS VALLEE DE GERE

Population	Vallée de Gère
Population municipale (RP 2018)	2669
% du quartier dans la commune	9 %
Evolution de la population 2013-2018	1 %
Logements sociaux	676
% du quartier dans la commune	15 %
Taux de mobilité dans le parc social	12,3
Demandeurs d'emploi cat. ABC (Pole emploi T3 2022)	290
% du quartier dans la commune	11 %
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020)	9820
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Vienne	19630
Revenu médian déclaré par UC (Filosofi 2020) Agglomération	23390

	Vallée de Gère	Ts QPV	Agglo
Revenus	9820		23990
-15 ans	27 %	26 %	19 %
+ 60 ans	12 %	18 %	25 %
Familles monoparentales	17 %	17 %	15 %
Scolarisation des 15-24 ans	55 %	54 %	63 %
Ss diplômes	46 %	48 %	21 %
Menages au moins une voiture	67 %	72 %	88 %
RSA/nombre total	22 %	20 %	10 %
d'allocataires			
AAH/nombre total	11 %	12 %	7 %
d'allocataires			
Loyer/m2 dans LLS	5,2 euros		5,3 euros
Immigrés	30 %		
Taux de rotation	12,3 %		

Un taux de rotation élevé

De faibles revenus

Une faible part de plus de 60 ans

Une attention à porter sur les nouveaux arrivants

Une part importante de logements privés avec des marchands de sommeil

- Une part de jeunes élevée et une part de plus de 60 ans faible
- Des petits logements en majorité
- Une entrée de gamme pour les propriétaires en parc ancien et peu valorisé
- Un patrimoine bâti important sur un quartier étendu et des richesses naturelles en proximité du centre-ville et en bordure de rivière
- Une vocation historique de quartier d'accueil depuis les premières familles ouvrières en usine jusqu'aux immigrations récentes
- De nombreux aménagements réalisés ces dernières années (création de l'aire de jeux square Saint Martin (2017), Réhabilitation de l'EAJE Petit Martin (2017), Installation d'un city stade pour la pratique du football et du basket en 2019, Reconversion de l'ancienne usine Proplan en Musée de l'Industrie Textile (2019), création par ADVIVO d'un cabinet médical place Drapière (2019), Réaménagement de la place de la Fûterie (NPNRU – 2022)
- Réhabilitation de 106 logements par le bailleur social ADVIVO (2021)
- Des services au public appréciés (centre social, ADATE, ...)
- 5 professionnels de santé à savoir un cabinet infirmiers et un masseur-kinésithérapeute.
- Un conseil citoyen encore actif
- Un nombre très conséquent d'équipements publics et de structures d'accueil
- Un nombre important de micro-entrepreneurs
- Un tissu associatif diversifié

BERTHET Consultant

FAIBLESSES

SYNTHESE DES DONNEES QUALITATIVES VALLEE DE GERRE

- Un taux de rotation élevé : un quartier avec de nombreux primo-arrivants et des difficultés scolaires à l'école Lafayette qui a aussi un indice de positionnement social bas
- Une difficulté sur la recherche stage 3ème et l'orientation pour les collégiens
- Un manque de commerces sur le marché du jeudi
- Une offre de transport mal adaptée : faible fréquence
- Des problèmes de tranquillité publique
- Des problèmes de collecte des ordures et des déchets sauvages
- Un manque de médecin généraliste sur le quartier
- Un nombre important de ménages seuls

OPPORTUNITES

- Un quartier en pleine mutation qui fait l'objet d'un Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) permettant de requalifier des équipements et espaces publics sur la période 2019-2024.
- Un sentiment d'attachement au quartier important et des attentes importantes par rapport au projet de RU
- Réhabilitation en cours du bâtiment Locagère hébergeant le centre social, le théâtre Saint Martin et à terme les archives municipales (NPNRU)
- Des liens à renforcer avec les équipements culturels

MENACES

Des enjeux liés au communautarisme : faible présence des femmes dans l'espace public et plus largement questionnements sur l'égalité hommes/femmes

SYNTHESE DE LA RENCONTRE PARTENARIALE
DU 21 NOVEMBRE 2023
Vallée de Gère

BERTHET₈ Consultant

- Un quartier ancien d'immigration proche du centre-ville, attachant avec une vie de quartier riche et de nombreux commerces
- Un fort patrimoine architectural, paysager, industriel, culturel et naturel, (une partie moyen-âgeuse et des vestiges industriels en bordure de la rivière Gère) qui est autant de leviers pour des nouveaux projets
- Un bord de Gère qui constitue une opportunité pour des modes doux
- Des équipements culturels nombreux et réhabilités, théâtre, musée, médiathèque, ...
- Des services de proximité nombreux (gymnase, crèche, pharmacie, transports, commerces, ...)
- Une diversité des publics
- Une réhabilitation urbaine en cours mais qui touche à sa fin : sécurisation des portes et remise en état de logements, Locagère, ...
- Une vie associative importante et des habitants nouveaux ou anciens parties prenantes forces de propositions et acteurs de leur quartier
- Un centre social actif et reconnu dans de nouveaux locaux, en lien avec les établissements scolaires pour les CLAS qui fait vivre le quartier à travers différentes manifestations (fête des enfants, ...)
- Un réseau d'acteurs dense et mobilisé avec cette rencontre partenariale, une bonne dynamique générale et une bonne entente partenariale en particulier avec l'Education Nationale
- Une richesse culturelle des habitants intéressés par l'Art lorsqu'ils découvrent les propositions faites
- Une jeunesse volontaire si bien accompagnée qui s'implique dans les associations
- Importance de l'intergénérationnel
- Un conseil citoyen encore en activité et un regard positif des habitants sur leur quartier
- Une régie de quartier et des structures d'insertion par l'activité économique
- Une permanence emploi et une permanence pour l'accès aux droits des étrangers

- Une proximité géographique avec le "centre-ville" mais la frontière de la gère reste dure à franchir
- Un quartier enclavé et étiré le long de la rivière qui décline une somme de sous-quartier dont certains sont très pauvres et plus largement une précarité importante des personnes sur le quartier
- Une part importante d'habitat privé souvent dégradé ou insalubre
- Des difficultés de circulation et de stationnement le long de la rivière
- Une image dégradée du quartier avec de nombreux logements vacants et un problème de propreté du quartier (encombrants, ordures ménagères, etc, ...)
- Un manque de professionnels de santé (médecin, psychologue, etc, ...)
- Des jeunes 16-25 ans qui n'accèdent pas assez aux services de la mission locale
- Une faible mixité Hommes/femmes dans les espaces publics
- Une école Lafayette avec des difficultés scolaires importantes
- Une difficulté sur la tranquillité publique avec un trafic de stupéfiant important
- Des besoins importants de familles sur l'apprentissage de la langue française (ASL) qui constitue une barrière pour de nombreuses personnes
- Une faible place des pères dans l'éducation de leurs enfants
- Un nombre important de bars associatifs qui génère une forte présence des hommes dans les espaces publics
- Des locaux commerciaux vacants

OPPORTUNITES

AFOM Vallée de Gère

Le projet de renouvellement urbain et l'amélioration de l'attractivité du quartier

Le nouveau contrat de ville

La loi plein emploi

Les friches industrielles à réhabiliter

L'attachement au quartier, sa proximité du centre-ville et l'ambiance de village

La diversité culturelle du quartier

L'amélioration de l'école Lafayette avec le projet de végétalisation acté

Les dynamiques de femmes en lien avec les questions d'égalité

Le nouveau centre social et les équipements culturels du quartier

MENACES

Le risque du repli communautaire et de l'isolement du quartier

Le décrochage scolaire et les questions numériques (place des écrans chez les enfants)

Le trafic de stupéfiants et le recrutement des jeunes pour l'alimenter

Les questions de santé (manque de professionnels) et de prise en charge de la santé mentale

Les marchands de sommeil

Les encombrants et la gestion des déchets sur le quartier

La multiplicité des lieux communautaires pour les hommes (bars) et la faible présence des femmes dans l'espace public

L'isolement individuel de certains publics et la précarité financière de certains

Une tension entre la fonction d'accueil de ménages précaires et le risque de décrochage du quartier

BERTHET Consultant
11

Vivre ensemble : peuplement notamment suite à la rénovation urbaine, mixité, intergénérationnel, lutte contre l'isolement, place des femmes dans l'espace public ...

Accès aux droits et non-recours : soins (accès aux professionnels de santé et spécialement accès aux soins de santé mentale), accès à la culture, accès aux démarches administratives, ASL, chantiers d'insertion...

Appropriation de l'espace public par les habitants : sensibilisation des habitants pour lutter contre les encombrants, déchets, lien au centre ville et aux équipements culturels (Jazz à Vienne)...

Sécurité : lutte contre les trafics, sécurité routière, relations police justice

Partenariat : articulation des moyens et valorisation des ressources, coordination entre acteurs à l'échelle du quartier

Education de la petite enfance à 25 ans : prévention du décrochage, éducation aux médias, place des écrans chez les petits, parentalité, repérage et accompagnement des jeunes décrocheurs et décrochés

ANNEXE IV – Tableau de suivi des indicateurs

Indicateurs	Barbières	Plan des Aures	Genets/Cancanne /Hauts de Gère	Estressin	Malissol	Vallée de Gère	Producteur des données
Revenu Médian							SIG-Ville
Taux de rotation							Bailleurs
Le nombre d'actions co- construites							Animateur territorial
Le taux de chômage							France Travail
Le nombre d'entreprises créées							CCI-CMA
Le nombre d'entreprise présente dans chaque QPV							
Taux de réussite au DNB							Agglomération + EN
Nombre de jeunes suivis par la Mission Locale							Mission Locale Isère Rhodanienne
Nombre d'habitants des QPV fréquentant les structures culturelles et sportives (Vienne)							Ville de Vienne

Nombre d'enfants en QPV se saisissant du dispositif « un enfant une activité » à Chasse/Rhône							Ville de Chasse/Rhône
Nombre d'enfants en QPV se saisissant du dispositif Pontépasseport							Ville de Pont-Eveque
Les faits constatés de délinquance							CISPD
Les incivilités constatées							Bailleurs
Les dépenses engagées par les bailleurs et les collectivités pour réparer les dégradations.							Bailleurs et collectivités
Le volume d'encombrants							Bailleurs